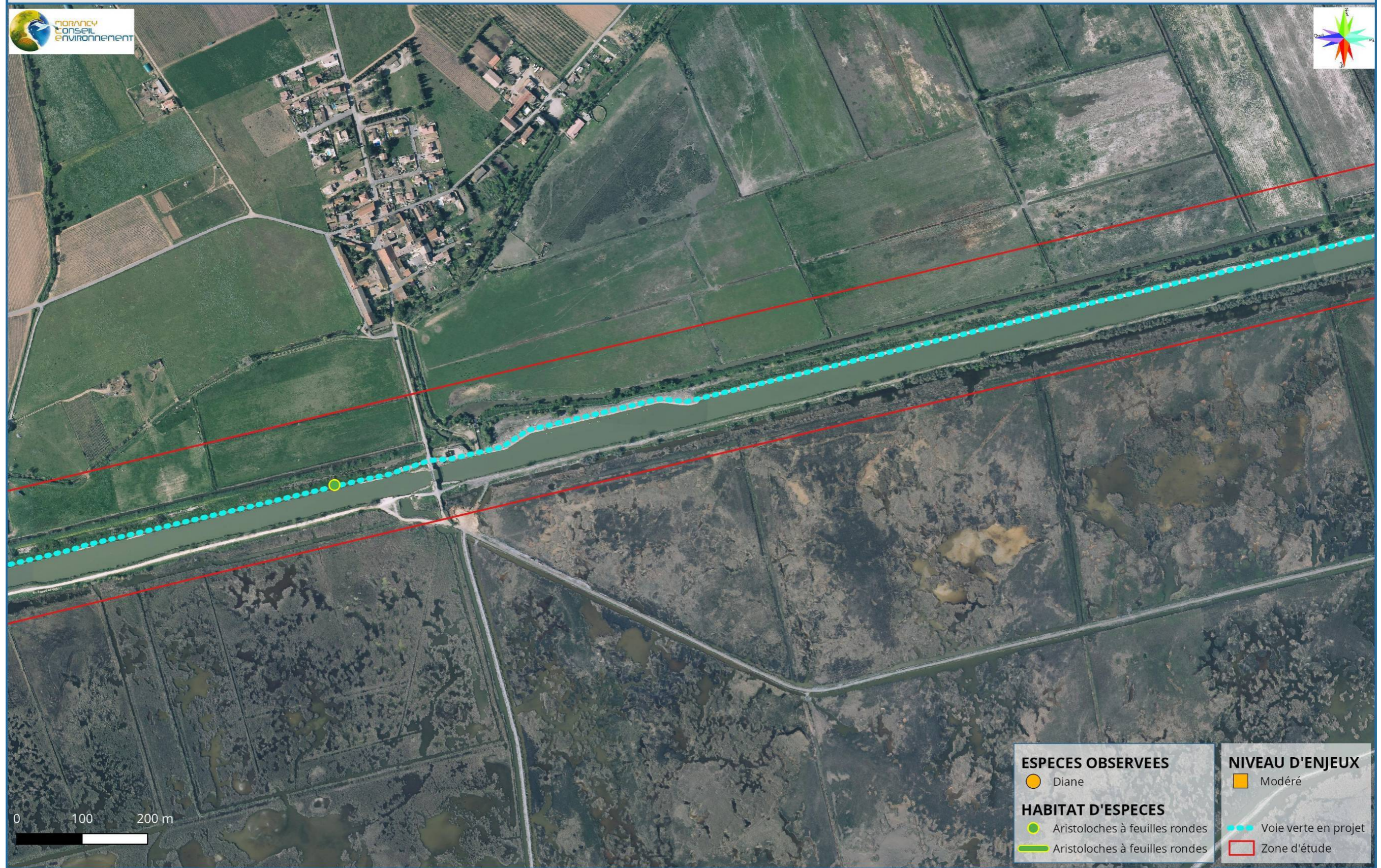


Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# INSECTES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 3/6



0 100 200 m

<b>ESPECES OBSERVEES</b>	<b>NIVEAU D'ENJEUX</b>
● Diane	■ Modéré
<b>HABITAT D'ESPECES</b>	● Voie verte en projet
● Aristoloches à feuilles rondes	■ Zone d'étude
■ Aristoloches à feuilles rondes	

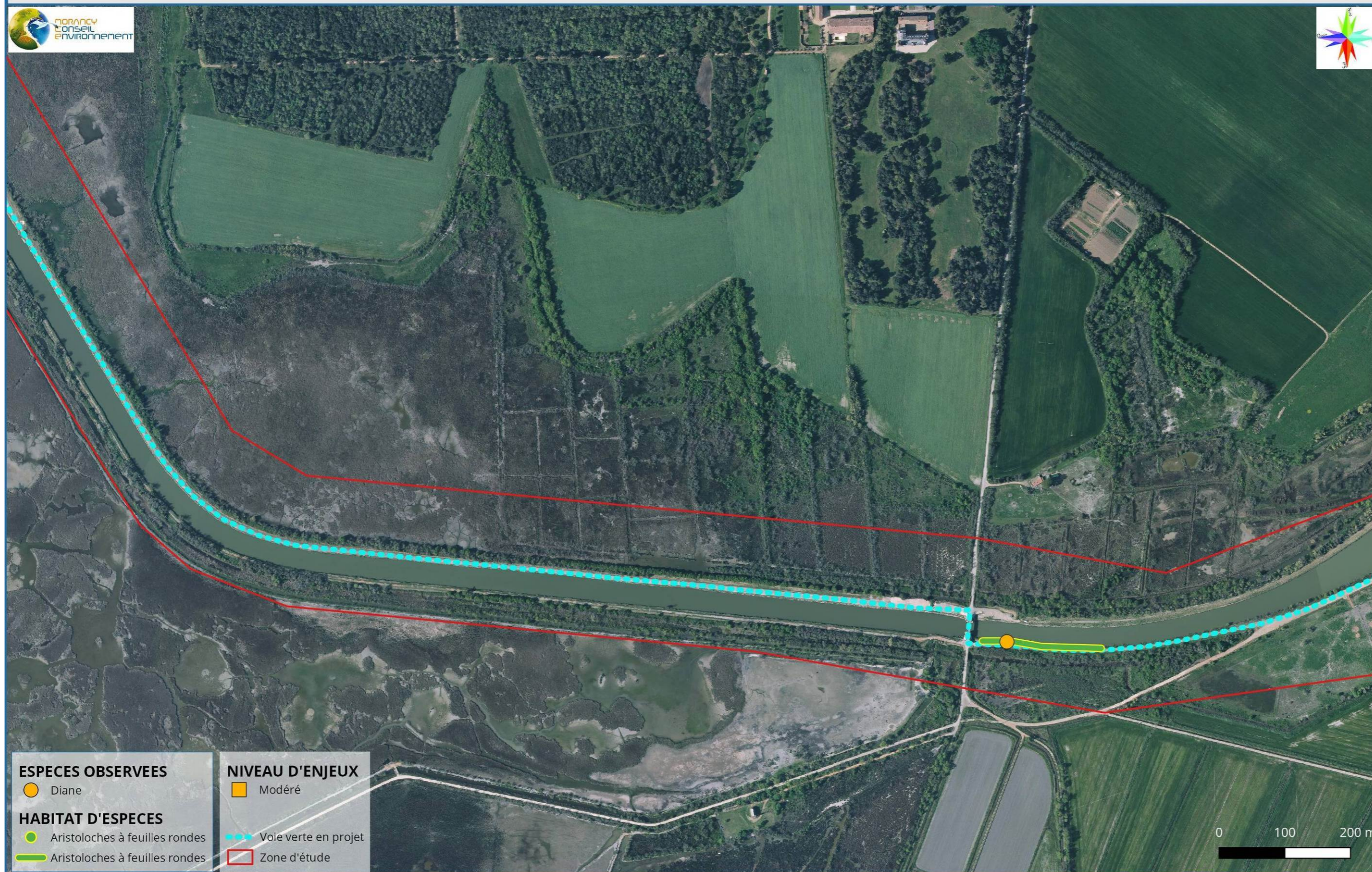
Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# INSECTES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 4/6

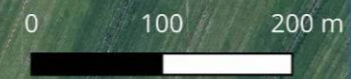


Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# INSECTES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 5/6

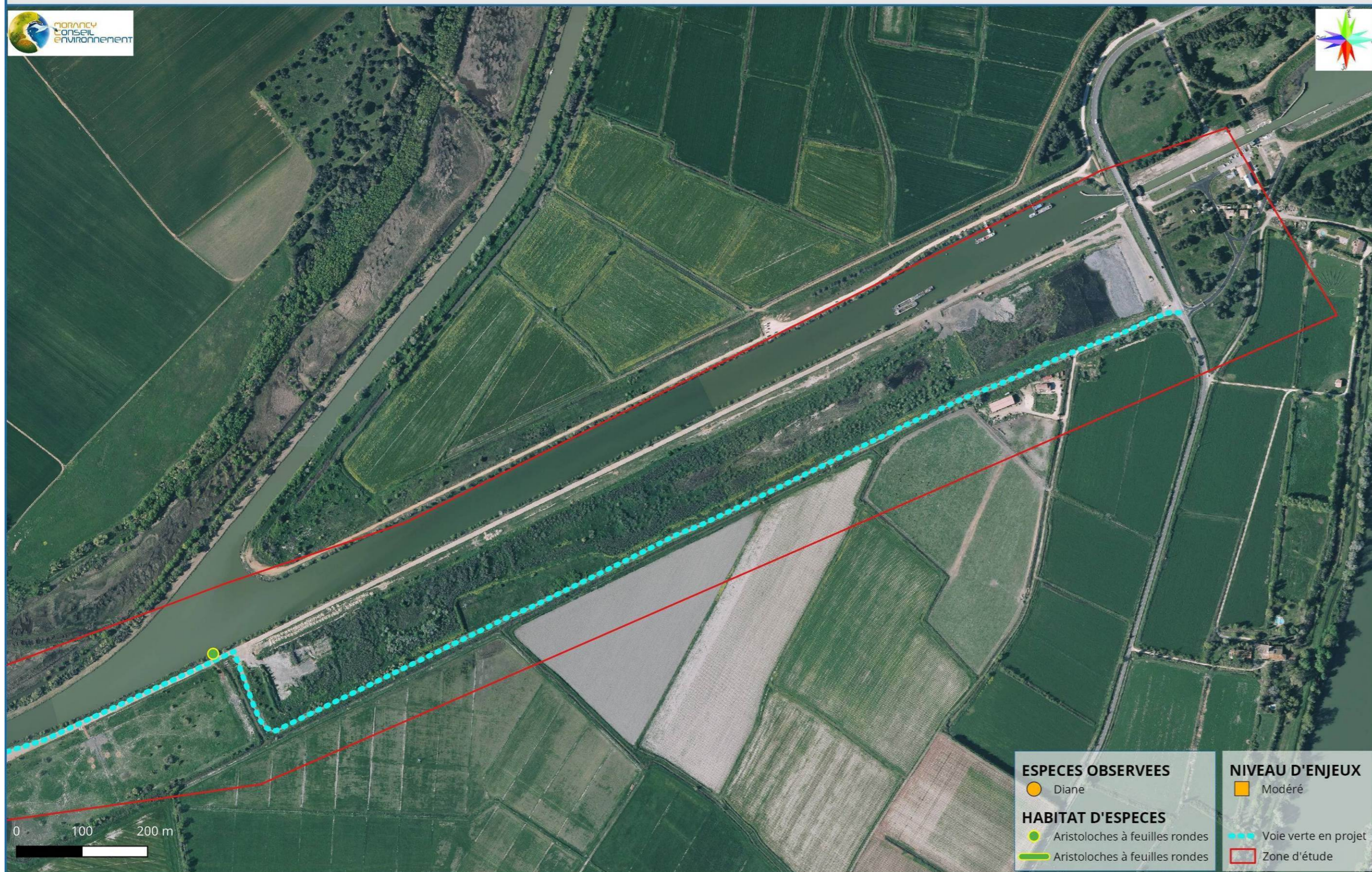
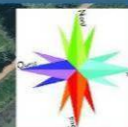


<b>ESPECES OBSERVEES</b>	<b>NIVEAU D'ENJEUX</b>
● Diane	■ Modéré
<b>HABITAT D'ESPECES</b>	--- Voie verte en projet
● Aristoloches à feuilles rondes	▭ Zone d'étude
● Aristoloches à feuilles rondes	



# INSECTES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 6/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020



<b>ESPECES OBSERVEES</b> ● Diane	<b>NIVEAU D'ENJEUX</b> ■ Modéré
<b>HABITAT D'ESPECES</b> ● Aristoloches à feuilles rondes ■ Aristoloches à feuilles rondes	- - - Voie verte en projet ■ Zone d'étude

### e. Poissons

Rappelons ici que l'expertise des poissons n'a été réalisée qu'en **termes de potentialité de présence de certaines espèces à enjeu**, basée sur l'analyse des habitats rencontrés et des données locales disponibles.

Ainsi seules les espèces à enjeu local de conservation fort et modéré jugées fortement potentielles dans les zones humides concernées par le fuseau d'étude font l'objet de monographies.

#### Espèce fortement potentielle à enjeu local de conservation fort

##### - Anguille européenne (*Anguilla anguilla*), BA3

Espèce eurytherme et euryhaline<sup>4</sup>, elle colonise tous les milieux aquatiques continentaux accessibles, depuis les estuaires jusqu'à l'amont des bassins versants sans pour autant atteindre l'étage montagnard. L'Anguille européenne est un carnassier opportuniste. Elle se reproduit vraisemblablement en Mer des Sargasses par 400 mètres de fond avant d'y mourir.

Migratrice, l'espèce est menacée par l'anthropisation des milieux et la rupture des continuités écologiques empêchant la dévalaison et/ou la montaison. Les civelles (forme juvénile de l'anguille) font l'objet d'une forte pression économique entraînant diverses formes de braconnage. L'espèce se révèle un excellent bio-indicateur notamment pour sa capacité de bioaccumulation des PCBs.

L'espèce présente un statut de conservation très défavorable sur la liste rouge des espèces menacées de poisson de 2019 : elle **est classée en danger critique d'extinction** (CR).

#### Contexte local

Dans la zone d'étude, le canal et le contre-canal d'une largeur supérieure à deux ou trois mètres constituent un habitat propice à l'Anguille européenne. La présence ponctuelle d'obstacles physiques (ex : écluses) constitue certainement un facteur limitant quant à l'accomplissement de son cycle de développement. En effet, l'Anguille ne pouvant circuler librement vers l'amont et l'aval des canaux, la remontée des civelles et la dévalaison des individus matures vers les zones de reproduction (Mer des Sargasses) doivent être perturbées. Quoi qu'il en soit, la longévité de l'espèce (20 à 30 ans en moyenne) présume d'une colonisation des canaux sans doute antérieure à la construction des barrières physiques, d'où sa potentialité de présence jugée forte sur l'intégralité du tracé.

#### Espèce fortement potentielle à enjeu local de conservation modéré

##### - Bouvière (*Rhodeus amarus*), PN, DH2, BE3

Espèce de petite taille, vivant dans les eaux calmes aux substrats sablo-limoneux et riches en végétation aquatique. Sa présence est dépendante à celle des mollusques bivalves (*Unionidae*, *Anodonta sp.* ou *Unio sp.*), hôte obligatoire pour sa reproduction : les œufs sont déposés dans la cavité palléale du bivalve, en avril-juin.

#### Contexte local

Le contre-canal, de par ses caractéristiques hydrologiques (courant lent notamment) et la nature des habitats aquatiques disponibles (substrat sableux et vaseux, présence de végétation aquatique), est favorable à la présence de la Bouvière. A noter également que cette espèce et son hôte vital peuvent subir des prédatations par

<sup>4</sup> Une espèce euryhaline pond obligatoirement en mer. Elle fait des incursions plus ou moins longues et nécessaires dans les hydrosystèmes continentaux et colonise plus ou moins complètement l'aval des axes fluviaux en fonction de son trait de vie.

les espèces allochtones invasives (écrevisses, ragondins...) au sein du contre-canal. Cette espèce d'intérêt communautaire (inscrite à l'annexe 2 de la directive Habitats), et au cycle biologique complexe, justifie un enjeu local de conservation modéré.

### f. Amphibiens

Une liste de 4 espèces avérées a été dressée. Les données bibliographiques font état de la présence aux abords d'une autre espèce, le Pélobate cultripède, non observé lors des prospections terrain. Cette espèce reste toutefois potentielle et est présentée ci-dessous.

Les monographies présentées ci-dessous concernent les espèces avérées à enjeu local de conservation modéré et faible, et celles fortement potentielles à enjeu local de conservation fort et modéré.

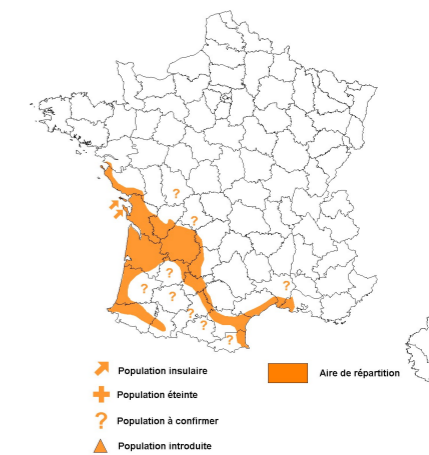
#### ◆ Espèces à enjeu local de conservation fort

##### Espèces avérées

##### - Grenouille de Perez (*Pelophylax perezi*), PN3, DH5, BE3, Reproduction, Habitat terrestre, Transit



**Grenouille de Perez en insolation**  
 A. FIZESAN, 12/05/2011, Ponteilla (66)



**Répartition de la Grenouille de Perez en France**  
 Selon : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

Espèce ibéro-française méridionale, la Grenouille de Pérez présente une aire de répartition réduite, couvrant un petit quart Sud-ouest de la France. Elle atteint sa limite orientale de répartition dans l'ouest des Bouches-du-Rhône. Cette espèce fréquente un large spectre d'habitats aquatiques, doux à légèrement saumâtres : canaux, fossés, mares, cours d'eau, etc.

Elle serait en déclin, notamment en raison de la concurrence engendrée par l'introduction et l'expansion de la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) en France. Au niveau régional, l'espèce présente un enjeu de conservation fort (hiérarchisation DREAL Occitanie, CSRPS, 2019).

#### Contexte local

La Grenouille de Perez présente une population camarguaise relativement étendue de Fos-sur-Mer (13) à Aigues-Mortes (30), où elle colonise volontiers marais et canaux à disposition.

L'espèce a été inventoriée à plusieurs reprises à proximité de la halte nautique de Gallician, à l'ouest de la zone d'étude. Ces observations corroborent d'ailleurs les données bibliographiques (BIOTOPE, 2009) qui signalent l'espèce dans ces mêmes secteurs aquatiques. Les casiers de stockage situés à l'extrémité est du fuseau, qui constituent des mares temporaires après des intempéries, sont également colonisés par l'espèce.

L'espèce exploite vraisemblablement ces casiers et quelques portions du contre-canal pour se reproduire

(aucune trace de reproduction découverte par ailleurs) du moins dans les secteurs qui sont les plus en eau et pourvus d'une végétation abondante sur les berges. Les marais périphériques du fuseau d'étude sont également exploités.

#### Espèce fortement potentielle

Le **Pélobate cultripède** (*Pelobates cultripes* ; PN2, DH4, BE2) est une espèce présente en péninsule ibérique et en France. Son aire de répartition française est disjointe, constituée d'un noyau atlantique et d'un noyau méditerranéen. Ses sites de reproduction sont très diversifiés mais il semblerait néanmoins que l'espèce ait une prédilection pour les points d'eau dégagés avec une végétation peu développée, permettant un ensoleillement suffisant.

Actuellement moins de 150 stations sont recensées en France avec seulement 30 populations connues pour la Provence, et 70 en Languedoc-Roussillon. La plupart des populations encore présentes sont isolées et de petite taille. Outre l'urbanisation et les divers aménagements, qui semblent être la cause principale de déclin sur le littoral, il convient de mentionner la réduction des habitats ouverts (reboisement liée à la déprise rurale) et l'empoisonnement des pièces d'eau comme deux facteurs qui contribuent fortement à la raréfaction de l'espèce. L'espèce présente un enjeu de conservation régional très fort (hiérarchisation DREAL Occitanie, CSRPS, 2019).

#### Contexte local

L'espèce est connue historiquement au sein de la zone d'étude au niveau du Pont des Tourradons (EPHE, 1996) de la commune de Le Cailar, et du relais des Tourrades (EPHE, 1995) sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze. Observée en phase terrestre, l'espèce se reproduit probablement dans les mares, fossés, voire lagunes périphériques de la zone d'étude. Le canal du Rhône à Sète et le contre-canal, très poissonneux, paraissent quant à eux peu adaptés à la reproduction de l'espèce (pression de prédation trop importante). En revanche, les zones ouvertes telles que les pistes et leurs bordures végétalisées peuvent constituer des habitats attractifs pour ses activités alimentaires et de transit. Quoiqu'il en soit, mise à part quelques portions de talus artificiels au substrat plus ou moins meuble (terre remaniée) qui bordent la piste principale, les habitats terrestres de la zone d'étude paraissent peu adaptés à l'enfouissement des individus (substrat globalement trop artificialisé et caillouteux, voire trop végétalisé). **Le Pélobate cultripède est par conséquent jugé fortement potentiel en phase terrestre (transit et chasse) dans la zone d'étude, en particulier au sein du tronçon 2.**

#### ◆ Espèces à faible enjeu local de conservation

#### Espèce avérée

Le **Pélobate ponctué** (*Pelodytes punctatus* ; PN3, BE3) est une espèce ibéro-française. Il est répandu sur une large partie du territoire, mais peu présent dans l'Est de la France. Espèce de plaines et de plateaux, elle est inféodée aux milieux ouverts à semi-ouverts. C'est une espèce pionnière qui colonise les milieux créés ou modifiés par l'Homme. Les milieux de prédilection pour la ponte sont essentiellement des milieux temporaires de faible profondeur.

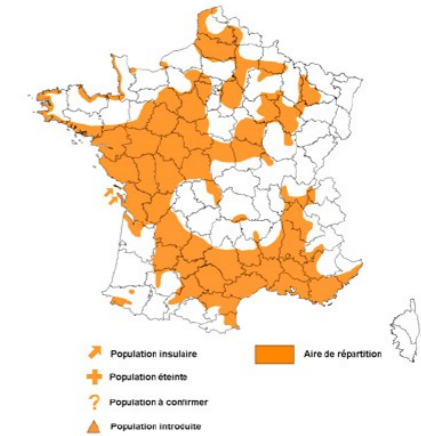


S. Roinard, 31/03/2010, Fos-sur-Mer (13)

#### **Pélobate ponctué**

#### Contexte local

Le Pélodyte ponctué est connu historiquement plus à l'ouest, au nord du Mas d'Anglas (EPHE, 1989) sur la commune de Le Cailar, du marais de la Tour Carbonnière (EPHE, 1986) et du Mas de Mahistre (EPHE, 1991) sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze. A l'instar du Pélobate cultripède, l'espèce se reproduit probablement dans les mares, fossés, voire lagunes périphériques de la zone d'étude. Le Canal du Rhône à Sète et le contre-canal, très poissonneux, paraissent quant à eux peu adaptés à la reproduction de l'espèce (pression de prédation trop importante). En revanche, les zones ouvertes telles que les pistes et leurs bordures végétalisées peuvent constituer des habitats attractifs pour ses activités alimentaires et de transit. Si le Pélodyte ponctué n'a pas été observé en 2012, plusieurs individus ont été contactés au cours des inventaires de 2020, au niveau d'un fossé en bordure du tracé, sur le secteur des casiers, à l'extrémité est du tracé. Il se reproduit probablement sur ce secteur de fossé.



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

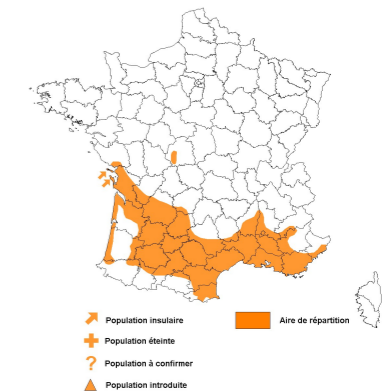
#### **Répartition nationale du pélobate ponctué**

#### - **Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), PN2, DH4, BE2, Reproduction, Habitat terrestre, Transit**



S. ROINARD, 05/05/2010, Beaucaire (30)

#### **Rainette méridionale adulte**



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

#### **Répartition de la Rainette méridionale en France**

La Rainette méridionale est une espèce présente dans la péninsule Ibérique, le Sud de la France et le Nord de l'Afrique. Anthropophile, elle est commune dans le midi de la France où elle peut former de grandes populations. On la trouve principalement dans la végétation à proximité de points d'eau stagnante naturels, avec une végétation suffisamment riche (marais, roselières, mares, etc.). Elle dépasse rarement les 1 000 mètres d'altitude et pond dans les mares, sources, fossés d'irrigation, mares temporaires et prairies inondées.

Elle reste commune et non menacée sur une grande partie de son aire de répartition.

vraisemblablement tous les canaux à disposition dans le secteur considéré.

### Contexte local

La Rainette méridionale a été régulièrement contactée sur l'ensemble du linéaire d'étude, particulièrement lors des inventaires de 2020. Elle a été inventoriée notamment au contact sonore de mâles chanteurs (de nuit mais également de jour). Ces observations sont réparties le long de la zone d'étude et se concentrent au sein du contre-canal exploité sans aucun doute pour la reproduction de l'espèce. Les données bibliographiques (BIOTOPE, 2009) confirment que l'espèce est omniprésente dans le secteur biogéographique considéré.

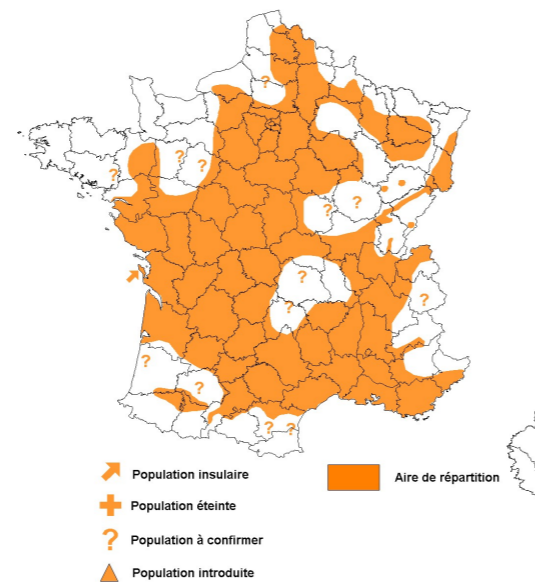
#### ◆ Cas particulier

- Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), PN3, DH5, BE3, Reproduction, Habitat terrestre, Transit



FIZESAN, 09/05/2012, Bellegarde (30)

**Grenouille rieuse en thermorégulation**



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition nationale**

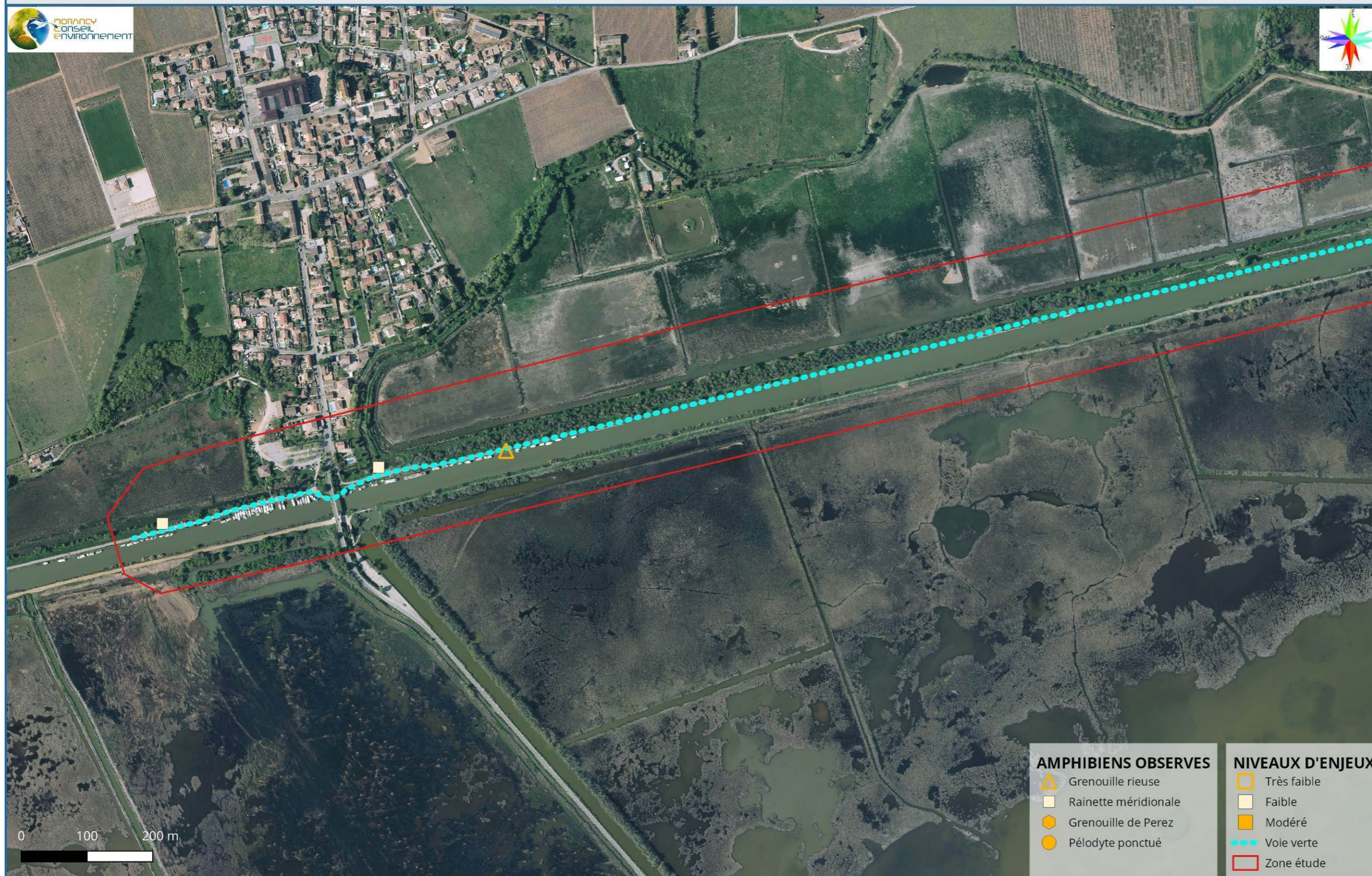
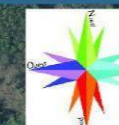
La Grenouille rieuse, originaire d'Europe centrale et autochtone à l'ouest jusqu'en l'Alsace, a colonisé la France dans les années 70 suite à des introductions. Cette espèce est la plus opportuniste de nos amphibiens. Elle colonise presque tous les plans d'eau disponibles, formant souvent des peuplements denses et très bruyants.

La Grenouille rieuse est abondante sur l'ensemble de son aire de répartition, en particulier en Languedoc-Roussillon où elle peut partager les mêmes milieux que la Grenouille de Perez (*Pelophylax perezi*), et ainsi entrer en compétition avec elle.

### Contexte local

La Grenouille rieuse n'a été inventoriée sur ce tronçon d'étude. Les données bibliographiques confirment ce résultat (BIOTOPE, 2009). Espèce appréciant les points d'eau relativement profonds et permanents, elle exploite

# AMPHIBIENS - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 1/6





Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# AMPHIBIENS - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 2/6



**AMPHIBIENS OBSERVES**

- Grenouille rieuse
- Rainette méridionale
- Grenouille de Perez
- Pélodyte ponctué

**NIVEAUX D'ENJEUX**

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Voie verte
- Zone étude

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# AMPHIBIENS - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 3/6



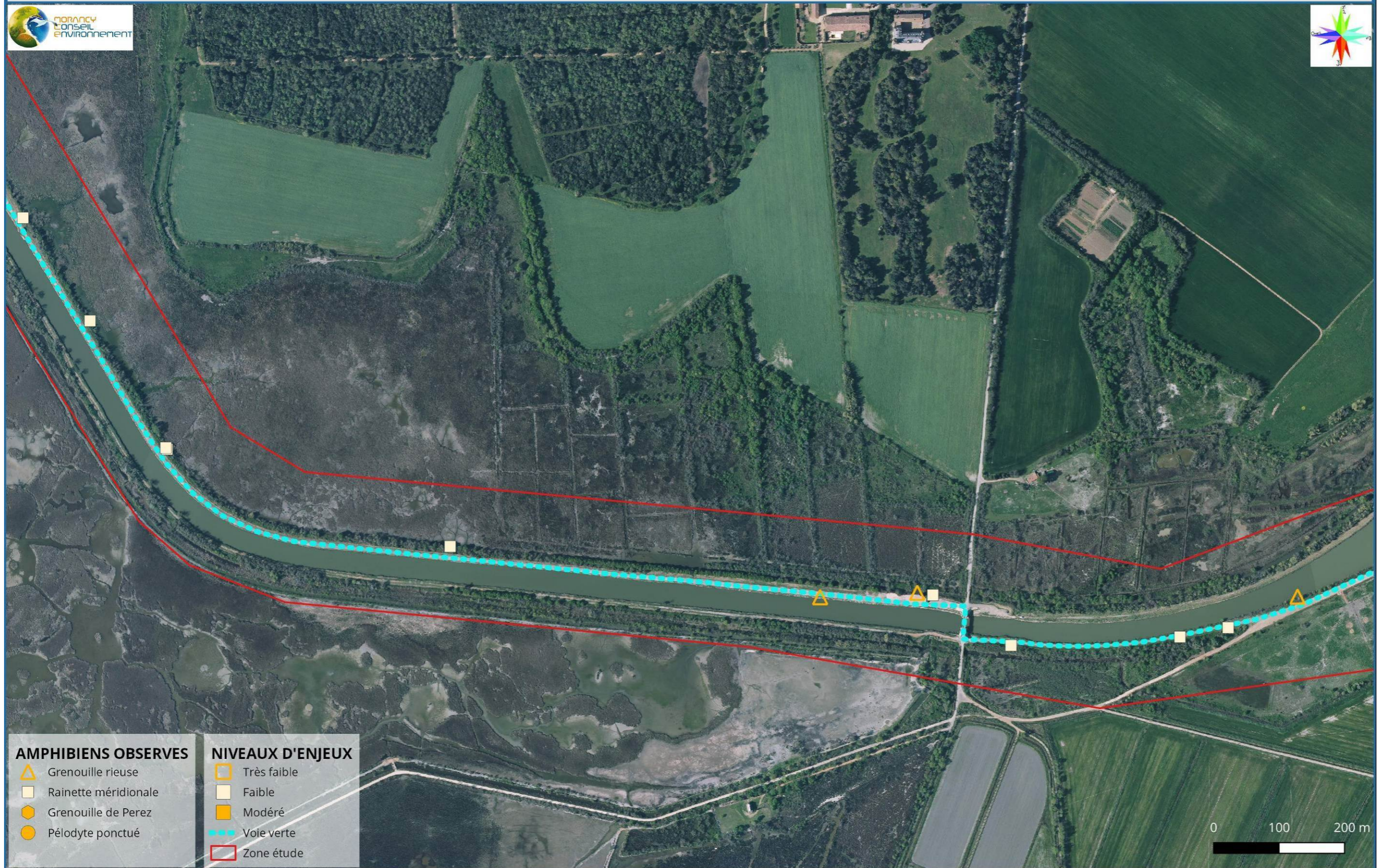
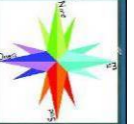
Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# AMPHIBIENS - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 4/6



Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# AMPHIBIENS - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 5/6



**AMPHIBIENS OBSERVES**

- Grenouille rieuse
- Rainette méridionale
- Grenouille de Perez
- Pélodyte ponctué

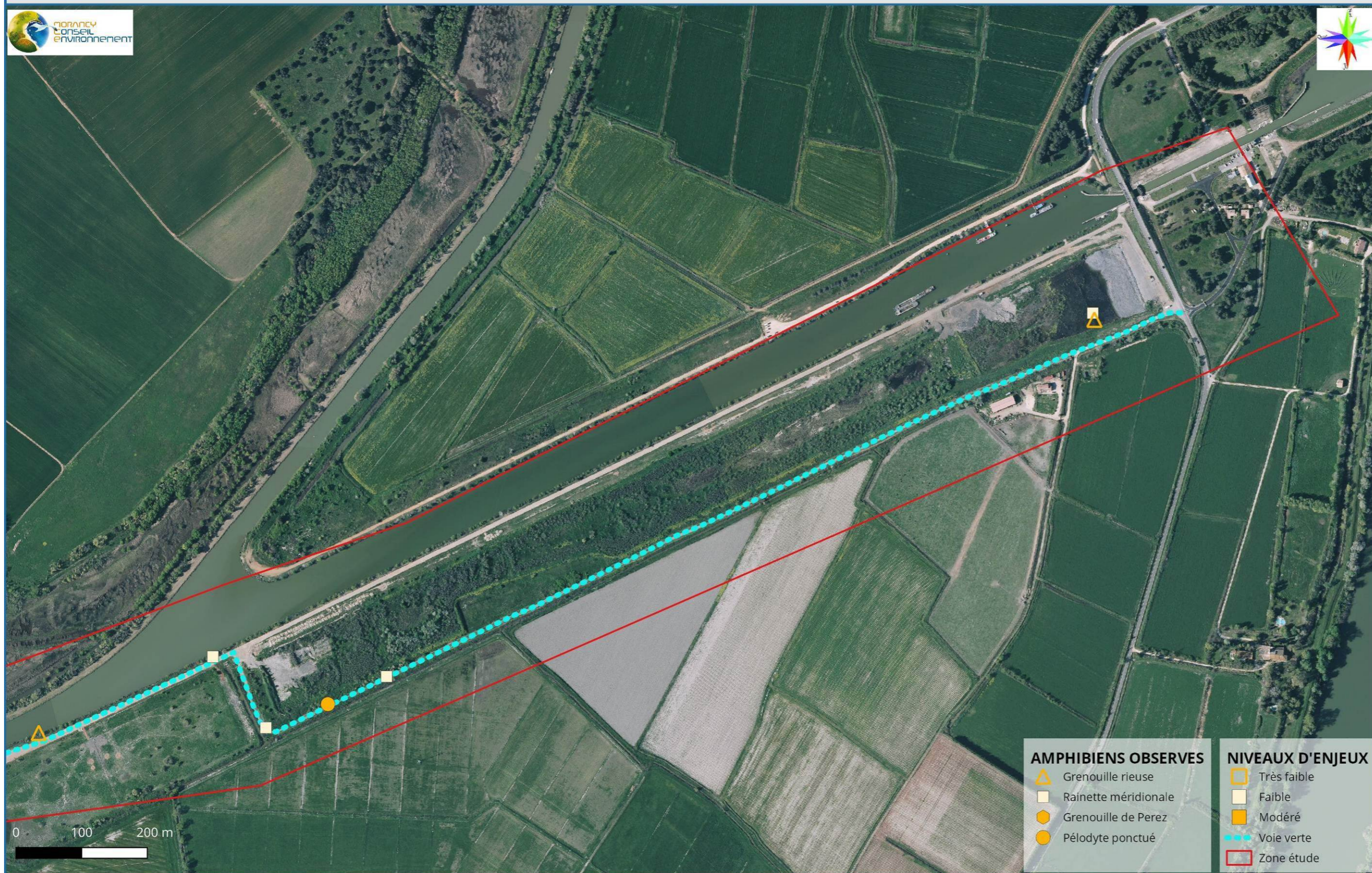
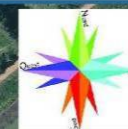
**NIVEAUX D'ENJEUX**

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Voie verte
- Zone étude



Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# AMPHIBIENS - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 6/6



AMPHIBIENS OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
	Grenouille rieuse		Très faible
	Rainette méridionale		Faible
	Grenouille de Perez		Modéré
	Pélodyte ponctué		Voie verte
			Zone étude

## g. Reptiles

Une liste de **8 espèces** avérées a été dressée, et est présentée en annexe. Dans l'aire d'étude les données bibliographiques (Données S.I.N.P.) font état de 2 autres espèces : le seps strié et la tarantule de Maurétanie. Toutefois, ces 2 espèces n'ont pas été recensées dans le fuseau d'étude, mais sur la berge opposée à celle où le projet de voie verte est prévu.

Les monographies présentées ci-dessous concernent les espèces avérées à enjeu local de conservation fort, modéré et faible, ainsi qu'une espèce fortement potentielle à enjeu local de conservation modéré.

### ◆ Espèces à enjeu local de conservation fort

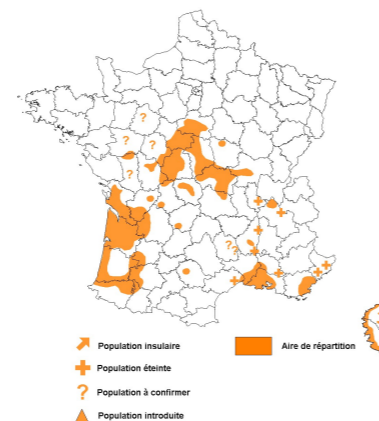
#### Espèce avérée

#### - Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), PN2, DH2, DH4, BE2, Reproduction/Habitat



A. FIZESAN, 19/06/2012, Saint-Gilles (30)

Cistude d'Europe adulte sur son micro-habitat d'insolation



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

Répartition de la Cistude d'Europe en France

La Cistude d'Europe est présente dans une grande partie du continent européen excepté dans le Nord et certaines parties du Centre. En France, elle se retrouve dans le Sud-ouest, le Centre, le long de la Méditerranée et en Corse. Elle fréquente une grande variété d'habitats aquatiques non salés, avec une préférence pour les eaux stagnantes, bien qu'elle apprécie également certains petits ruisseaux d'eau vive, notamment dans les Maures (83). Les sites qu'elle occupe sont, de façon générale, peu boisés.

Autrefois très répandue, la Cistude d'Europe présente aujourd'hui des populations extrêmement fragmentées là où elle subsiste. Elle a disparu de la plupart des grands cours d'eau ainsi que du tiers Nord du pays. Les causes de régression de l'espèce sont essentiellement d'origine anthropique, liées aux modifications de l'espace : drainage des zones humides, curage, endiguement des cours d'eau, pollutions diverses, fragmentation du milieu, urbanisation...

#### Contexte local

À l'échelle biogéographique considérée, le tronçon d'étude traverse la population de Cistudes de Camargue gardoise, au niveau des six communes concernées (Aigues-Mortes à St Gilles). Cette population peut être subdivisée en deux noyaux, la « sous-population » des étangs du Scamandre/Charnier et la « sous-population » des communes d'Aigues-Mortes/Saint-Laurent-D'Aigouze (30), reliées entre elles par un réseau hydrique de canaux, mais également reliées à la « sous-population » de Camargue présente aux Saintes-Maries-de-la-Mer (13). La présence de ce réseau joue par conséquent un rôle essentiel pour maintenir une fonctionnalité écologique et des échanges entre sous-populations.

Au niveau de la zone d'étude globale, en particulier au niveau du contre-canal bordant le tracé de la voie, deux

« foyers » d'observations peuvent être distingués d'est en ouest :

#### → du pont d'Espeyran au sud du marais de Gougourlier (partie est du tronçon) :

Un total de 5 individus (4 adultes + 1 juvénile) a été observé en insolation ou en alimentation dans le contre-canal. Les données bibliographiques (BIOTOPE, 2009 ; CEN LR, 2008 ; EPHE, 1988) confirment que cette zone est d'intérêt pour l'espèce. Les berges de ce contre-canal (environ 2 km linéaires), en particulier au sud du marais de Gougourlier, constituent par ailleurs des sites de ponte potentiellement utilisés par l'espèce, puisqu'elles présentent toutes les conditions favorables au bon développement des œufs (habitats terrestres au substrat plus ou moins meuble, bonne exposition, végétation au sol peu dense et zone non inondable). Néanmoins, l'exploitation prioritaire de cet habitat en tant que site de ponte est à nuancer compte-tenu de la disponibilité en surface d'habitats propices de même nature aux alentours (centaines d'hectares), notamment au sein des prairies pâturées du marais ;

#### → le marais du Port de Plaisance de Gallician :

L'espèce n'a pas été observée par ECO-MED malgré des recherches ciblées. Néanmoins, un individu observé dans ce marais (BIOTOPE, 2012), confirme que l'espèce y est toujours présente (EPHE, 2000 et 1993). Quelques micro-habitats d'insolation (berges, touffes de végétation) sont effectivement disponibles tout au long du fuseau d'étude, mais, étant donné le faible nombre d'observations actuelles, l'espèce exploiterait plutôt la partie sud de cette zone humide pour s'alimenter que pour s'y reproduire. Les habitats terrestres de la zone d'étude, au regard de ce marais, paraissent de surcroît moins favorables à la ponte.

Au-delà plus à l'ouest, un autre foyer historique est recensé au niveau du **Relais des Tourrades**. Des données historiques indiquent la présence de la cistude au Relais des Tourrades (EPHE, 2000), mais ces observations restent *a priori* assez sporadiques. La Cistude d'Europe doit prospérer d'avantage au nord, dans les zones humides qui ceignent la Tour Carbonnière. **En 2020, la cistude d'Europe a été observée à plusieurs reprises, autour de la Tour Carbonnière** et dans les marais entre la tour et le relais des Tourades (5 individus, observations Morancy Conseil Environnement, 2020).

#### Espèces fortement potentielles

Aucune autre espèce de reptile à enjeu local de conservation fort n'est jugée fortement potentielle dans la zone d'étude.

### ◆ Espèces à enjeu local de conservation modéré

#### Espèce avérée

Aucune espèce à enjeu local de conservation modéré n'a été avérée au sein de la zone d'étude.

#### Espèce fortement potentielle

La **Couleuvre d'Esculape** (*Zamenis longissimus* ; PN2, DH2, DH4, BE2) est présente du Nord de l'Espagne à la mer Noire et de la Grèce au Sud de la Pologne. Elle se retrouve dans une grande partie du territoire français. Elle est absente du Nord du pays, d'une bonne partie du Sud-ouest, des chaînes montagneuses de l'Est de la France et de la Corse. Elle affectionne surtout les forêts ensoleillées, les broussailles ainsi que les bords de champs.

Malgré sa large répartition, la Couleuvre d'Esculape est menacée sur l'ensemble de son aire de distribution en raison de la destruction de ses habitats et du trafic routier.

#### Contexte local

La Couleuvre d'Esculape reste très difficile à observer en Camargue même si ponctuellement, quelques données

la mentionnent sur les communes d'Arles et de Saintes-Maries-de-la-Mer dans les Bouches-du-Rhône, et Saint-Gilles, Vauvert et Aigues-Mortes dans le Gard (EPHE, 1972 à 2007).

L'espèce n'a pas été observée par ECO-MED en 2012, ni par M.C.E en 2020, lors de la réactualisation des inventaires. Néanmoins, une donnée assez récente atteste de sa présence (BIOTOPE, 2009) à l'ouest du tracé sur la commune de Vauvert. Une autre donnée (SINP) fait état de sa présence sur la berge opposée, au sud du canal du Rhône à Sète, au projet au niveau du pont de Franquevaux.

**Espèce non contactée malgré des prospections ciblées**

Le Seps strié (*Chalcides striatus* ; PN3, BE3), peu représenté à l'échelle biogéographique considérée, a bénéficié de prospections ciblées dans les quelques habitats de pelouses herbeuses denses. Néanmoins, l'espèce n'a pas été contactée. Les habitats concernés sont pour la plupart très remaniés et présentent une végétation majoritairement rudérale suite aux créations passées de la piste et du Canal du Rhône à Sète. Sa potentialité de présence est par conséquent jugée faible au sein de la zone d'étude.

L'espèce est mentionnée une seule fois dans la base de données du SINP (Observation CBE, 2013), au niveau de Gallician, mais sur la berge opposée, au sud du canal du Rhône à Sète. Cette station est hors zone d'étude, à l'ouest du pont de Gallician.

♦ **Espèces avérées à faible enjeu local de conservation**

- **Orvet fragile (*Anguis fragilis fragilis*), PN3, BE3, Reproduction**



A. FIZESAN, 10/05/2012, Sumène (30)

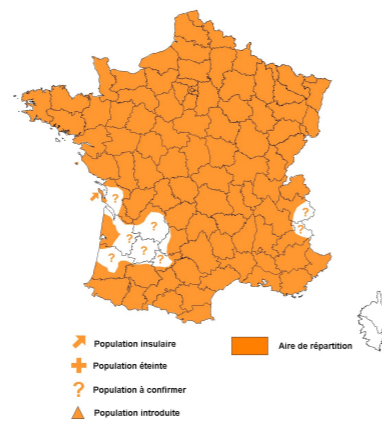
**Orvet fragile adulte**

L'Orvet fragile, espèce à large répartition eurasiatique, est commun en France. Cette espèce est essentiellement forestière, mais peut s'adapter à toutes sortes d'habitats pourvus d'un couvert végétal important ou d'une certaine humidité. Il peut atteindre 2400 mètres d'altitude.

L'Orvet n'est pas une espèce particulièrement menacée tant sa répartition est étendue et son amplitude altitudinale grande. De plus, il est relativement anthropophile et l'extension de la forêt dans le Midi méditerranéen est un facteur favorable à son maintien dans des habitats où il est peu abondant.

**Contexte local**

L'Orvet fragile est présent en Camargue gardoise, bien que ses mœurs discrètes limitent sans doute les connaissances quant à sa répartition locale. Un seul individu a été observé. L'espèce affectionne en effet dans ce contexte camarguais les habitats forestiers frais conditionnés entre autre par la présence de canaux.



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

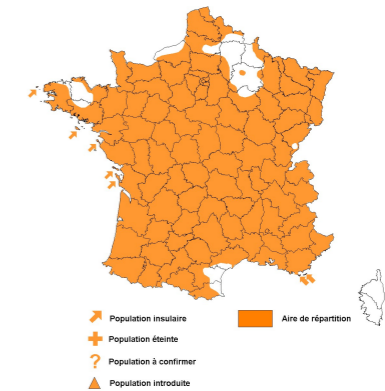
**Répartition nationale**

- **Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), PN2, DH4, BE2, Reproduction**



FIZESAN, 23/05/2012, Saint-Laurent-d'Aigouze (30)

**Lézard des murailles en insolation**



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition du Lézard des murailles en France**

Le Lézard des murailles, espèce d'Europe moyenne et méridionale, est le reptile le plus ubiquiste de France continentale, colonisant presque tous les habitats disponibles dès lors qu'ils offrent des substrats durs et des places d'ensoleillement. Le Lézard des murailles est aussi le reptile qui s'accommode le mieux de l'anthropisation. Cette espèce est abondante dans la majeure partie du territoire français.

**Contexte local**

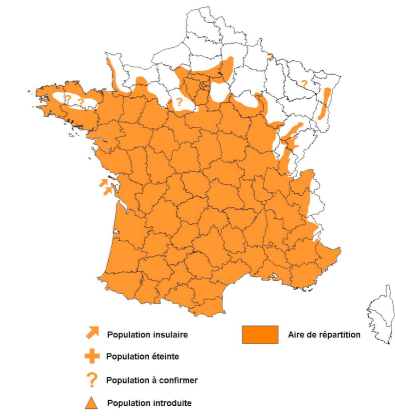
Le Lézard des murailles est omniprésent en Camargue gardoise tant sa valence écologique est grande. Plus d'une dizaine d'individus a été observée tout au long de la zone d'étude. Il est observé dès qu'un habitat propice est présent (ouvrage en béton, vannes martelière, petit pont, amas de blocs... Il est également observé sur les zones anthropisées (habitations, ponts).

- **Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata bilineata*), PN2, DH4, BE2, Reproduction**



A. FIZESAN, 23/05/2012, Saint-Laurent-d'Aigouze (30)

**Lézard vert occidental dissimulé dans la végétation**



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition nationale**

Le Lézard vert occidental, espèce médio-européenne, est largement répandu en France à l'exception du Nord et de l'Est de la France. Cette espèce relativement forestière se rencontre dans divers milieux de plaines et collines, ainsi qu'en montagne jusqu'à 2200 mètres d'altitude.

Il tend à disparaître dans les milieux trop anthropisés.

**Contexte local**

Le Lézard vert occidental est présent dans tous les milieux végétalisés de la Camargue gardoise. Au sein de la zone d'étude, une dizaine d'individus de Lézard vert occidental a été inventoriée, avec une nette concentration d'individus dans les milieux bien végétalisés à l'est du tronçon 1. Globalement, l'espèce est à même de coloniser tous les habitats à disposition au sein des deux tronçons, pourvu qu'un important couvert végétal y soit présent.

- **Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus monspessulanus*), PN3, BE3, Reproduction**



A. FIZESAN, 23/05/2012, Vauvert (30)

**Couleuvre de Montpellier à l'affût**

La Couleuvre de Montpellier est une espèce qui présente une vaste répartition circumméditerranéenne. Elle affectionne tout particulièrement les milieux ouverts : vergers, vignes, friches, garrigues, forêts claires, etc. Elle se nourrit de lézards, de petits mammifères, de jeunes oiseaux et de serpents.

Elle est abondante dans son aire de répartition française mais semble en régression ces deux dernières décennies. La fragmentation et la destruction de son habitat (urbanisation, aménagements linéaires, reforestation des garrigues ouvertes) et le trafic routier semblent en être les principales causes.

**Contexte local**

La Couleuvre de Montpellier est très bien représentée en Camargue gardoise. Un total de 6 individus a été observé, en particulier au sein du tronçon 2. Tous les talus artificiels et les enrochements au niveau du Canal du Rhône à Sète constituent des habitats de choix pour l'espèce qui affectionne les zones remaniées tant qu'elles offrent une disponibilité en zones refuges et en ressources trophiques suffisantes.



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition nationale**

- **Couleuvre à collier ou couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), PN2, BE3, Reproduction**



A. FIZESAN, 23/05/2012, Vauvert (30)

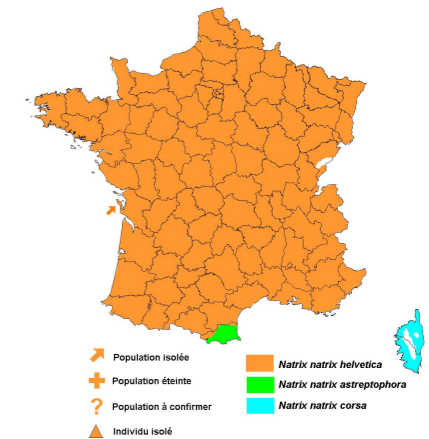
**Couleuvre à collier adulte**

La Couleuvre à collier est une espèce eurasiatique à large répartition (présente de la péninsule ibérique à la Russie). En France, la Couleuvre à collier est présente sur l'ensemble du territoire. L'espèce est semi-amphibie, mais moins tributaire de l'eau que la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*).

La Couleuvre à collier est le serpent le plus répandu en France et ne paraît pas menacé à court ou moyen terme.

**Contexte local**

Un seul individu a été observé au niveau des berges du contre-canal qui bordent la halte nautique de Gallician. Bien plus discrète dans ce contexte camarguais que sa « cousine », la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), elle n'en reste pas moins potentiellement présente le long de tous les cours d'eau de la zone d'étude, notamment ceux offrant une végétalisation rivulaire adéquate et une fréquentation humaine limitée.



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition nationale**

- **Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), PN3, BE3, Reproduction**



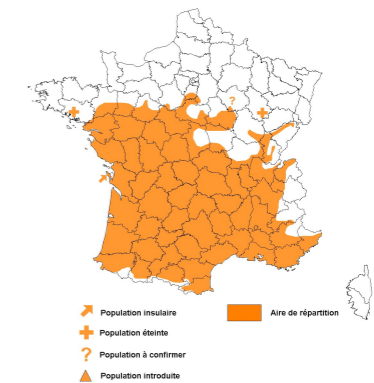
A. FIZESAN, 23/05/2012, Vauvert (30)

**Couleuvre vipérine subadulte**

Espèce ibéro-française présente également en Sardaigne et en Afrique du Nord, la Couleuvre vipérine occupe en France une majeure partie du territoire, dont la limite nord se trouve au sud de la région parisienne. Cette couleuvre amphibie est souvent très commune dans les mares et les vasques.

La Couleuvre vipérine est particulièrement abondante au sein de sa répartition (hors Corse) et ne semble pas menacée à moyen terme.

**Contexte local**



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition nationale**



L'espèce abonde en Camargue gardoise où elle s'adapte à tous les types de zones humides et peut accepter des milieux plus ou moins saumâtres. Quatre individus ont été observés au sein du tronçon 2, essentiellement en chasse dans les canaux. L'espèce peut être considérée comme omniprésente tout au long du fuseau à l'étude qui allie zones d'alimentation/transit aquatiques et zones refuges/transit terrestres.

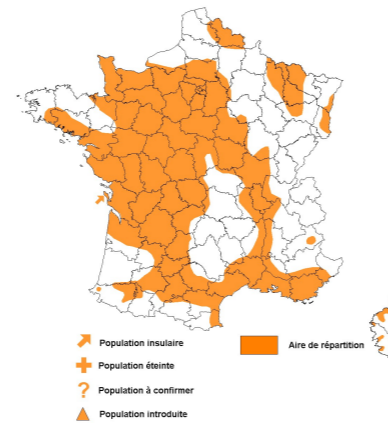
#### ◆ Cas particulier

##### - Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*), Habitat



A. FIZESAN, 23/05/2012, Saint-Laurent-d'Aigouze (30)

**Tortue de Floride sur son poste d'insolation**



Source : GENIEZ & CHEYLAN, 2005

**Répartition nationale**

La Tortue de Floride est une tortue aquatique introduite en Europe originaire du bassin versant du Mississippi aux Etats-Unis. L'espèce n'est pas protégée en France, et son commerce est réglementé. *Trachemys scripta elegans* est interdite à la vente depuis 1997 (application du règlement CE 2551/97 du 15 décembre 1997), alors que *Trachemys scripta scripta* est toujours importée en Europe. L'espèce est souvent relâchée dans le milieu naturel à cause de sa grande taille à l'âge adulte, et des autres désagréments qu'elle crée chez les particuliers. La présence de l'espèce ne justifie aucune mesure de conservation en France.

#### **Contexte local**

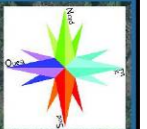
Cette espèce est probablement présente dans toute la Camargue où elle partage généralement les habitats et micro-habitats similaires à la Cistude d'Europe, ce qui peut créer une compétition spatiale, en particulier pour l'accès aux micro-habitats les mieux exposés au soleil.

Les résultats des campagnes d'inventaires de 2012 et de 2020 sont présentés sur les cartes en pages suivantes.

Les données bibliographiques et données du SINP ont été reportées sur ces cartes et apparaissent essentiellement sur la berge sud du canal du Rhône à Sète, de Gallician au pont de Franquevaux.

# REPTILES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 1/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020/SINP 2020  
Fond : BDORTHO@IGN 2010  
Réalisation : MCE 2020

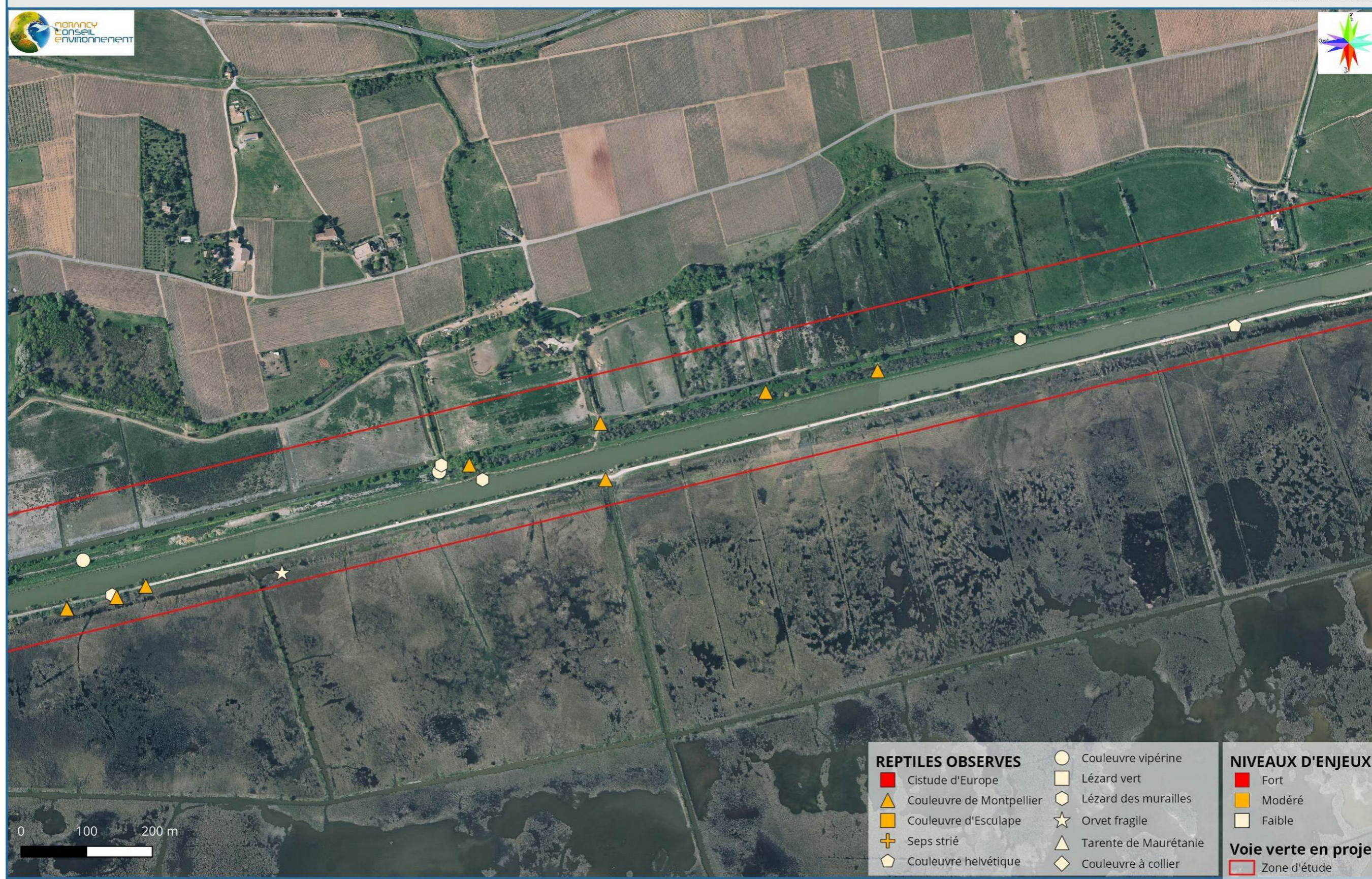


0 100 200 m

REPTILES OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
■	Cistude d'Europe	■	Fort
▲	Couleuvre de Montpellier	■	Modéré
■	Couleuvre d'Esculape	■	Faible
+	Seps strié	■	Voie verte en projet
◊	Couleuvre helvétique	■	Zone d'étude
●	Couleuvre vipérine		
◻	Lézard vert		
◻	Lézard des murailles		
☆	Orvet fragile		
▲	Tarente de Maurétanie		
◊	Couleuvre à collier		

# REPTILES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 2/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020/SINP 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

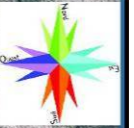


0 100 200 m

REPTILES OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
<span style="color: red;">■</span>	Cistude d'Europe	<span style="color: red;">■</span>	Fort
<span style="color: yellow;">▲</span>	Couleuvre de Montpellier	<span style="color: orange;">■</span>	Modéré
<span style="color: orange;">■</span>	Couleuvre d'Esculape	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Faible
<span style="color: orange;">+</span>	Seps strié	<span style="color: white;">★</span>	
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Couleuvre helvétique	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Lézard vert	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Lézard des murailles	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="color: white;">★</span>	Orvet fragile	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Tarente de Maurétanie	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Couleuvre à collier	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
		<span style="border: 2px solid red; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span>	<b>Voie verte en projet</b>
		<span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span>	Zone d'étude

# REPTILES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 3/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020/SINP 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020



REPTILES OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
■ Cistude d'Europe	● Couleuvre vipérine	■ Fort	Voie verte en projet □ Zone d'étude
▲ Couleuvre de Montpellier	□ Lézard vert	■ Modéré	
■ Couleuvre d'Esculape	◻ Lézard des murailles	□ Faible	
✚ Seps strié	☆ Orvet fragile		
◻ Couleuvre helvétique	△ Tarente de Maurétanie		
	◊ Couleuvre à collier		

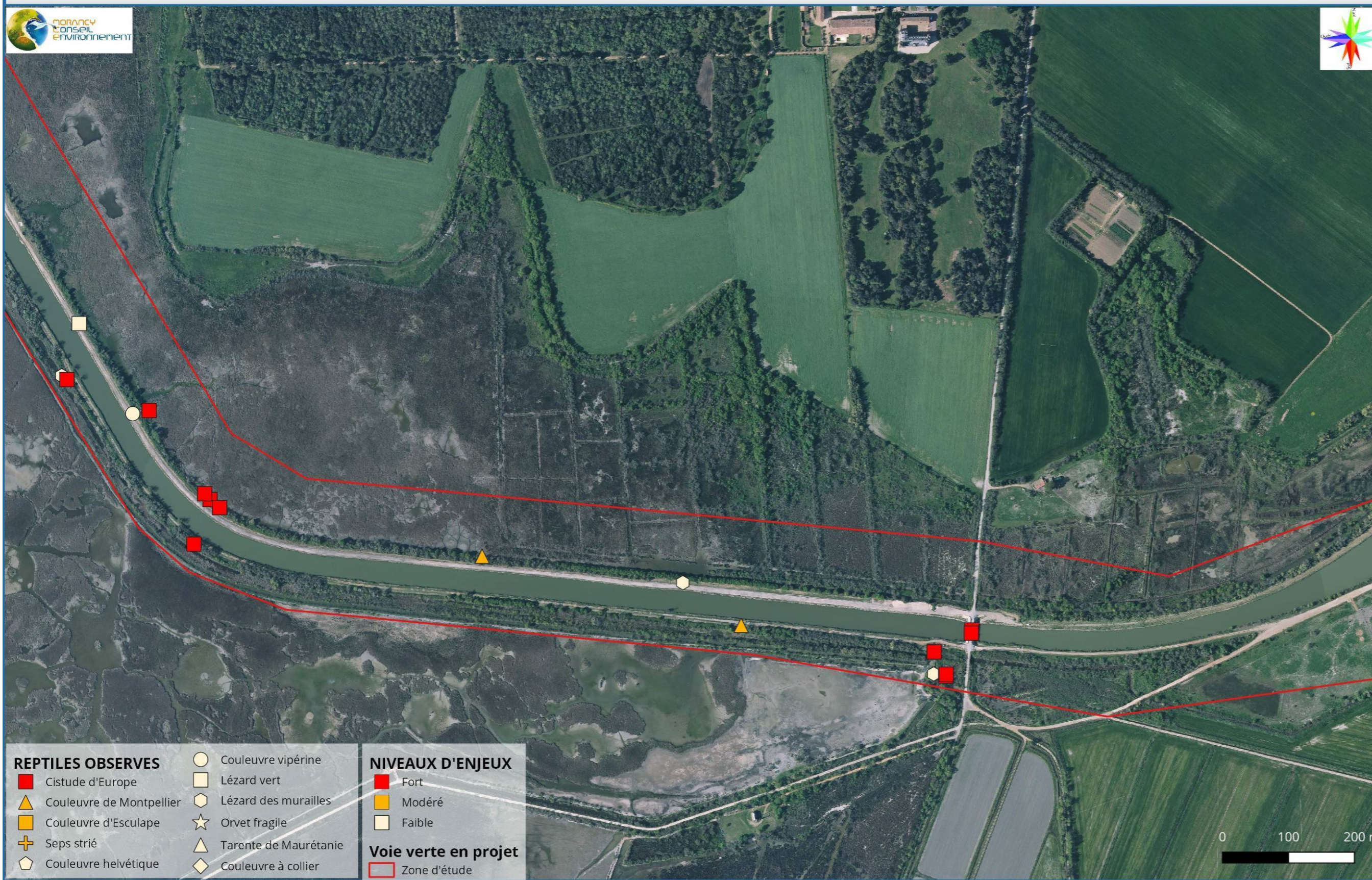
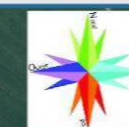
# REPTILES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 4/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020/SINP 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020



# REPTILES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 5/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020/SINP 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020



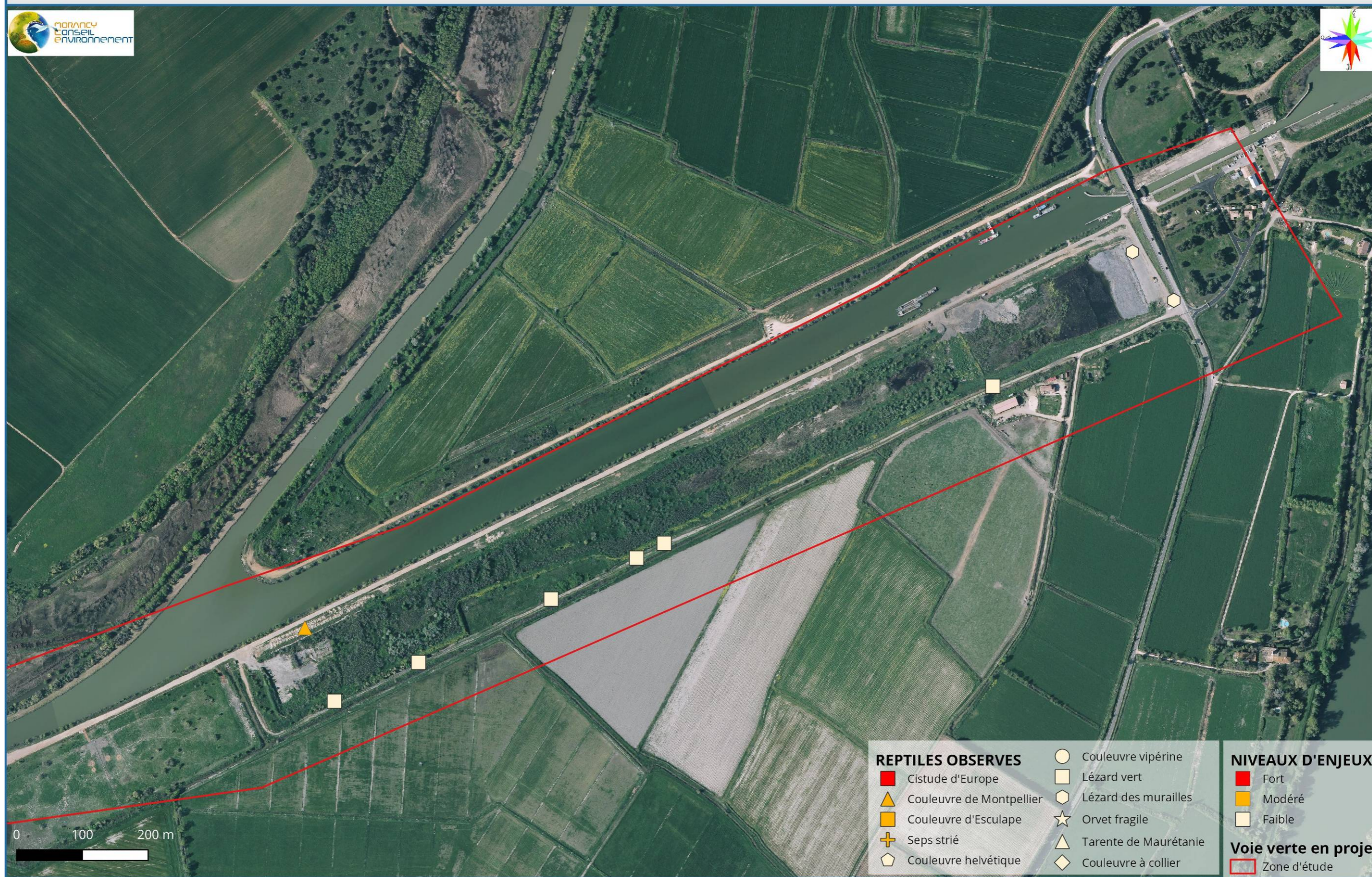
- REPTILES OBSERVÉS**
- Cistude d'Europe
  - ▲ Couleuvre de Montpellier
  - Couleuvre d'Esculape
  - ⊕ Seps strié
  - ◊ Couleuvre helvétique
  - Couleuvre vipérine
  - ◻ Lézard vert
  - ◊ Lézard des murailles
  - ☆ Orvet fragile
  - ▲ Tarente de Maurétanie
  - ◊ Couleuvre à collier

- NIVEAUX D'ENJEUX**
- Fort
  - Modéré
  - ◻ Faible
- Voie verte en projet**
- ▭ Zone d'étude



# REPTILES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 6/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020/SINP 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020



REPTILES OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
<span style="color: red;">■</span>	Cistude d'Europe	<span style="color: red;">■</span>	Fort
<span style="color: orange;">▲</span>	Couleuvre de Montpellier	<span style="color: orange;">■</span>	Modéré
<span style="color: yellow;">■</span>	Couleuvre d'Esculape	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Faible
<span style="color: brown;">+</span>	Seps strié	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	Voie verte en projet
<span style="color: yellow;">◊</span>	Couleuvre helvétique	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="color: yellow;">●</span>	Couleuvre vipérine	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	<span style="border: 2px solid red; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Zone d'étude
<span style="color: yellow;">■</span>	Lézard vert	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="color: yellow;">◊</span>	Lézard des murailles	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="color: yellow;">★</span>	Orvet fragile	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="color: yellow;">▲</span>	Tarente de Maurétanie	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	
<span style="color: yellow;">◊</span>	Couleuvre à collier	<span style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span>	

## h. Oiseaux

A l'issue des prospections printanières, une liste de **94 espèces** avérées a été dressée ; elle est présentée en annexe.

La zone d'étude se compose essentiellement de milieux naturels ouverts, parsemés d'arbres et arbustes implantés le long du canal du Rhône à Sète.

Les inventaires ont mis en évidence une très forte richesse spécifique au sein de la zone étudiée, notamment en raison de la localisation de cette dernière, qui longe un vaste complexe de marais et roselières auquel se greffent quelques parcelles agricoles diversifiant ainsi les cortèges d'espèces.

Au regard de cette richesse, les espèces ont été regroupées par cortèges. Ceux-ci ont été définis selon le type de milieu exploité de manière préférentielle par l'espèce concernée. Notons toutefois que l'appartenance à un cortège donné n'est pas exclusive.

Les monographies présentées ci-dessous concernent les espèces avérées à enjeu local de conservation très fort, fort et modéré ainsi que les espèces fortement potentielles à enjeu local de conservation fort. Les espèces avérées à enjeu faible feront, quant à elles, l'objet de monographies simplifiées.

### Légende :

c = couple, m = mâle chanteur, i = individu ;

X = présence, ↓ = forte diminution ou effectif très faible, ↘ = diminution, (→) = incertitude dans l'évaluation, → = stabilité, ↗ = augmentation, = non évalué.

Source des cartes de répartition : DUBOIS *et al.*, 2009.

#### ◆ Espèces à enjeu local de conservation très fort

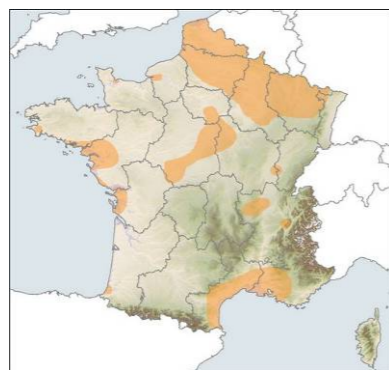
#### Espèces avérées

##### ▪ Cortège des milieux humides et aquatiques

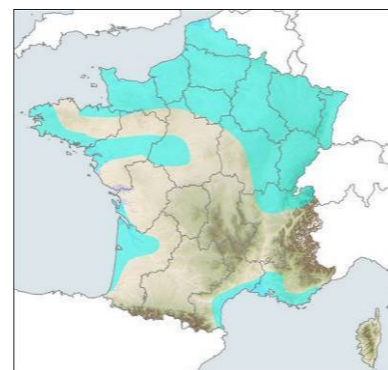
##### - Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), PN3, DO1, BE2, BO2



J.C. Delattre, 25/07/2009 Camargue (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
7 900-10 000 c	332 m	X	80 - 130	X	X
→	→	?	→	?	?

Nicheur paléarctique, les populations d'Asie sont migratrices, et viennent renforcer les effectifs sédentaires européens, ou bien hivernent ailleurs en Afrique et Indo-Malaisie. Cette espèce est inféodée aux grandes phragmitaies inondées avec un régime hydrique stable dans lesquelles il se reproduit à partir du mois d'avril,

voire jusqu'au mois d'août (dans le cas d'une ponte de remplacement).

Sa conservation figure parmi les objectifs prioritaires au niveau européen. Si ses effectifs sont relativement stables aujourd'hui, ils restent très faibles après avoir diminués en France de 35 à 45 % en 30 ans. La Camargue au sens large (Petite Camargue gardoise et Plan du Bourg compris, 99 mâles chanteurs), et les étangs littoraux languedociens hors Camargue (47 mâles) accueillent près de la moitié de la population française. Un plan national d'actions coordonné par le Ministère de l'Environnement ainsi qu'un programme européen « Life Nature » ont été instaurés en faveur de la conservation de cette espèce.

### Contexte local

Les inventaires réalisés durant le printemps 2012 ont permis d'avérer 7 mâles chanteurs distincts. Ces derniers ont été totalisés lors du premier passage du 10 mai 2012 et ont été recontactés, en partie, lors des inventaires suivants. La plupart des contacts auditifs avec l'espèce a été recensée entre la halte nautique de Gallician et le Pont d'Espeyran et un seul au sein du marais du Charnier, entre le Port de Gallician et le Pont des Tourradons. Lors des inventaires de 2020, un mâle chanteur a été identifié au niveau des courbes de Repiquet, au sein des marais en bordure sud du canal du Rhône à Sète.

Les individus chanteurs ont été contactés durant la période de reproduction de l'espèce et se reproduisent très certainement au sein des grandes roselières implantées en périphérie immédiate de la zone d'étude. Néanmoins, la zone d'étude *sensu stricto* ne recèle aucun habitat favorable à l'alimentation et à la nidification de cette espèce cryptique.

En revanche, les vastes roselières présentes dans ce secteur, aux abords du linéaire d'étude, sont fortement favorables à la nidification du Butor étoilé, qui est très bien représenté dans cette localité avec près de 83 mâles chanteurs recensés en 2008 en Camargue gardoise (suivi annuel ardéidés, Tour du Valat 2008 *in* Prédiagnostic CBE, 2010).

##### - Glaréole à collier (*Glareola pratincola*), PN3, BE2, BO2



K. COURTOIS, 12/07/2009, Camargue 1(3)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
5 500-7 000 c	46 c	X	?		X
↘	(→)	?	?		?

Nicheur ouest-paléarctique et africain, les populations d'Europe migrent pour hiverner en Afrique. L'espèce installe son nid au sol dans des zones plus ou moins humides à végétation rase. La proximité directe de zones humides lui est indispensable.

En France, elle ne se reproduit quasiment qu'en Camargue. Le succès de sa reproduction est soumis à la gestion en eau des marais ainsi qu'à l'absence de dérangement humain.



**Contexte local**

Lors de l'inventaire du 10 mai 2012, 4 individus de Glaréole à collier ont pu être observés en prospection alimentaire au sein des marais de la Carnasserie, aux abords directs du fuseau d'étude.

Les individus de Glaréole à collier transitent régulièrement via la zone d'étude pour aller s'alimenter au sein de cette zone humide puisqu'un autre individu a été contacté lors de l'inventaire du 28 mai 2012. Néanmoins, aucune colonie nicheuse n'a été avérée dernièrement en région Languedoc-Roussillon.

Les périodes d'observation correspondent probablement à des individus arrivés récemment de migration et s'alimentant au sein des zones humides implantées aux abords de la zone d'étude *sensu stricto*. Les arrivées migratoires tardives semblent être régulières chez l'espèce puisqu'il n'est pas rare de voir des individus apparaître tardivement sur les sites de reproduction (en région PACA) jusqu'au début du mois de juin.

**Espèces fortement potentielle**

Aucune autre espèce d'oiseaux à enjeu local de conservation très fort n'est jugée fortement potentielle au sein de la zone d'étude.

♦ **Espèces à enjeu local de conservation fort**

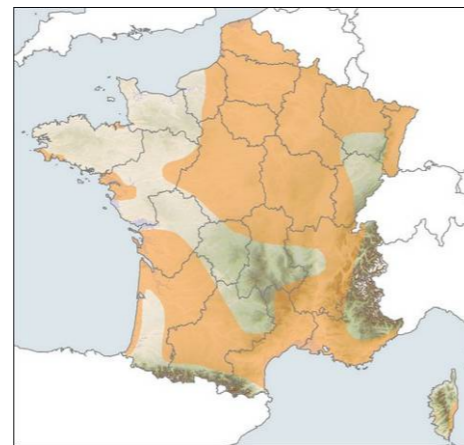
**Espèces avérées**

▪ **Cortège des milieux humides et aquatiques**

- **Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



O. EYRAUD, 13/07/2006, Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
9 400-15 000 c	342-586 c	X	45 -122		X
➔	(↗)	?	➔		?

Il niche dans l'Ancien Monde et en Océanie. Les populations européennes migrent vers l'Afrique en hiver. En France, il se reproduit dans les roselières de différentes tailles. En Languedoc-Roussillon, la majorité de la population concerne le département du Gard, en particulier la Camargue gardoise et ses alentours.

La qualité de l'eau semble importante car elle doit permettre une diversité de proies. Ses effectifs ont essuyé un

large déclin (2000 couples en 1968 à 300 en 1990 !). Aujourd'hui, ils semblent être en augmentation.

**Contexte local**

Plusieurs individus de Blongios nain ont été contactés lors des inventaires du 10 mai et du 12 juin 2012.

Lors de l'inventaire du 10 mai 2012, un mâle chanteur a été contacté sur la rive opposée au fuseau d'étude, proche du lieu-dit « Pont de Repiquet » tandis que deux individus ont pu être observés lors de l'inventaire du 12 juin 2012, dans la partie sud du fuseau, en chasse au sein du contre-canal qui jouxte le linéaire étudié.

- **Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*), PN3, DO1, BE2**



J.-M. SALLES, 02/05/2008, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
2 200-3 000 c	576 c		?		X
➔	↗		?		?

Nicheur ouest-paléarctique et africain, il n'hiverné que dans ce dernier continent. En France la quasi-totalité de la population nicheuse se trouve en Camargue avec plus de 500 couples. Le noyau le plus important se trouve sur l'étang du Scamandre dans une colonie mixte d'Ardéidés.

La rareté de cette espèce au niveau français et européen, la faible proportion de ses effectifs français et sa localisation quasi exclusivement camarguaise en font une espèce particulièrement sensible.

**Contexte local**

Lors des quatre prospections d'inventaire, un total de sept individus de Crabier chevelu a été contacté en alimentation, durant la période de reproduction, dans les zones humides situées à proximité du linéaire étudié.

Toutefois, l'ensemble des observations a été réalisé au niveau du contre-canal qui longe le fuseau d'étude, entre le Port de plaisance de Gallician et le Pont de Franquevaux. Les individus contactés sont très certainement issus des colonies nicheuses du Centre du Scamandre et de la héronnière présente à proximité du fuseau d'étude (11 couples en 2009, source : CBE, 2010), dans le secteur de la « Musette ».

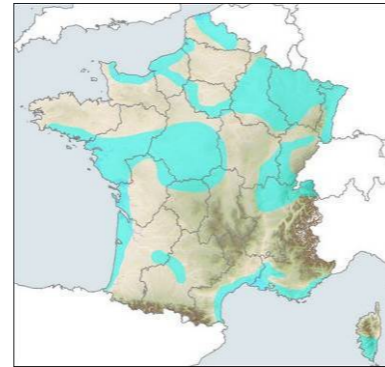
- **Grande Aigrette (*Casmerodius albus*), PN3, DO1, BE2**



J.-M. SALLES, 03/11/2007, Camargue (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
2 500-4 000 c	180 c	4 000-5 000 i	30 c	?	X
↗	↗	↗		↗	?

Espèce cosmopolite, elle n'est bien représentée en Europe que dans les pays du sud-est. C'est un oiseau d'eau colonial arboricole. En France, c'est une espèce rare apparue naturellement à la fin du XXe siècle. Elle y est surtout hivernante.

Elle est en pleine expansion, suite à sa protection dans les années 1970 qui a profité aux populations d'Europe Centrale. D'abord uniquement hivernante, elle s'est reproduite pour la première fois sur le territoire français en 1994. En Languedoc-Roussillon, elle se reproduit uniquement dans le Gard.

**Contexte local**

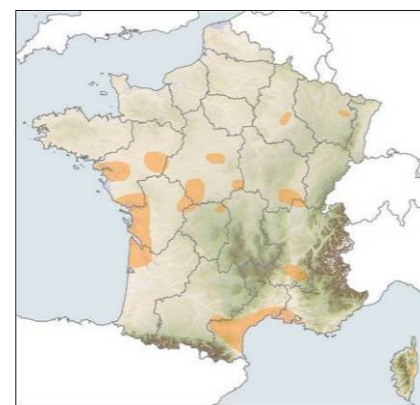
Lors des inventaires du 10 mai, 28 mai et 12 juin 2012, un total de 5 individus a été contacté en alimentation, durant la période de reproduction, dans les zones humides implantées directement aux abords du fuseau d'étude.

Les zones d'alimentation de la Grande Aigrette sont semblables à celles utilisées par le Crabier chevelu, à savoir, les zones humides situées entre la halte nautique de Gallician et le Pont de Franquevaux.

- **Héron pourpré (*Ardea purpurea*), PN3, DO1, BE2, BO2**



C. MROCZKO, 24/04/2009, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
7 800-9 200 c	2 824 c		656 c	Rare	?
→	↗		(↘)		?

Nicheur de l'Ancien Monde, il est strictement migrateur en Europe et hiverne en Afrique. C'est un oiseau d'eau colonial qui niche dans les phragmitaies dans le midi, alors qu'il est arboricole dans d'autres régions (façade atlantique).

La Camargue est le site français de reproduction historique de l'espèce. Mais les effectifs chutent depuis les années 1980-1990. De 2 000 à aujourd'hui, la population camarguaise, Gard compris, a chuté de près de 30 %. Les causes probables sont le sagnage et la gestion des niveaux d'eau.

**Contexte local**

De nombreux individus de Héron pourpré ont été contactés tout au long de la zone prospectée durant la période de reproduction de l'espèce.

La plupart des contacts concernent des individus en transit et le reste des observations concernent quelques individus en alimentation dans les marais qui bordent la zone étudiée. Toutefois, la zone d'étude ne paraît pas favorable à la nidification du Héron pourpré qui préfère les vastes roselières inondées et exemptes de tous dérangements pour sa nidification. La plupart du fuseau d'étude est bordé par ce type d'habitat qui abrite la nidification de cet ardéidé avec 256 couples au niveau départemental (suivi annuel ardéidés, Tour du Valat 2008 in Prédiagnostic CBE, 2010).

Les zones d'alimentation sont semblables à celles utilisées par l'ensemble du cortège des ardéidés local, à savoir, les zones humides situées entre la halte nautique de Gallician et le Pont de Franquevaux.

- **Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



F. PAWLOWSKI, mai 2001, Aigues-Mortes (30)

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
(560-660 c)	473 c	> 180	196 c	Rare	X
↗	↗	↗	↗		?

Nicheur néarctique et de l'Ancien Monde, l'Ibis falcinelle quitte l'Europe pour hiverner en Afrique. En France, il niche principalement en Camargue gardoise. Toutefois, des oiseaux estivants sont vus régulièrement dans d'autres secteurs. Les cas d'hivernage sont très rares. L'espèce est inféodée aux zones humides.

Après avoir vu ses effectifs se réduire considérablement, cette espèce semble actuellement en progression.

Cependant, les effectifs restent très faibles.

**Contexte local**

L'ibis falcinelle a été observé en transit et en alimentation sur une grande partie du fuseau d'étude, en 2012 et en 2020.

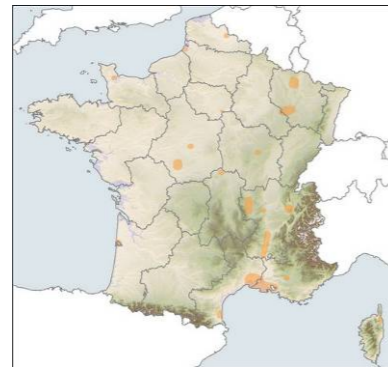
Les colonies reproductrices les plus proches sont celles du Scamandre et 3 couples étaient nicheurs en 2009 au sein de la héronnière implantée non loin du fuseau d'étude, dans le secteur de la « Musette » (CBE, 2009).

L'ensemble des individus observés provient très certainement de ces colonies, transite par le linéaire étudié pour aller s'alimenter dans les milieux humides alentours, notamment, aux alentours du Pont des Tourradons et dans toute la partie nord de la zone prospectée.

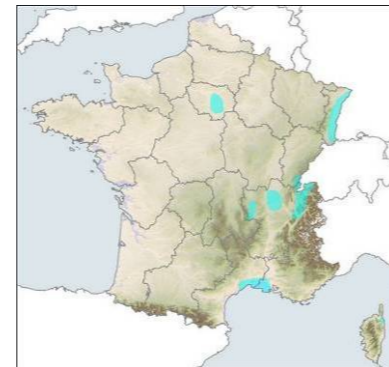
**- Nette rousse (*Netta rufina*), C, BE3, BO2**



O. EYRAUD, 28/05/2006, Camargue (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
4 200-12 000 c	800-1 000 c	1 390-5 230 i	?	?	X
?	?	↗	?	?	?

Nicheur paléarctique, les populations européennes sont partiellement sédentaires. C'est une espèce de zones humides, grégaire en hiver. En France, la Nette rousse niche essentiellement dans les Dombes et surtout en grande Camargue et Camargue gardoise. Ces dernières abritent l'essentiel de l'effectif national hivernant.

Les effectifs européens sont relativement faibles, et les tendances d'évolution semblent mal connues.

**Contexte local**

Plusieurs individus de Nette rousse ont été contactés en vol, en alimentation et au repos dans les marais qui longent le fuseau d'étude.

La plupart des individus a été contacté au sein du marais du Charnier. Les dates d'observation laissent supposer de la nidification de cet anatidé au sein des localités concernées.

**- Echasse Blanche (*Himantopus himantopus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



J.-M. SALLES, 02/05/2008, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
20 000-30 000 c	2 000-3 000 c	X	690 - 940 c	Rare	X
→	↗	?	(→)		?

Nicheuse néarctique et paléarctique, elle hiverne depuis le Maghreb jusqu'à tout l'hémisphère Sud. L'Echasse blanche est inféodée aux milieux humides stagnants (eaux salées, saumâtres ou douces). Elle niche au sol.

En France, elle se trouve essentiellement du Morbihan à la Charente-Maritime et du Var aux Pyrénées-Orientales. En Languedoc-Roussillon, elle se reproduit principalement au sein des départements du Gard, de l'Aude et de l'Hérault.

**Contexte local**

L'Echasse blanche a été observée dans la plupart des zones humides qui longent le fuseau d'étude, à l'exception du contre-canal, principalement en alimentation et en transit.

**- Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



F. PAWLOWSKI, 06/07/2008, Arles (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe	Effectifs et tendance France	Effectifs et tendance Camargue
------------------------------	------------------------------	--------------------------------

(nicheur)	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
7 500-8 600 c	6 561 c	> 8 000 i	3 500-4 300 c	1 500 – 5 000 i	X
↗	↗	↗	(↗)	↗	?

Nicheur ouest-paléarctique, c'est une espèce coloniale de zones humides littorales qui niche au sol. Principalement pélagique en hiver, la Mouette mélanocéphale utilise presque exclusivement les prairies humides de Crau, les marais d'eau douce et les zones cultivées pour s'alimenter en période de reproduction.

En France, la Camargue et les zones humides alentours sont le principal site de nidification. Les effectifs se répartissent toutefois entre ce delta du Rhône et une localité de l'Étang de l'Or, dans l'Hérault.

### Contexte local

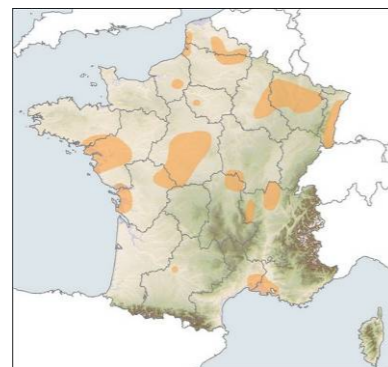
La Mouette mélanocéphale a été contactée en transit et en quête alimentaire dans le fuseau d'étude et au sein des zones humides alentours.

En effet, les marais, rizières et les zones humides implantées aux abords du fuseau d'étude sont favorables aux quêtes alimentaires de l'espèce qui était omniprésente au sein de ces habitats lors des premiers inventaires (10, 28 mai et 12 juin 2012, avril et juillet 2020). Elle a été très abondante au cours du printemps 2020, avec des colonies de plusieurs centaines d'individus.

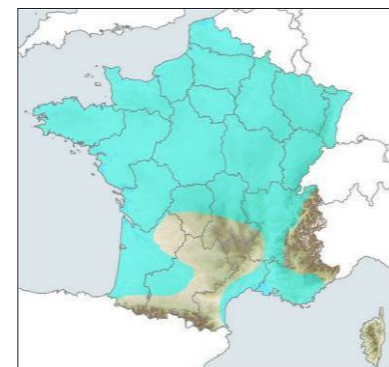
### - Canard chipeau (*Anas strepera*), C, BE3, BO2



M. LEPLEY, 16/02/2010,  
Le Pouzin (07)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
20 000-28 000 c	900-1 000 c	15 000-30 000 i	?	Plusieurs milliers d'individus	X
↗	↘	↗	?	(↗)	?

Nicheur néarctique et paléarctique, le Canard chipeau hiverne quasiment jusqu'à l'équateur. En France, il ne niche que de manière hétérogène dans la moitié nord du pays et exclusivement en Camargue et dans les zones humides proches (Étang de Berre) pour le quart sud-est. Il niche dans les marais d'eau douce mais hiverne aussi dans les zones humides à eau saumâtre.

Il montre des effectifs nicheurs européens relativement sains et la France accueille jusqu'à la moitié de cet effectif en hiver. Par contre, les nicheurs y sont rares et la Camargue accueille 10 % de l'effectif français.

### Contexte local

Un couple de Canard chipeau a été contacté en transit via la zone d'étude pour rejoindre les marais implantés aux abords de la zone prospectée, dans le secteur de la « Musette ».

Quelques couples de Canard chipeau se reproduisent au sein de ce complexe de marais, et il est fortement probable que le couple contacté le 12 juin 2012 niche également dans cette localité.

### - Sterne hansel (*Gelochelidon nilotica*), PN3, DO1, BE2, BO2



A. BOYE, le 15/07/2012, Vauvert (30)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
3 800- 4 500 c	489 c	Rare	441 c	Rare	X
↗	↗		↘		?

Nicheur holarctique, les populations d'Europe hivernent en Afrique. La Sterne hansel a une aire de répartition très large au niveau mondial mais en Europe elle reste très localisée. Elle affectionne les grandes zones humides d'eau douce ou salée où elle trouve sa nourriture, composée d'insectes, de batraciens ou encore de petits mammifères. Elle niche au sol en colonies.

Historiquement, le delta du Rhône, avec les Salins de Giraud et les étangs inférieurs du Vaccarès, était le seul site de reproduction de l'espèce en France. La Camargue comptait 225 à 400 couples jusqu'en 2003. A partir de 2004, la plupart des individus ont rejoint l'actuel site majeur de reproduction situé au nord de l'étang de l'Or dans l'Hérault où les effectifs nicheurs fluctuent entre 120 et 440 couples entre 2001 et 2009. La vulnérabilité de l'espèce tient à la fragilité de son habitat de nidification et à la pression de prédation du Goéland leucophaée (*Larus michahellis*).

### Contexte local

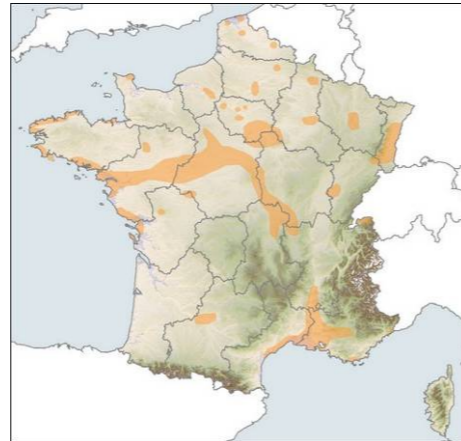
Lors de toutes les prospections d'inventaires, la Sterne Hansel a été régulièrement observée en chasse au-dessus du Canal du Rhône à Sète et au-dessus des marais et zones humides implantés aux alentours du fuseau d'étude.

Une grande partie de la zone d'étude est utilisée lors des prospections alimentaires de l'espèce.

- **Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), PN3, DO1, BE2, BO2**



O. EYRAUD, 15/05/2006, Le Puy Sainte Réparate (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
140 000-190 000 c	5 000-5 900 c	Rare	500 - 761 c	Rare	X
→	→		↘		?

Espèce holarctique, la Sterne pierregarin est une espèce coloniale qui niche au sol sur les gravières, sablières, lagunes, marais salants, etc. En France, trois populations se dégagent : une sur le littoral atlantique, une sur le littoral méditerranéen et une à l'intérieur des terres. En Méditerranée, l'essentiel de la population se concentre entre Montpellier et Marseille.

C'est une espèce qui s'accommode d'une grande variété de zones humides pour se reproduire mais dont le succès de reproduction est largement soumis aux aléas climatiques, à la prédation et au dérangement par l'homme.

**Contexte local**

A l'instar de la Sterne de Hansel, la Sterne pierregarin a été observée uniquement en alimentation au sein du canal du Rhône à Sète et des marais situés aux alentours du linéaire étudié.

Une grande partie de la zone d'étude est utilisée lors des prospections alimentaires de l'espèce.

- **Sterne naine (*Sterna albifrons*), PN3, DO1, BE2, BO2**



O. EYRAUD, 21/05/2008, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
17 000-23 000 c	2 000-2 300 c	Rare	500 - 834 c	Rare	X
↘	↗		↘		?

Nicheuse de l'Ancien Monde et de l'Océanie, les populations européennes migrent notamment vers les côtes d'Afrique. Elle niche plus ou moins en colonies au sol le long de cours d'eau et sur le littoral. Elle est piscivore.

La prédation et la concurrence pour les sites de nidification avec le Goéland leucophaée (*Larus michahellis*) font partie des menaces qui pèsent sur cette espèce.

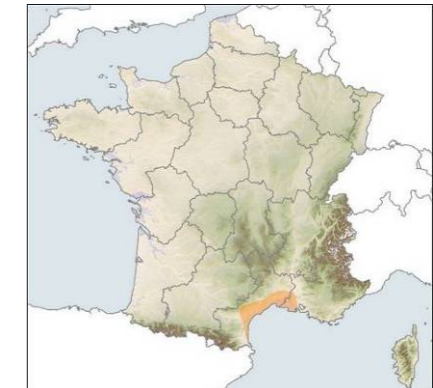
**Contexte local**

A la différence des autres espèces de sternes observées au sein de la zone d'étude, la Sterne naine n'a été observée en chasse qu'au sein du Canal de Rhône à Sète, uniquement dans le secteur « du Relais des Tourrades », soit bien à l'ouest de la zone d'étude.

- **Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus witherbyi*), PN3, BE2**



www.faune-lr.org



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (sédentaire)	Effectifs et tendance France (sédentaire)	Effectifs et tendance LR (sédentaire)
X	300-1 000 c	Quelques dizaines c
↘	↘	↘

Cette sous-espèce ne compte que quelques dizaines de couples en Camargue et Camargue gardoise et de 40 à 80 couples dans les Pyrénées-Orientales. Elle a récemment disparu de la vallée de la Durance et du Var. En Espagne seuls 250 à 360 couples subsistent, alors même que l'on se trouve en plein centre de son aire de répartition. L'état de conservation de cette sous-espèce est donc catastrophique.

**Contexte local**

Un mâle chanteur et 2 couples de Bruant des roseaux ont été observés aux abords directs de la zone prospectée, entre la halte nautique de Gallician et le pont d'Espeyran, durant la période de reproduction. Le Bruant des roseaux exploite les lisières du fuseau d'étude lors de ses recherches alimentaires et nidifie très probablement au sein des vastes roselières présentes à proximité, en particulier celles situées au niveau d'Espeyran, du Scamandre et du Charnier, très favorables à l'espèce.

▪ **Espèce macro-insectivore**

- **Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



S. CABOT, 27/06/2011, Fos-sur-Mer (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
4 800-9 400 c	873-1 142 c	X	300-460 c		> 138 ind*
↘	↗	?	↗		?

De répartition paléarctique, le Rollier d'Europe est un migrateur strict qui hiverne en Afrique. C'est un insectivore (Orthoptères, Coléoptères, etc.) qui niche dans les cavités creusées par le Pic vert (*Picus viridis*) dans des grands arbres à écorce tendre tels que le Peuplier blanc ou tremble ou encore le Saule blanc.

C'est un nicheur européen dont les effectifs sont faibles et en déclin dans la plupart des pays. En France, les populations amorcent une légère augmentation mais restent particulièrement fragiles. En effet, selon la littérature ornithologique, il apparaît que les densités de Rollier d'Europe peuvent varier de façon importante en fonction de la qualité des habitats alimentaires et de la capacité d'accueil en site de nidification (TRON & al., 2008). Ces deux facteurs sont donc très importants dans la conservation de l'espèce.

**Contexte local**

Le Rollier d'Europe est bien représenté sur le secteur étudié, puisque au minimum 3 couples ont été identifiés le long du fuseau d'étude.

La plupart des individus ont été contactés en transit via la zone d'étude et nidifient au sein des peuplements arborés implantés à proximité du fuseau étudié. Néanmoins, quelques individus ont été observés, en

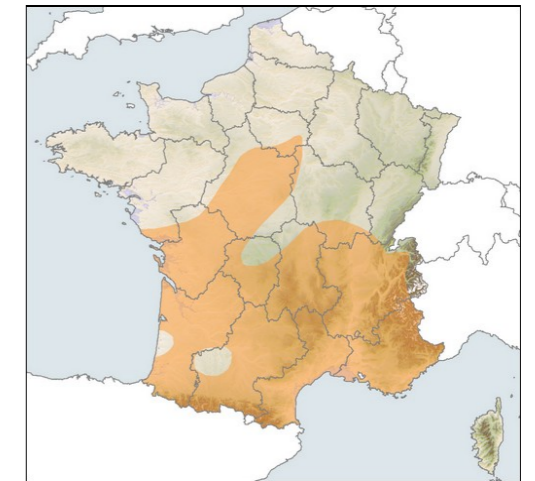
alimentation, au sein du fuseau d'étude.

▪ **Cortège des rapaces**

- **Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



S. CABOT, 14/04/2010, Arles (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
5 400-7 500 c	2 400-2 900 c		428-625 c		≥ 384 ind*
→	↗		?		?

Nicheur paléarctique et oriental, le Circaète Jean-le-Blanc est sédentaire en Inde, alors que les populations du reste de l'Asie, d'Europe et du Maghreb migrent en Afrique sahélienne. Il niche dans les zones boisées, le plus souvent au sommet d'un résineux, à proximité de zones ouvertes souvent xériques où il peut chasser lézards et serpents, dont il se nourrit presque exclusivement (JOURBERT, 2001). En France, le Circaète Jean-le-Blanc est présent au sud d'une ligne Noirmoutier – Orléans – Besançon. Ses principaux bastions sont les régions Auvergne, PACA, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. L'espèce est absente de Corse.

Trois éléments sont nécessaires à l'installation de l'espèce : des secteurs boisés calmes pour l'installation de l'aire, des terrains de chasse ouverts riches en reptiles et une topographie générant des ascendances aériennes (thermique et orographique) facilitant la pratique du vol plané. Le succès de la reproduction de l'espèce dépend, entre-autres, de la tranquillité du site de nidification dans un rayon de 200 m, à condition que toute activité humaine ne soit pas visible du nid.

Le Circaète Jean-le-Blanc apprécie particulièrement les paysages collinéens présentant une mosaïque de milieux ouverts et de milieux fermés. L'attraction de l'espèce pour les écotones a également été démontrée en Italie où ces secteurs constituent 60% des habitats fréquentés pour la chasse de l'espèce.

Ses effectifs semblent être stables, voire en augmentation en France, mais restent plutôt faibles. En effet, il a fortement régressé depuis les années 1950 jusque dans les années 1980. Hormis dans les plaines littorales, l'espèce est présente dans toute la région Languedoc-Roussillon. Le Nord du Gard et le Sud de la Lozère abritent les plus fortes densités nationales de couples nicheurs (6 à 9 couples pour 100 km<sup>2</sup>). La population de Circaète Jean-le-Blanc est considérée comme stable dans l'ensemble des départements méditerranéens.

**Contexte local :**

Le Circaète Jean-le-Blanc a été observé à trois reprises lors des prospections.

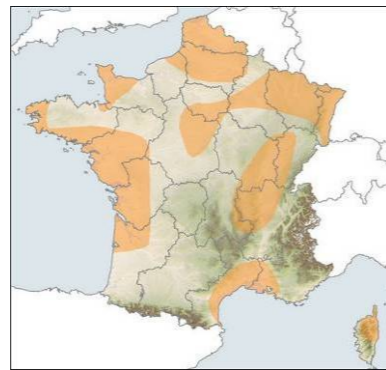
Les individus contactés étaient en quête alimentaire au-dessus la zone d'étude. La faible représentativité de l'espèce dans ce secteur est certainement due au contexte de marais dans lequel s'insère la zone prospectée,

peu favorable aux recherches alimentaires et à la reproduction de ce rapace ophiophage.

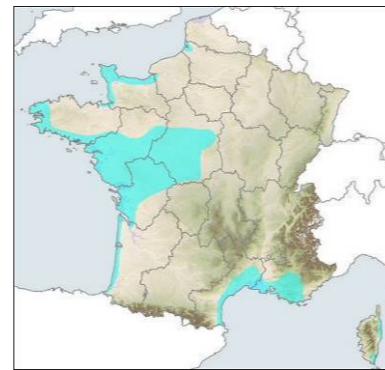
**- Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



J.-M. SALLES, 12/06/2002, Arles (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
29 000-39 000 c	1600-2200 c	X	93 - 121 c	X	X
↗	?	?	→	?	?

Nicheur paléarctique, il hiverne en Afrique et en Inde, mais les populations d'Europe de l'Ouest sont sédentaires. Cet oiseau, inféodé aux roselières, niche directement sur le sol et se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux et de batraciens.

Ses effectifs sont en augmentation sensible en Europe, mais mal connus en France. En Languedoc-Roussillon, l'effectif nicheur, estimé à une centaine de couples, semble relativement stable et peu fluctuant.

**Contexte local**

Les observations de Busard des roseaux concernent des individus qui étaient pour la plupart en quête alimentaire au-dessus des vastes étendues de marais présentes aux alentours.

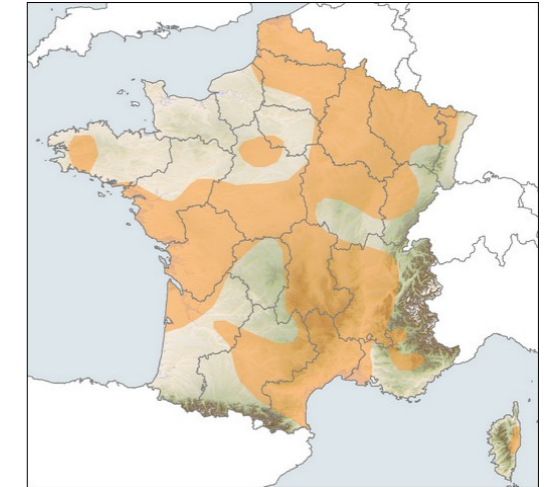
Néanmoins, lors de la prospection du 10 mai 2012, 1 individu femelle a été observé effectuant un apport de proie au sein d'une petite roselière, non loin du fuseau d'étude, proche du lieu-dit « Repiquet », en face des marais d'Espeyran.

De ce fait, le Busard des roseaux exploite le fuseau d'étude et ses alentours immédiats lors de ses quêtes alimentaires et lors de sa nidification.

**- Busard cendré (*Circus pygargus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



S. CABOT, 27/09/2008, Peyre-Estève (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
9 400-21 000 c	4 000-5 000 c	X	342-748 c		> 250 ind*
↗	(→)	?	↘		?

Nicheur du paléarctique occidental, il hiverne en Afrique ainsi qu'en Inde. Son habitat, originellement constitué de landes et de marais, s'est progressivement déplacé vers les plaines agricoles. Il se nourrit principalement d'insectes qu'il chasse dans les zones ouvertes. C'est une espèce nichant au sol, souvent dans des cultures céréalières, ce qui pose le problème de la destruction de couvées lors des moissons.

En contexte méditerranéen, le Busard cendré apprécie les garrigues denses à dominante de Chêne kermès souvent impénétrables pour nicher et recherche sa nourriture, qui est composée en grande majorité de gros insectes, dans les milieux ouverts de type pelouses sèches mais également garrigues basses et enfin zones cultivées.

Les mâles peuvent parcourir des distances importantes notamment en période de nourrissage des jeunes.

Ses effectifs sont faibles, entre-autres à cause de la perte de diversité des milieux agricoles et de leur qualité. L'effectif local est très faible, et en diminution. Un programme européen « Life Nature » a été instauré en faveur de la conservation d'espèces rares des Corbières orientales et notamment en faveur du Busard cendré (LIFE-Nature dénommé « Conservation de l'Avifaune patrimoniale des Corbières orientales »).

**Contexte local :**

Lors des inventaires du 10 mai et 12 juillet 2012, cinq observations de Busard cendré ont été effectuées.

L'ensemble des contacts concerne des individus en prospection alimentaire au sein et aux alentours proches du fuseau d'étude, entre le Pont des Tourradons et le Pont de Franquevaux.

Au regard des périodes d'observation, il est possible que les individus contactés se reproduisent localement. Néanmoins, la zone d'étude *sensu stricto* semble ne pas être favorable à la nidification du Busard cendré.

♦ **Espèces fortement potentielles**

- **Cortège des milieux humides et aquatiques**

- **Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*), PN3, BE2**

De répartition paléarctique, la Panure à moustaches est essentiellement sédentaire, bien qu'on observe des mouvements hivernaux. En France, elle niche dans les grandes phragmitaies littorales inondées.

Les effectifs français sont assez faibles et les tendances d'évolution mal documentées.

**Contexte local**

Malgré une recherche attentive et des points d'écoute répartis au sein de secteurs favorables à la présence de l'espèce, aucun contact avec la Panure à moustache n'a été avéré.

Néanmoins, plusieurs individus ont été contactés plus à l'ouest, au sein des roselières présentes entre le Pont des Tourradons et Gallician par le Cabinet Barbanson (CBE, 2010). **L'espèce est par conséquent jugée fortement potentielle en reproduction dans la zone d'étude.**

- **Sarcelle d'été (*Anas querquedula*), C, BE3, BO2**

Nicheuse paléarctique, elle est strictement migratrice et hiverne notamment en Afrique. Elle fréquente les zones humides d'eau douce ou saumâtre.

Elle est en large déclin en Europe, ainsi qu'en France, depuis les années 1970. En Languedoc-Roussillon, elle ne niche que de manière occasionnelle et très localisée.

**Contexte local**

Malgré une recherche attentive au sein de secteurs favorables à la présence de l'espèce, aucun contact avec la Sarcelle d'été n'a été avéré.

Néanmoins, plusieurs individus en halte migratoire ont été contactés au sein des marais situés aux alentours du fuseau d'étude par le Cabinet Barbanson (CBE, 2010). **L'espèce est par conséquent jugée fortement potentielle en transit dans la zone d'étude.**

- **Talève sultane (*Porphyrio porphyrio*), PN3, DO1, BE2**

Oiseau sédentaire de l'Ancien Monde et de l'Océanie, la Talève sultane est une espèce inféodée aux grandes roselières.

Historiquement présente sur tout le littoral espagnol, l'espèce a subi un fort déclin au début du XXème siècle. Ce sont les efforts de conservation, avec notamment des programmes de réintroduction qui ont permis à la Talève sultane de retrouver une dynamique positive. La conquête du littoral méditerranéen français, seule zone de reproduction sur notre territoire, s'est faite à partir des populations catalanes. D'abord uniquement dans l'Aude, la Talève sultane s'est avancé à partir des années 1990 vers l'Hérault et le Gard. Aujourd'hui, les étangs du Charnier et du Scamandre, en Camargue gardoise, affichent parmi les plus beaux effectifs. Ce n'est qu'en 2007 que le premier cas de reproduction dans les Bouches-du-Rhône a été confirmé. Si la dynamique de ces dernières années est positive, les récents résultats d'inventaires dans le Parc Naturel des Aiguamolls en Catalogne sont pourtant pessimistes et invitent à la plus grande prudence.

**Contexte local**

Malgré une recherche attentive et des points d'écoute répartis au sein de secteurs favorables à la présence de l'espèce, aucun contact avec la Talève sultane n'a été avéré au sein du fuseau d'étude.

A l'ouest de la zone d'étude, sur Aigues-Mortes, un individu a été contacté au sein des roselières présentes dans

le secteur du Pont des Tourradons par le Cabinet Barbanson (CBE, 2010). Un individu a été également observé par M.C.E. à 2 reprises, sur ce même secteur en 2013, au cours du suivi de chantier de la voie verte entre Gallician et Aigues Mortes (Morancy Conseil Environnement, 2013).

De plus, trois territoires de l'espèce ont été mis en évidence en 2012 le long du Canal du Rhône à Sète au sud-est de du lieu-dit « Gallician » (K. Schmale, *comm. pers.*) et plusieurs familles ont été contactées sur le marais de Buisson Gros sur la Réserve Naturelle Régionale du Scamandre ainsi qu'au Marais du Charnier depuis le Pont des Tourradons (M. Faucher, Syndicat Mixte de la Camargue gardoise, *comm. pers.*). **L'espèce est par conséquent jugée fortement potentielle en reproduction dans la zone d'étude.**

A noter que l'absence de contact lors des inventaires menés en 2012 est très probablement liée à la vague de froid survenue lors de l'hiver dernier. En effet, très sensible aux hivers rigoureux, la Talève sultane a subi une forte mortalité suite aux températures glaciales survenues en février 2012.

- **Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*), PN3, DO1, BE2, BO2**

Nicheuse de l'Ancien Monde, c'est une espèce sédentaire partielle. En France, la population se trouve principalement sur les étangs côtiers du Languedoc-Roussillon et en Camargue. Quelques dizaines de couples se trouvent en outre en bordure de la Durance. Elle affectionne particulièrement les scirpaies et typhaies de grande étendue.

La régression marquée de l'espèce au cours des années 1950-1970 est liée à l'assèchement de dizaines de milliers d'hectares de marais. Les effectifs actuels semblent stables mais en raison du caractère discret de la Lusciniole à moustaches, les données de répartition demeurent lacunaires.

**Contexte local**

Malgré une recherche attentive et des points d'écoute répartis au sein de secteurs favorables à la présence de l'espèce, aucun contact avec la Lusciniole à moustaches n'a été avéré. En effet, les prospections menées en 2012 et 2020 n'étaient pas en accord avec la phénologie du chant de l'espèce qui est plus facile à contacter lors du mois de janvier.

Néanmoins, plusieurs individus ont été contactés au sein des roselières présentes aux abords du fuseau d'étude par le Cabinet Barbanson (CBE, 2010). **L'espèce est par conséquent jugée fortement potentielle en reproduction dans la zone d'étude.**

- **Locustelle luscinioïde (*Locustella luscinioïdes*), PN3, BE2, BO2**

Nicheuse de l'Ancien Monde, les populations européennes hivernent en Afrique. Elle est inféodée aux roselières et phragmitaies.

Suite à plusieurs épisodes de régression de son aire, les effectifs ont grandement chuté au point de devenir très faibles en région PACA. En Languedoc-Roussillon, les indices de nidification sont rares et concernent les vastes roselières de la petite Camargue gardoise. La préservation des grandes phragmitaies est primordiale pour la conservation de cette espèce.

**Contexte local**

La Locustelle luscinioïde affectionne les vastes phragmitaies dans lesquelles elle se reproduit. Localement, une donnée de nidification probable est présente au sein du secteur d'étude, sur la commune de Saint-Gilles.

Les vastes roselières qui bordent le fuseau d'étude (Scamandre, Charnier, Espeyran...) paraissent très attrayantes à la reproduction de l'espèce. De ce fait, **cette espèce est jugée fortement potentielle aux abords directs du fuseau d'étude** au même titre que l'ensemble des passereaux paludicoles.

♦ **Espèces à enjeu local de conservation modéré**



Espèces avérées

▪ Cortège des milieux humides et aquatiques

- **Flamant rose (*Phoenicopterus roseus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



F. PAWLOWSKI, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (sédentaire)	Effectifs et tendance France (sédentaire)	Effectifs et tendance Camargue (sédentaire)	Effectifs et tendance LR
41 000-42 000 c	13 720 c	13 720 c	-
↗	↗	↗	-

Nicheur de l'Ancien Monde et de l'Amérique centrale, le Flamant rose est inféodé aux lagunes d'eaux salées ou saumâtres. Il niche sur des monticules de terre qu'il construit pour l'occasion. Le seul site de reproduction français se trouve en Camargue, sur l'étang du Fangassier, au cœur des Salins de Giraud. Ces salins offrent des disponibilités en nourriture pour 30 à 50% des effectifs de la colonie. D'autres zones d'alimentation se trouvent sur les étangs languedociens ou sur l'Etang de Berre. En hiver, d'importants mouvements sont notés entre les différents sites de reproduction méditerranéens. En France, le littoral méditerranéen, des Pyrénées-Orientales au Var, accueillent d'importants effectifs. Notons qu'à cette période une nette préférence pour le Languedoc se fait sentir.

Les effectifs français représentent une part très importante des effectifs européens. L'avenir de l'espèce en France dépend grandement de la pérennité du fonctionnement des Salins de Giraud qui à l'heure actuelle offrent une grande disponibilité en nourriture et ont un rôle de réserve lors des périodes de sécheresse. De plus, ils accueillent la seule colonie française existante.

**Contexte local**

Sur le fuseau d'étude, quelques individus ont été contactés en survol uniquement en 2020.

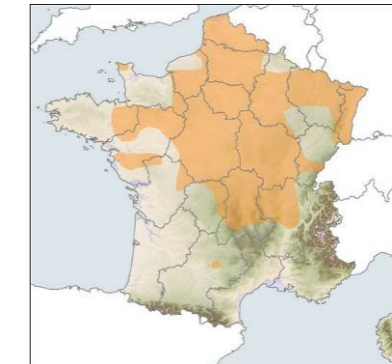
Lors des inventaires de 2012 et 2020, des petits groupes d'une dizaine d'individus de Flamant rose ont été contactés en alimentation, à une dizaine de kilomètres à l'ouest du fuseau d'étude, à proximité du lieu-dit « Tour Carbonnière ».

Ces individus ont été observés durant la période de reproduction de l'espèce en 2012. Néanmoins, le seul site de reproduction français de l'espèce se situe à quelques kilomètres de la zone d'étude, au sein de la commune de Salin-de-Giraud (13). Le vaste territoire utilisé pour les recherches alimentaires du Flamant rose englobe les zones humides présentes aux alentours de la zone d'étude. Toutefois, la zone d'étude *sensu stricto* ne recèle pas d'habitats favorables au Flamant rose (alimentation et nidification).

- **Fuligule milouin (*Aythya ferina*), C, BE3, BO2**



F. PAWLOWSKI, novembre 2005, Camargue (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
69 000-110 000 c	3 000-3 500 c	86 000 i	-	Plusieurs milliers i	X
↘	↗	→		↘	?

Nicheur de l'Ancien Monde, il est surtout sédentaire en Europe de l'Ouest, et hiverne en partie en Afrique. C'est un oiseau plongeur qui se nourrit principalement de bulbes de potamots. Il niche dans la végétation des marais.

Il est en déclin en Europe, mais semble présenter des redistributions d'effectifs d'une année à l'autre, en France notamment. En Languedoc-Roussillon, l'effectif hivernant se concentre majoritairement en Camargue gardoise et dans les étangs héraultais.

**Contexte local**

Aucun individu n'a été observé dans le fuseau d'étude.

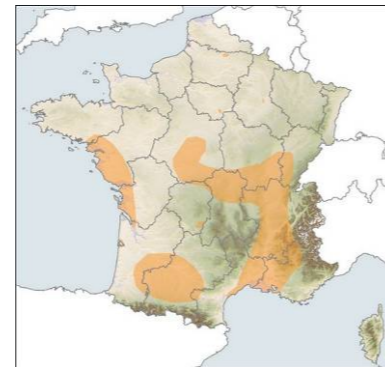
Toutefois, un couple de Fuligule milouin a été observé durant la prospection du 12 juin 2012 à plusieurs kilomètres au sud-ouest du fuseau d'étude, proche du secteur « la Musette ».

Les secteurs de marais dans lesquels s'insère la zone d'étude est particulièrement favorable à la nidification du Fuligule milouin qui y est jugé nicheur possible. Néanmoins, la zone d'étude *sensu stricto* n'est aucunement favorable à l'alimentation et à la nidification de cet anatidé.

- **Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), PN3, DO1, BE2**



F. PAWLOWSKI, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
31 000-45 000 c	3 000 c	52 450 i	?	X	X
→	↗	↗	?	?	?

Le Bihoreau gris est une espèce à répartition holarctique, dont les populations européennes hivernent en Afrique. C'est un oiseau d'eau colonial, nichant dans les arbres et arbustes.

Les effectifs nicheurs français sont en nette diminution en raison principalement de la disparition de ses habitats de reproduction et d'alimentation, à attribuer aux assèchements et drainages agricoles.

**Contexte local**

Lors des prospections d'inventaire, plusieurs individus de Bihoreau gris ont été contactés en alimentation dans les zones humides implantées à proximité du linéaire étudié ou perché sur des tamaris au nord du linéaire d'étude.

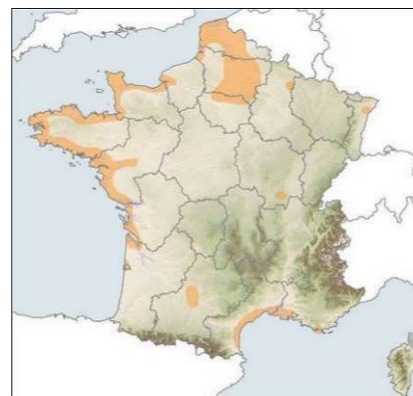
Toutefois, l'ensemble des observations a été réalisé au niveau du contre-canal qui longe le fuseau d'étude, entre le Pont d'Espeyran et l'écluse de Saint-Gilles.

Les individus contactés sont très certainement issus des colonies nicheuses du Centre du Scamandre et de la héronnière présente à proximité du fuseau d'étude (71 couples en 2009, source : CBE, 2010), dans le secteur de la « Musette ».

- **Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), PN3, BE2, BO2**



S.CABOT, 24/03/2012, Camargue, (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
31 000-45 000 c	3 000 c	52 450 i	?	X	X
→	↗	↗	?	?	?

Nicheur paléarctique, il est essentiellement sédentaire en Europe. Il niche de préférence dans les zones humides côtières. Localement, les effectifs nicheurs ne sont pas connus précisément.

**Contexte local**

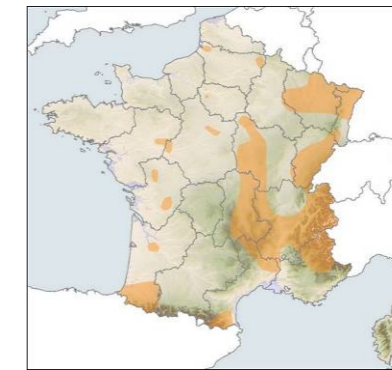
De nombreux individus ont été contactés le long de la zone d'étude entre Gallician et le Pont de Franquevaux. Certains individus ont été rencontrés en alimentation au sein du contre canal, au droit du Mas Rabot.

Les zones humides et les secteurs agricoles qui bordent le fuseau d'étude sont régulièrement fréquentés lors de l'alimentation de l'espèce mais probablement également lors de sa nidification.

- **Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), PN3, BE2, BO2**



S. CABOT, 06/08/2011, Arles (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
230 000-430 000 c	< 1000 c	150-250 i	X	X	X
↘	→	?	?	?	?

De répartition paléarctique, il occupe le sud de l'Eurasie ainsi que l'Afrique et l'Océanie en hiver. Il exploite les lacs, gravières et surtout le cours moyen des rivières.

La population française, bien que mal connue, semble stable. En Languedoc-Roussillon, les effectifs nicheurs de Chevalier guignette sont actuellement mal renseignés.

**Contexte local**

Le Chevalier guignette n'a pas été contacté le long du secteur d'étude, mais plus au sud-ouest, à proximité du « Relais des Tourrades », au sein du Canal du Rhône à Sète lors de la prospection du 10 mai 2012,

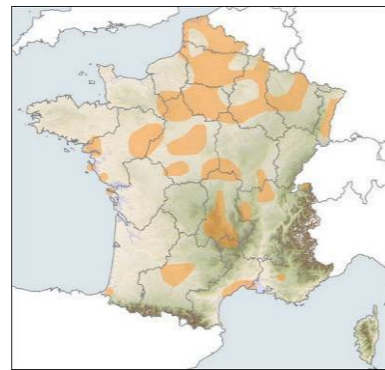
La date de l'observation correspond aux périodes migratoires de l'espèce. De ce fait, le Canal du Rhône à Sète est favorable aux haltes migratoires de l'espèce.

Néanmoins, ce canal et la zone d'étude *sensu stricto*, ne paraissent pas favorables ni aux recherches alimentaires de l'espèce ni à sa nidification.

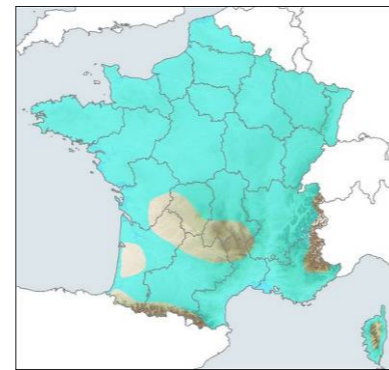
- **Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*), PN3R, BE3**



F. PAWLOWSKI, janvier 2005, Saintes-Maries-de-la-Mer (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
990 000-1 300 000 c	37 000-40 000 c	> 885 000 i	X	X	X
↘	(→)	(↘)	?	?	?

Nicheuse néarctique et paléarctique, elle est partiellement sédentaire en Europe de l'Ouest. C'est une espèce d'oiseau d'eau coloniale, nichant au sol, et fréquentant les marais, lacs et étangs d'eau douce, etc. Les effectifs européens sont importants mais montrent un déclin. En France, les tendances sont incertaines.

**Contexte local**

La Mouette rieuse a été régulièrement observée en transit et en alimentation au sein des zones humides implantées aux alentours du fuseau d'étude. La zone de projet n'est pas favorable aux recherches alimentaires et à la nidification de la Mouette rieuse. Cependant, elle est fréquemment survolée et un site de nidification regroupant environ 50 couples a pu être découvert au sein des marais d'Espeyran (proche du lieu-dit « Grand marais »), à proximité de la zone d'étude.

des effectifs hivernants importants provenant du nord et de l'est du continent. C'est un oiseau très discret et farouche, des marais à végétation fournie.

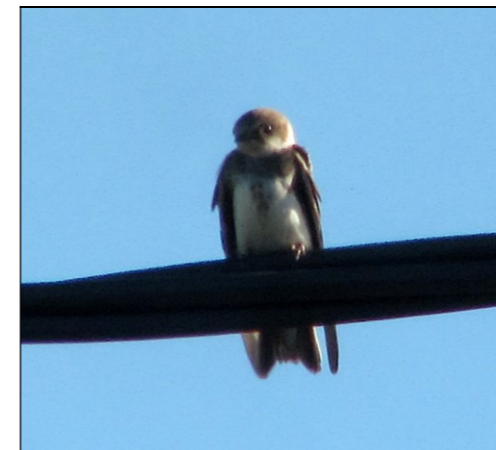
C'est une espèce cryptique dont les effectifs sont vraisemblablement sous-estimés. Ils apparaissent assez faibles et en baisse en Languedoc-Roussillon.

**Contexte local**

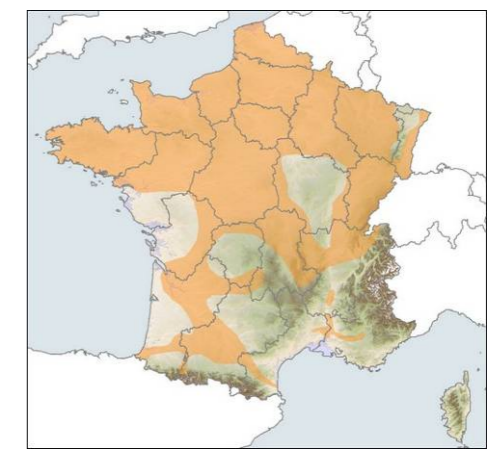
Un individu chanteur a été contacté lors de l'inventaire du 28 mai 2012 au sein de la roselière du Scamandre, non loin du fuseau d'étude.

Nicheur peu représenté en Languedoc-Roussillon, ses effectifs sont complétés durant l'hiver par les individus migrateurs. Les lisières de la zone d'étude paraissent alors favorables à l'hivernage du Râle d'eau mais également, dans une moindre mesure, à sa reproduction.

- **Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), PN3, BE2**



S.CABOT, 02/09/2010, Arles (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
890 000-2 200 000 c	> 100 000 c	X	X		X
↘	↘	?	?		?

Espèce néarctique et paléarctique, elle est strictement migratrice, et les populations européennes hivernent en Afrique. Elle niche notamment dans les berges sablonneuses des cours d'eau.

Son habitat naturel est en régression du fait de l'artificialisation des berges. Si elle a su s'adapter à des habitats nouvellement créés, comme les carrières de granulats ou les talus, la plus grande partie de la population de PACA niche encore en milieu naturel (peu de données disponibles en LR). Cependant les effectifs restent faibles.

**Contexte local**

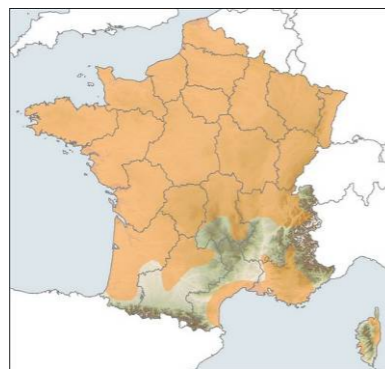
Un seul individu a été observé durant les prospections de 2012, en quête alimentaire dans la zone d'étude.

Par la suite, aucun contact avec l'Hirondelle de rivage n'a été avéré. Néanmoins, les berges du Canal du Rhône à Sète peuvent parfois être favorables à la nidification de cette espèce cavicole qui nidifie au sein de galeries creusées dans les berges des cours d'eau.

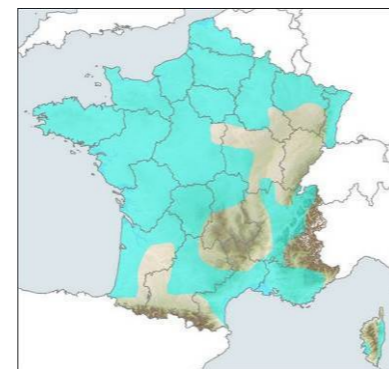
- **Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), C, BE3**



ECO-MED, 18/11/2007, Camargue (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

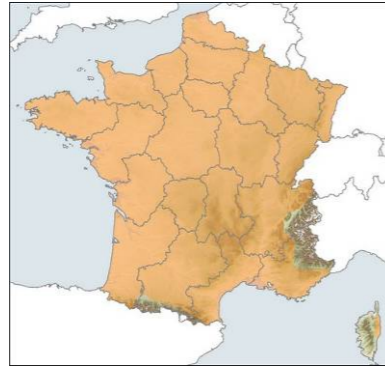
Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
71 000-200 000 c	10 000-20 000 c	X	X	X	X
→	↘	?	↘	?	?

De répartition paléarctique, les populations européennes sont partiellement sédentaires, auxquelles s'ajoutent

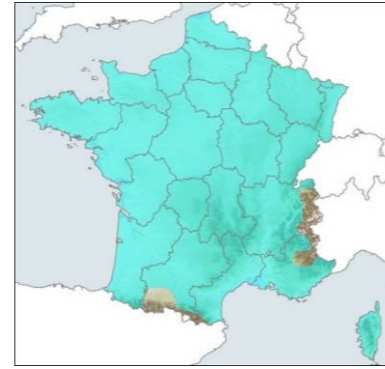
- **Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), PN3, DO1, BE2**



A. BOYE, juin 2011, Vauvert (34)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
39 000-91 000 c	10 000-20 000 c	X	290 – 1 050 c	X	X
➔	?	?	➔	?	?

Nicheur paléarctique, le Martin-pêcheur est présent toute l'année en Europe, mais on observe des mouvements d'individus en hiver. En France, il est présent dans de nombreux types de zones humides (rivières, étangs, etc.), excepté dans les secteurs d'altitude.

L'artificialisation des berges des cours d'eau et la pollution de ces derniers ont un impact négatif sur l'espèce. Cependant, après avoir subi un fort déclin à la fin du XXème siècle, les effectifs semblent stabilisés, malgré des fluctuations dues à des épisodes de froid intense, souvent rapidement compensés.

**Contexte local**

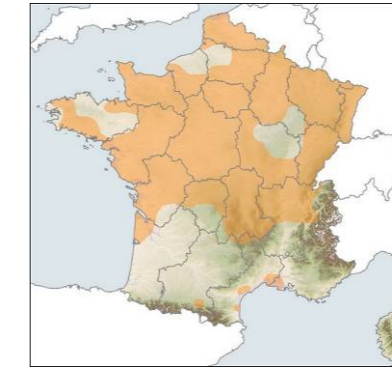
Lors des inventaires, de nombreuses observations de Martin-pêcheur d'Europe ont été réalisées au sein du Canal du Rhône à Sète, du contre-canal et dans les marais situés de part et d'autre de la zone d'étude *sensu stricto*.

Le fuseau d'étude n'est pas favorable au Martin-pêcheur d'Europe à l'exception de quelques portions des rives abruptes et sablonneuses situées à l'aplomb du Canal du Rhône à Sète (en rive gauche). D'ailleurs, 3 sites de nidification ont été découverts au sein de cet habitat, situés sur la rive opposée à la zone d'étude. Ils sont situés entre le Pont d'Espeyran et le Pont de Franquevaux sur la rive opposée à la zone d'étude.

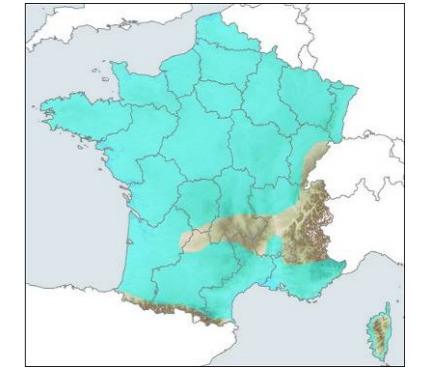
- **Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), C, BE3, BO2**



O. EYRAUD, 10/05/2008, Augères (63)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
830 000-1 300 000 c	15 000-17 000 c	17 000-100 000 i	X	X	X
↘	↘	↘	?	?	?

Nicheur paléarctique, le Vanneau huppé est un migrateur partiel dont les populations du nord et de l'est de l'Europe viennent augmenter les effectifs locaux des pays de l'Europe de l'Ouest en hiver. C'est un oiseau de zones humides qui niche au sol.

Sa dynamique européenne est défavorable. Il a en effet subi un large déclin depuis les années 1970. En France, son déclin s'est amorcé aux mêmes dates et s'est même intensifié dans les années 80 et 90. Depuis les années 1990, la tendance semble s'inverser.

**Contexte local**

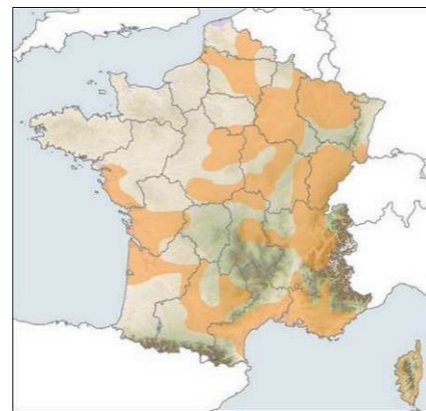
Lors de l'inventaire en date du 9 juillet 2012, 2 individus de Vanneau huppé ont été observés en alimentation et au repos au sein des zones humides implantées aux abords du fuseau d'étude, proche du lieu-dit « la Carnasserie ».

La zone d'étude s'insère au sein d'un complexe de marais et de zones humides favorables à la nidification de l'espèce mais la date de l'observation ne permet pas d'avérer la nidification de ce limicole dans le secteur d'étude. En outre, le fuseau étudié en lui-même ne semble pas favorable aux quêtes alimentaires ni à la nidification de l'espèce.

- **Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), PN3, BE2, BO2**



M. LEPLEY, 05/2011, Beaucaire (30)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
240 000-460 000 c	3 000-5 000 c	X	X		X
↘	↘	?	?		?

Nicheuse paléarctique, c'est une espèce migratrice qui hiverne en Afrique. Paludicole, elle se reproduit en phragmitaie où elle construit son nid à mi-hauteur au-dessus de l'eau. Elle peut également se contenter de roselières moins importantes, le long de canaux ou de fossés.

En France, c'est une nicheuse localisée et peu commune, mais dans les régions littorales méditerranéennes la Rousserolle turdoïde est répandue (densités les plus répandues de France). Dans le Gard, les tendances étaient positives dans la fin des années 1990.

**Contexte local**

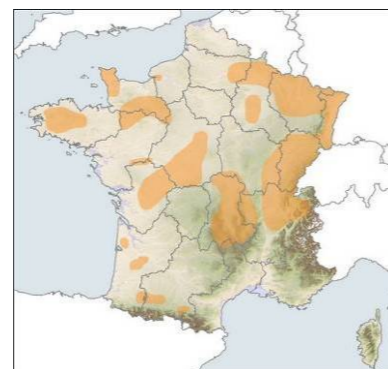
Lors des inventaires, la Rousserolle turdoïde a été contactée tout au long du fuseau d'étude, au sein des vastes roselières qui bordent la zone prospectée.

L'ensemble des contacts avec l'espèce ont été auditifs et permet d'envisager la nidification probable de l'espèce au sein des roselières implantées entre le Pont d'Espéyran et la Tour Carbonnière. Les lisières de phragmitaies qui bordent la zone d'étude peuvent également être favorables à l'espèce.

- **Courlis cendré (*Numenius arquata*), BE3, BO2**



S. ROINARD, 25/11/2009, Rosières-aux-Salines (54)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
160 000-220 000 c	1 500-1 800 c	16 000-21 000 i	-	Régulier	X
↘	↘	(→)	-	?	?

Nicheur paléarctique, il hiverne sur les côtes de l'Europe de l'Ouest jusqu'au sud de l'Afrique et en Océanie. Il niche au sol dans les landes et prairies plus ou moins humides, parfois en milieu bocager. En hivernage on le trouve sur divers habitats tels que les baies sablonneuses, les vasières, polders, les prés salés ou les terrains agricoles pour s'alimenter.

Le Courlis cendré montre une baisse des effectifs nicheurs, tant sur le plan européen que localement. Entre 1995 et 1997, dans le département de l'Ain, 20 à 30 couples ont été recensés en plaine de l'Ain, 60 à 100 couples dans la région de la Bresse, et entre 450 et 750 chanteurs en val de Saône, sachant que les effectifs actuels sont vraisemblablement inférieurs à 50 % (CROUZIER, comm. pers.).

**Contexte local**

Un individu de Courlis cendré a été observé en alimentation au sein de la zone humide de la « Carnasserie » lors de la prospection d'inventaire du 9 juillet 2012.

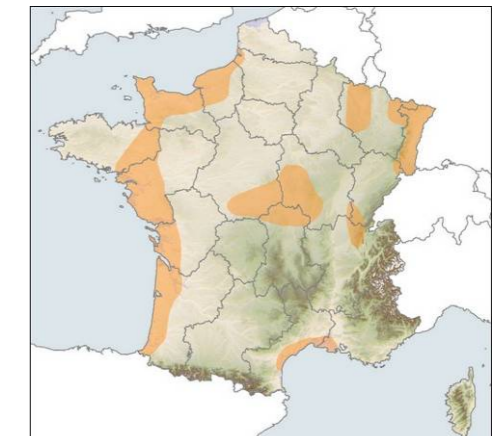
Le Courlis cendré ne se reproduit pas en région Languedoc-Roussillon et la date de l'observation correspond aux périodes migratoires de l'espèce.

De ce fait, les zones humides qui bordent la zone d'étude sont uniquement exploitées lors des haltes migratoires de l'espèce.

- **Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), PN3, DO1, BE2, BO2**



S. CABOT, 24/03/2012, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
100 000-110 000 c	1 527 c	1 132 i	18 - 25 c	X	X
↗	(→)	↗	↗	?	?

Cette espèce niche dans l'Ouest-Paléarctique, et hiverne en Afrique et en Inde. Elle fréquente les marais, prairies humides, prairies naturelles, etc.

Ses effectifs semblent partout en augmentation, mais restent faibles en France. En région Languedoc-Roussillon, cette progression est bien visible et s'est traduite par une augmentation des effectifs migrateurs, par l'apparition de groupes d'hivernants et par des cas localisés de nidification, pour la plupart sur des plateformes artificielles.

**Contexte local**

Lors des inventaires, un seul individu de Cigogne blanche a été observé en transit, en dehors la zone d'étude.

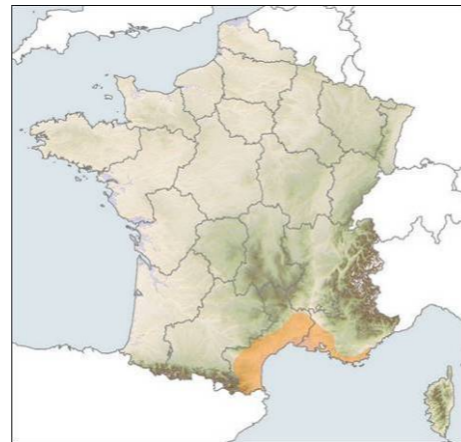
La zone d'étude *sensu stricto*, ne semble pas très attrayante pour les recherches alimentaires ni la nidification de la Cigogne blanche. Néanmoins, les espaces agricoles présents à proximité de la zone d'étude et des zones de marais pourraient être favorables aux prospections alimentaires de ce grand échassier.

▪ **Cortège des macro-insectivores**

- **Coucou geai (*Clamator glandarius*), PN3, BE2**



O. EYRAUD, 01/06/2007, Camargue (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (sédentaire)	Effectifs et tendance France (sédentaire)	Effectifs et tendance LR (sédentaire)
58 000-77 000 c	300-600 c	X
➔	(↗)	?

Le Coucou geai est un nicheur peu commun du Paléarctique occidental, hormis dans certains secteurs localisés. On le retrouve essentiellement dans la Péninsule Ibérique et en Turquie, ainsi que sur les bords de la Mer méditerranée en France et Italie. Les individus du sud de l'Espagne sont sédentaires, ceux des autres populations hivernent au sud du Sahara (BEAMAN & MADGE, 2003).

En France, le Coucou geai est un nicheur rare qui ne se reproduit régulièrement qu'en bordure de Méditerranée. On le retrouve ainsi dans les départements côtiers du Languedoc-Roussillon et dans le sud des Bouches-du-Rhône, mais il est absent de Corse. L'espèce est également contactée plus vers l'intérieur des terres autour des régions méditerranéennes, mais de façon ponctuelle (DUBOIS *et al.*, 2008).

L'espèce, assez typique des milieux semi-ouverts et chauds, fréquente les bois clairs (pins, chênes), les oliveraies, les cultures et autres milieux ouverts arborés (garrigues, marais, pâtures). Pour nicher, l'oiseau a besoin de nids de Pie bavarde (*Pica pica*), qu'il parasite en s'y installant.

L'espèce est insectivore, et se nourrit en fonction des ressources présentes, également de chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*).

**Contexte local**

Deux individus ont été contactés en transit via la zone d'étude lors de l'inventaire du 10 mai 2012.

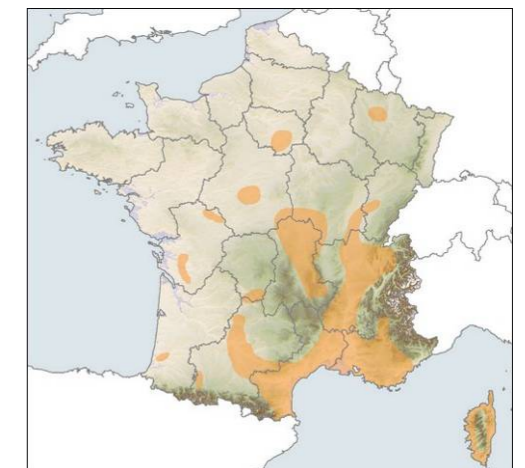
Le Coucou geai parasite le nid des pies bavardes, bien représentées localement. Ces dernières doivent par conséquent largement contribuer à la présence de l'espèce. Cette relation commensale avec la Pie bavarde amène le Coucou geai à fréquenter de nombreux habitats qui sont en lien avec le large spectre d'habitats fréquentés par la Pie.

De ce fait, la zone d'étude paraît favorable aux quêtes alimentaires du Coucou geai (en particulier au sein des pins implantés au sein et aux alentours de la zone d'étude) qui pourrait également se reproduire dans les arbres du fuseau d'étude fréquentés par la Pie bavarde.

- **Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), PN3, BE2, BO2**



F. PAWLOWSKI, 13/05/2007, Tavel (30)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
140 000-340 000 c	6 000-10 000 c	X	?		> 8040*
?	➔	?	?		?

Nicheur paléarctique, il est strictement migrateur et hiverne en Afrique. L'espèce affectionne les zones humides, mais se trouve également en milieu xérique, l'important pour elle étant de trouver des berges, talus sablonneux, etc., pour pouvoir y creuser un terrier et y nicher. Les cours d'eau ainsi que les canaux et mares riches en odonates et notamment en Anisoptères sont des habitats très attractifs pour la chasse du Guêpier d'Europe.

Espèce insectivore et grégaire, une seule de ses colonies peut comprendre plusieurs dizaines d'individus, ce qui la rend particulièrement vulnérable à la disparition d'un site de nidification.

Ayant subi un large déclin sur le plan européen, l'état actuel de conservation des populations est inconnu. Les effectifs français sont faibles et en PACA les grosses colonies de plus de 50 couples diminuent pour laisser place à des colonies plus modestes de 2 à 10 couples.

**Contexte local**

Le Guêpier d'Europe a été régulièrement observé en alimentation au sein et aux abords de la zone d'étude.

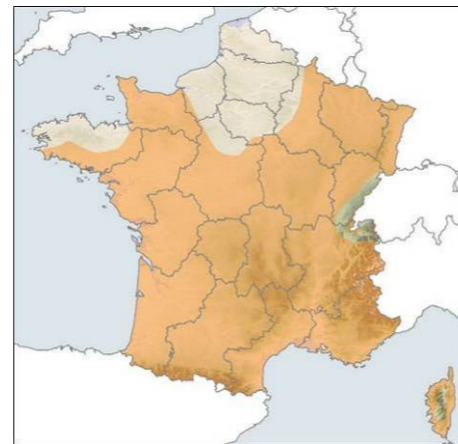
Des zones de présence et de nidification de l'espèce sont situées le long du canal du Rhône à Sète, à quelques

kilomètres au sud-ouest. Ces zones sont assez localisées : 4 colonies de Guêpier d'Europe ont pu être découvertes sur la rive opposée à la zone de projet, entre le Pont des Tourradons et le Relais des Tourrades.

- **Huppe fasciée (*Upupa epops*), PN3, BE2**



S.CABOT, 06/06/2008, Arles (13)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
590 000-980 000 c	20 000-30 000 c	Rare	X	Rare	X
↘	↘		?		?

Nicheuse du Paléarctique occidental, la Huppe fasciée est sédentaire dans la moitié sud de l'Espagne et dans le nord de l'Afrique et depuis quelques années, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, alors que les populations du reste de l'aire de répartition sont migratrices. En France, l'espèce est largement répandue mais absente du Nord Pas-de-Calais et du nord de la Bretagne. Elle est également rare dans le Bassin parisien. En lien avec son affinité pour les régions ensoleillées, la Huppe est surtout présente au sud d'une ligne allant de Vannes à Nice. Ses principaux bastions sont localisés sur la façade atlantique, en Languedoc-Roussillon et en Crau. L'espèce est également commune en Corse.

En Languedoc-Roussillon, la Huppe évite de préférence les basses Cévennes et les contreforts de l'Aubrac (DESTRE *et al.*, 2000). L'espèce est également commune dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales (tout en évitant les contreforts des Pyrénées), ainsi que dans le Gard hormis dans les Cévennes (Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine).

C'est une espèce d'affinité méditerranéenne qui recherche les milieux ouverts chauds et secs et qui affectionne également la proximité des villages. On la retrouve ainsi dans les bocages, causses, prairies et vergers, zones cultivées ou non, lisières de bois... Les élevages extensifs lui sont également favorables (FLITTI *et al.*, 2009).

Outre la chaleur, la Huppe fasciée recherche les zones herbacées, riches en insectes à la base de son alimentation, et présentant des haies et perchoirs ainsi que des cavités dans lesquelles les pontes seront déposées (murets, bâtiments, falaises, arbres, nichoirs, souches, tas de pierres...). Elle évite en général les cultures intensives, les forêts, et les zones de relief tout en étant présente localement en zones de montagne.

**Contexte local**

La Huppe fasciée a été contactée à de nombreuses reprises au sein de la zone d'étude en alimentation et en transit.

La plupart des milieux ouverts, agricoles ou bien en friches sont exploités par la Huppe fasciée, au moins lors de ses recherches alimentaires.

Sa nidification *in situ* n'a pas été avérée mais de fortes suspicions subsistent autour du pont de Franquevaux, au sein de vieux arbres pourvus de cavités.

De ce fait, la Huppe fasciée fréquente régulièrement le fuseau d'étude lors de ses recherches alimentaires et se reproduit probablement au sein des vieux arbres présents sur le tracé.

▪ **Cortège des rapaces**

- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), PN3, DO1, BE2, BO2**



D. PAVON, 02/07/2004, Luberon (84)



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
36 000-52000 c	10 600-15 000 c	X	335-920 c		> 12 318 ind*
→	?	?	→		?

C'est une nicheuse paléarctique qui hiverne en Afrique. Plutôt forestière, elle nidifie toutefois souvent à proximité de zones ouvertes. Elle se nourrit presque exclusivement d'Hyménoptères (abeilles, guêpes, etc).

Le nombre de couples nichant en France représente plus du quart de ceux de l'Europe de l'Ouest. L'espèce est peu abondante sur le plan local, et absente de toutes les grandes plaines agricoles.

**Contexte local**

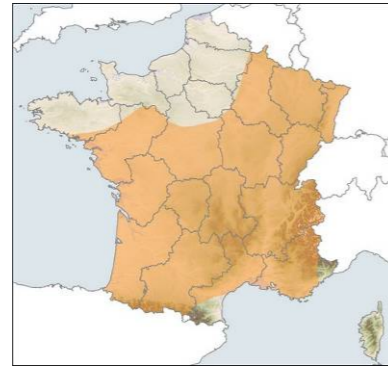
Un seul individu de Bondrée apivore a été contacté, en quête alimentaire, le 12 juin 2012 dans les courbes de Repiquet, au niveau du pont de Repiquet.

Les friches agricoles présentes au nord, dans cette localité semblent attrayantes aux prospections alimentaires de ce rapace. Néanmoins, la zone d'étude s'insère au sein d'un complexe de marais, dans l'ensemble, peu favorables à ses recherches alimentaires et à sa nidification.

- Milan noir (*Milvus migrans*), PN3, DO1, BE2, BO2



F. PAWLOWSKI, 12/06/2007, Crau (13)



Aire de reproduction française



Aire d'hivernage française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
30 000-44 000 c	20 000-25 000 c	Rare	325 – 560 c	Rare	> 6840 ind*
→	↗		→		↗

Nicheur de l'Ancien Monde et de l'Océanie, c'est, en Europe, un migrateur qui hiverne en Afrique. Il niche dans les grands arbres, souvent à proximité de l'eau. Localement, les vallées alluviales du Rhône et de la Durance montrent les densités les plus fortes. La Provence est un lieu de transit important.

L'espèce présente des effectifs stables sur le plan européen et en augmentation en France. Cependant, dans les pays de l'Europe de l'Est, les effectifs sont en déclin.

**Contexte local :**

Le Milan noir a été observé à plusieurs reprises en quête alimentaire au-dessus du Canal du Rhône à Sète.

Cette espèce nécrophage affectionne les cours d'eau à la recherche des cadavres de vertébrés dont il se nourrit. Les abords directs de la zone d'étude paraissent, par conséquent, très favorable aux prospections alimentaires du Milan noir.

Au cours des prospections, aucun indice permettant d'avérer sa nidification au sein de la zone d'étude *sensu stricto* n'a été identifié. Néanmoins, ce rapace pourrait nicher dans le secteur d'étude.

- Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), PN3, BE2, BO2



www.Netfulg.dk



Aire de reproduction française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
27 000-40 000 c	7 000-10 000 c	X	X		X
→	↗	?	?		?

Nicheur paléarctique, il hiverne essentiellement en Inde et dans le sud de l'Afrique. L'espèce niche en zone boisée, bocages, zones humides, etc., et se nourrit d'insectes qu'elle capture au vol.

L'effectif est moyen, stable, et même en augmentation pour la France.

**Contexte local**

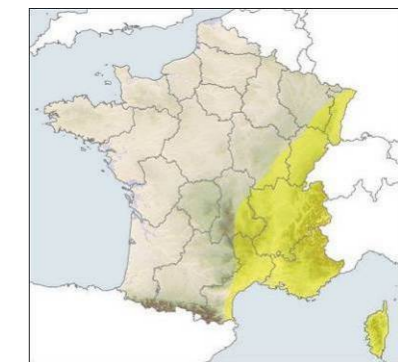
Lors des inventaires, 4 observations de Faucon hobereau ont été réalisées entre le Pont du Tourradons et le Pont d'Espeyran.

Les boisements présents dans cette localité, en dehors la zone d'étude, peuvent être favorables à la nidification de ce petit rapace. De plus, la richesse aviaire et entomologique de la zone d'étude paraît également très favorable à son alimentation.

- Faucon kobez (*Falco vespertinus*), PN3, DO1, BE2, BO2



J.-M. SALLES, 01/05/2008, Crau (13)



Aire de migration française

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Migrateur	Nicheur	Hivernant	Migrateur
890-1 700 c	Rare	126-938 i	Rare	Rare	X
↘		?			?



De répartition paléarctique, cette espèce hiverne dans une aire relativement restreinte du sud de l'Afrique. Migrateur rare en Europe de l'Ouest et en France, il est surtout observé au passage pré-nuptial. C'est un insectivore.

Cette espèce est en déclin dans la plus grande partie de son aire de nidification. Les effectifs européens sont particulièrement faibles, et en large déclin. Il s'agit d'une espèce nicheuse rare et marginale pour la France, migratrice régulière mais peu commune.

#### Contexte local

Deux individus ont été contactés hors zone d'étude, entre le Pont des Tourradons et le Port de plaisance de Gallician, en alimentation.

Le Faucon kobez n'est pas connu nicheur en Languedoc-Roussillon et la date d'observation correspond aux périodes migratoires de l'espèce. De ce fait, la zone d'étude est favorable aux prospections alimentaires du Faucon kobez lors de ses déplacements migratoires.

#### Espèces fortement potentielles

##### ▪ Cortège des milieux humides et aquatiques

###### - Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*), PN3, BE3

De répartition paléarctique, cette espèce fréquente pendant la période de reproduction les boisements des zones humides, auxquels s'ajoutent les phragmitaies et les typhaies en période de migration et d'hivernage.

Paradoxalement, alors que les populations espagnoles et italiennes augmentent, les populations nicheuses de Languedoc-Roussillon sont presque éteintes. En France, elle ne niche plus régulièrement qu'en Lorraine. Néanmoins, de nombreux individus venant d'Europe de l'Est et d'Italie migrent et hivernent en Languedoc-Roussillon.

#### Contexte local

La Rémiz penduline ne se reproduit pas en Languedoc-Roussillon et n'a pas été avérée lors des inventaires printaniers réalisés en 2012.

Cependant, ce petit passereau paludicole hiverne régulièrement en Camargue et Camargue gardoise au sein des zones humides pourvues d'une végétation macrophytes importante. **L'espèce est par conséquent jugée fortement potentielle, en transit et en alimentation dans la zone d'étude.**

Ce constat est conforté par les inventaires menés par le Cabinet Barbanson (CBE, 2010) qui a rencontré l'espèce dans le secteur d'étude.

###### - Grue cendrée (*Grus grus*), PN3, DO1, BE2, BO2

Espèce paléarctique, elle est strictement migratrice et hiverne localement de la France à l'Afrique. En France, quelques couples se reproduisent de façon marginale dans le nord-est, mais environ 200 000 oiseaux sont comptabilisés en migration et de 50 000 à 70 000 en hivernage. Cette population hivernante est apparue dans les années 1970 suite à son accroissement, mais aussi suite à l'extension de la culture de maïs dont elle se nourrit, à la création de vastes plans d'eau et aux conditions météorologiques plus douces.

En PACA, elle n'est pas nicheuse, mais 300 à 400 individus hivernent en Camargue et en Petite Camargue gardoise.

#### Contexte local :

Au regard de milieux favorables présents dans le secteur d'étude et de l'hivernage régulier de l'espèce dans

cette localité, **la Grue cendrée est jugée fortement potentielle en alimentation et en transit durant son hivernage**, au sein et aux alentours de la zone d'étude.

Ce constat est conforté par les inventaires menés par le Cabinet Barbanson (CBE, 2010) qui a avéré l'espèce à proximité, entre Aigues-Mortes et le Pont des Tourradons, durant l'hivernage de l'espèce.

#### ♦ Espèces à enjeu local de conservation faible

Un nombre important d'espèces à faible enjeu local de conservation (24 espèces au total) a été contacté le long du fuseau d'étude. Ces espèces appartiennent à différents cortèges selon les habitats dans lesquels elles ont été observées et le type de milieu préférentiellement exploité. Elles sont listées ci-dessous à titre indicatif, en fonction de ces milieux. Notons que l'appartenance à un cortège donné n'est pas exclusive.

#### Cortège des milieux humides et aquatiques






L'ensemble des espèces présentées ici ont été contactées au sein de plans d'eau et de marais pourvus d'une riche végétation macrophytes aux abords du fuseau d'étude :

- **Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*), PN3, BE3 – Nicheur possible ;
- **Héron cendré** (*Ardea cinerea*), PN3, BE3 – Nicheur certain ;
- **Martin-pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*), PN3, DO1, BE2 – Nicheur certain ;
- **Grèbe castagneux** (*Tachybaptus ruficollis*), PN3, BE2 – Nicheur probable ;
- **Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*), PN3, BE3 – Nicheur probable ;
- **Héron garde-boeuf** (*Bulbuscus ibis*), PN3, BE2 – Nicheur certain ;
- **Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*), PN3, DO1, BE2 – Nicheur certain ;
- **Cisticole des joncs** (*Cisticola juncidis*), PN3, BE2, BO2 – Nicheur probable ;
- **Loriot d'Europe** (*Oriolus oriolus*), PN3, BE2, Nicheur probable ;
- **Chevalier sylvain** (*Tringa glareola*), PN3, DO1, BE2 – Halte migratoire/Alimentation
- **Chevalier culblanc** (*Tringa ochropus*), PN3, BO2, BE2 – Halte migratoire/Alimentation
- **Guifette moustac** (*Chlidonias hybrida*), PNE, DO1, BE2 – Halte migratoire/Alimentation
- **Guifette noire** (*Chlidonias niger*), PN3, DO1, BE2, BO2 – Halte migratoire/Alimentation

#### Cortège des milieux ouverts et semi-ouverts

Les espaces ouverts et semi-ouverts présents dans le fuseau d'étude sont majoritairement composés d'un milieu herbacé bordé ponctuellement d'arbres. Aux abords de la zone d'étude *sensu stricto*, se trouvent également quelques parcelles agricoles et de terrains en friches. L'agencement des habitats implantés au sein du fuseau d'étude et des milieux agricoles alentours forme ainsi une mosaïque d'habitats fonctionnelle dans laquelle a été contacté le cortège d'espèces présenté ci-après :

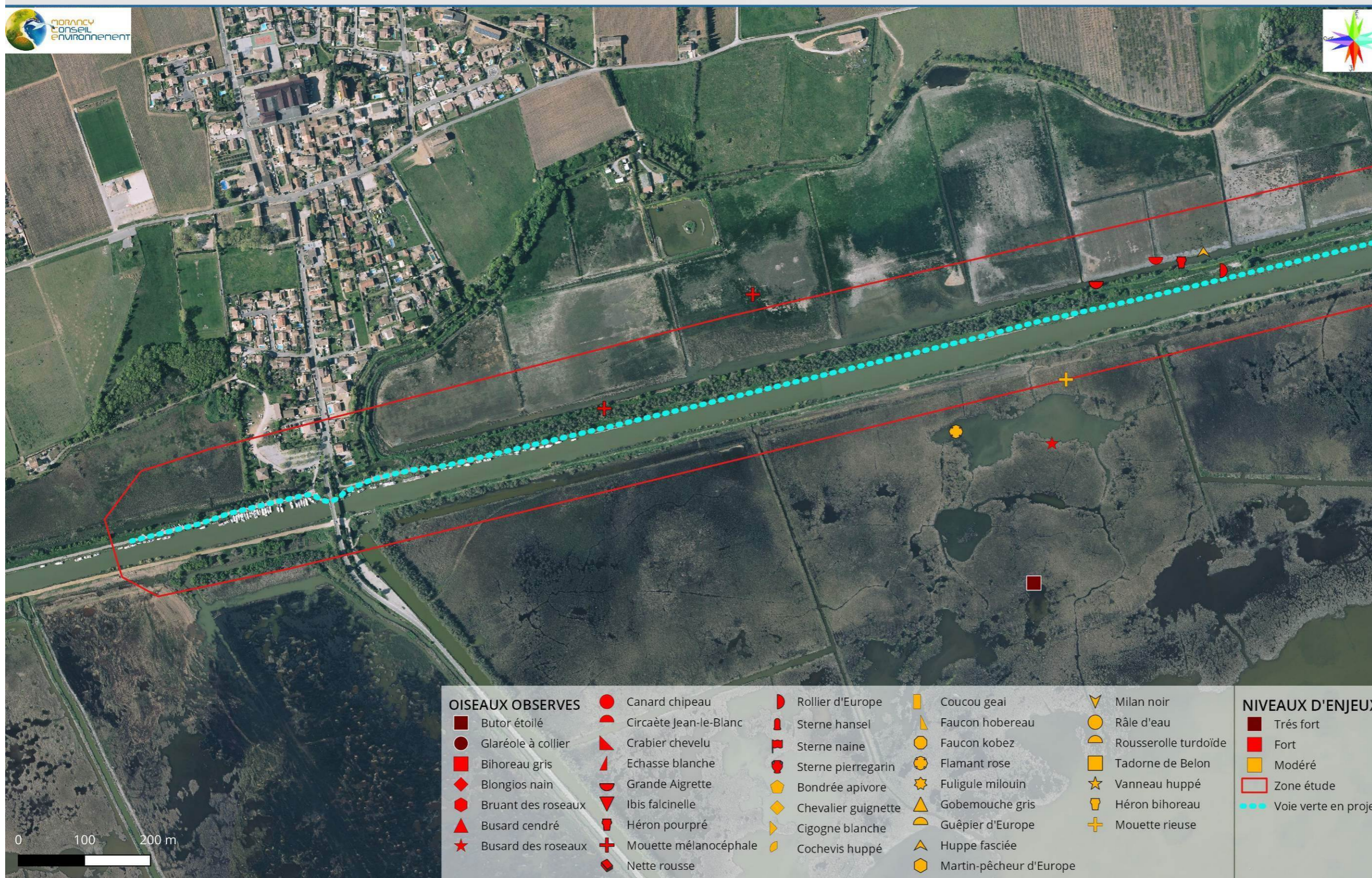
- **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*), PN3, BE2, BO2 – Nicheur possible/Alimentation;
- **Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*), C, BE3 – Nicheur probable ;
- **Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*), PN3, BE2 – Nicheur probable/Alimentation ;
- **Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*), PN3, BE2 – Nicheur probable/Alimentation ;
- **Alouette des champs** (*Alauda arvensis*), C, BE3 – Nicheur probable ;
- **Buse variable** (*Buteo buteo*), PN3, BO2, BE2 – Nicheur possible/Alimentation;
- **Moineau friquet** (*Passer montanus*), PN3, BE3 – Nicheur probable ;

-  **Bruant proyer** (*Miliaria calandra*), PN3, BE3 – Nicheur probable ;
-  **Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*), PN3, BE2, BO2 – Nicheur possible/Alimentation;
-  **Pic épeichette** (*Dendrocopos minor*), PN3, BE2 – Nicheur probable ;
-  **Cochevis huppé** (*Galerida cristata*), PN3, BE3 – Nicheur probable ;
-  **Etourneau sansonnet** (*Sturnus vulgaris*), BE3 – Nicheur probable.

Les cartes d'enjeux de l'avifaune présentées ci-après présentent le résultat des campagnes d'inventaires de 2012 et de 2020.

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# OISEAUX - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 1/6



OISEAUX OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
■ Butor étoilé	● Canard chipeau	■ Très fort	■ Zone étude
● Glaréole à collier	● Circaète Jean-le-Blanc	■ Fort	--- Voie verte en projet
■ Bihoreau gris	▲ Crabier chevelu	■ Modéré	
◆ Blongios nain	▲ Echasse blanche		
● Bruant des roseaux	● Grande Aigrette		
▲ Busard cendré	▼ Ibis falcinelle		
★ Busard des roseaux	● Héron pourpré		
	✚ Mouette mélanocéphale		
	◆ Nette rousse		
	● Rollier d'Europe		
	● Sterne hansel		
	● Sterne naine		
	● Sterne pierregarin		
	● Bondrée apivore		
	● Chevalier guignette		
	● Cigogne blanche		
	● Cochevis huppé		
	● Coucou geai		
	▲ Faucon hobereau		
	● Faucon kobez		
	● Flamant rose		
	★ Fuligule milouin		
	▲ Gobemouche gris		
	● Guêpier d'Europe		
	▲ Huppe fasciée		
	● Martin-pêcheur d'Europe		
	▼ Milan noir		
	● Râle d'eau		
	● Rousserolle turdoïde		
	■ Tadorne de Belon		
	★ Vanneau huppé		
	● Héron bihoreau		
	✚ Mouette rieuse		

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# OISEAUX - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 2/6

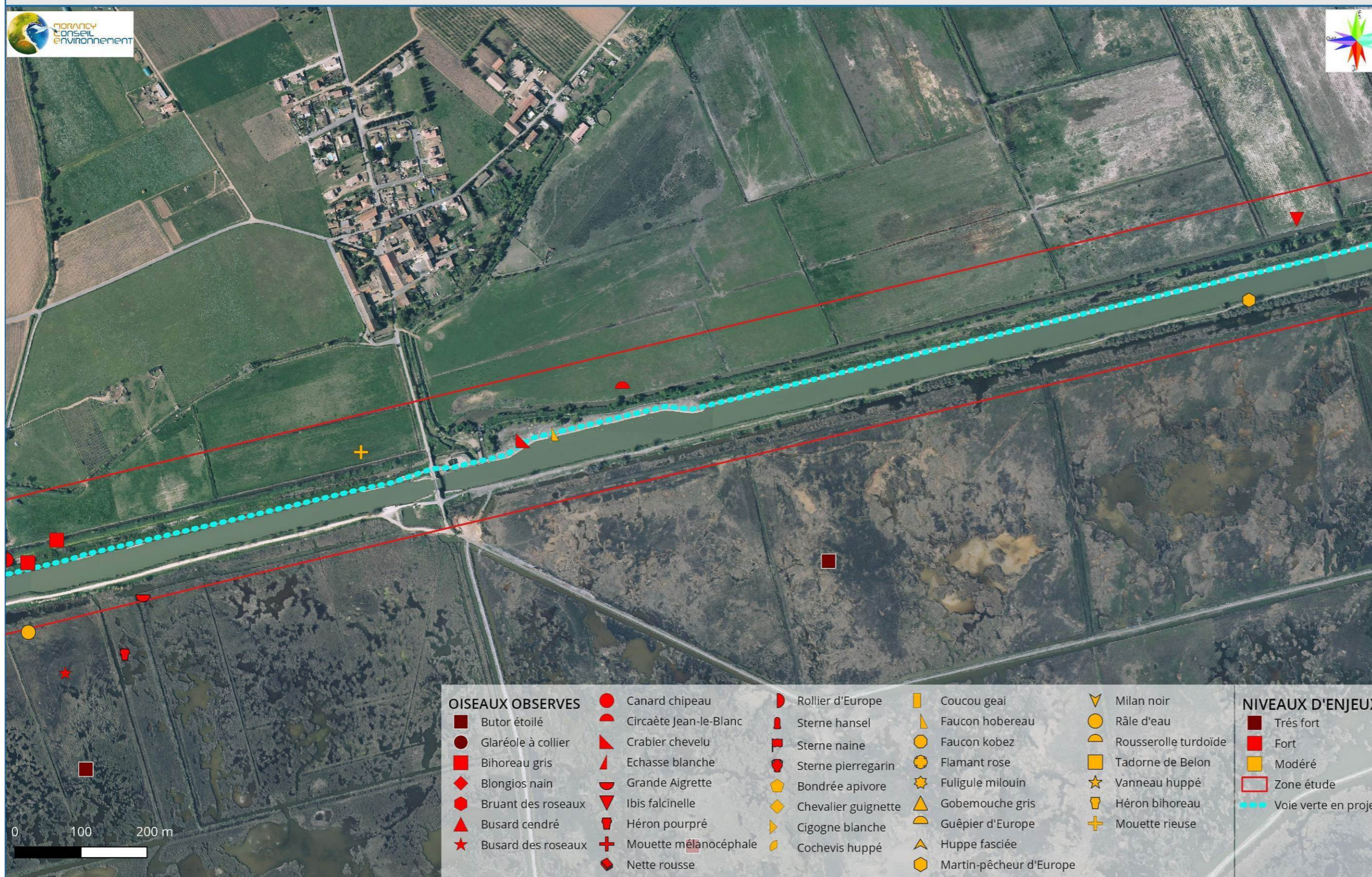
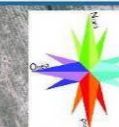


Source : ECO-MED 2012/MCE 2020

Fond : BDORTHO@IGN 2010

Réalisation : MCE 2020

# OISEAUX - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 3/6

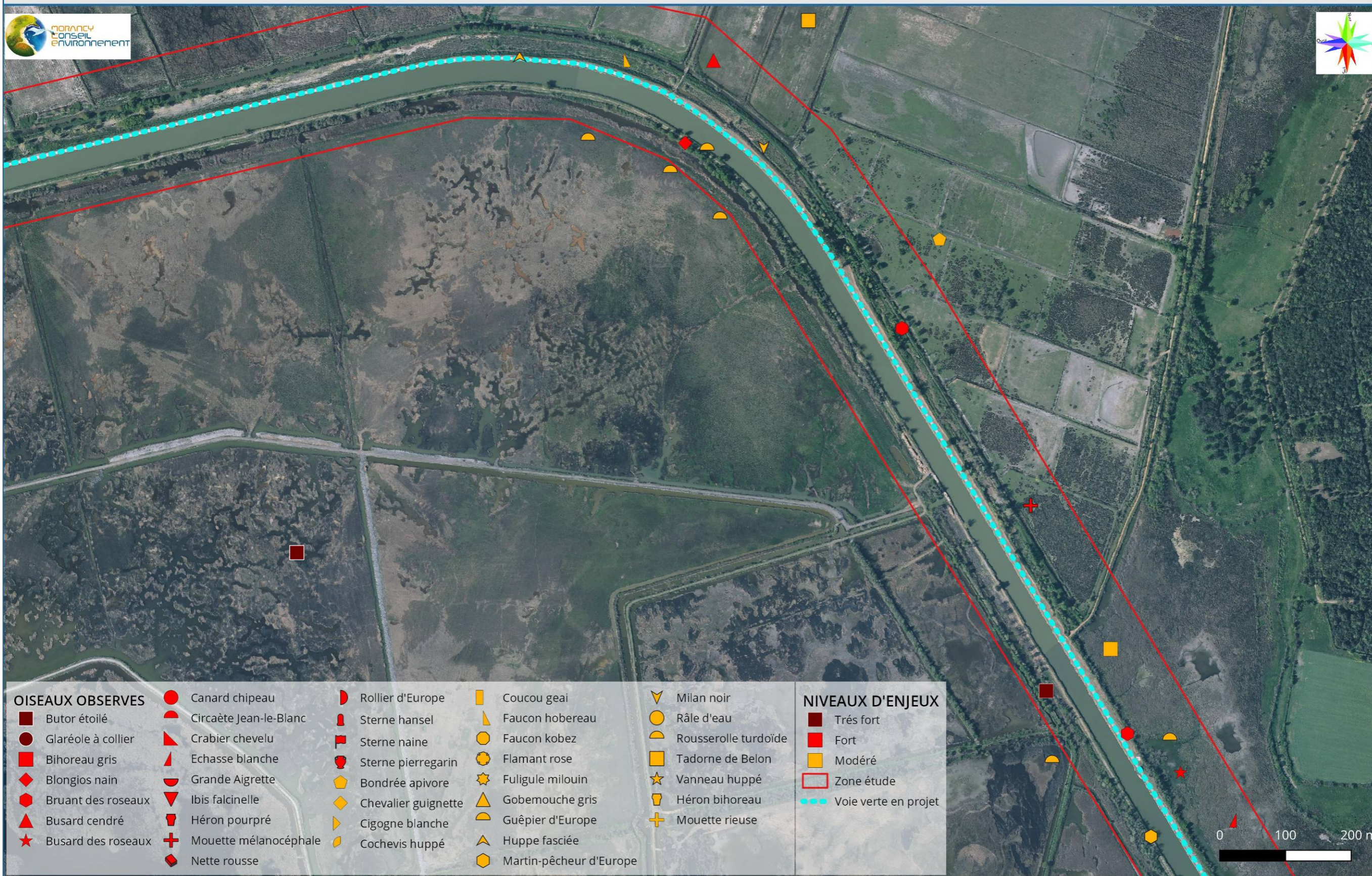


OISEAUX OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
■ Butor étoilé	● Canard chipeau	■ Très fort	
● Glaréole à collier	◐ Circaète Jean-le-Blanc	■ Fort	
■ Bihoreau gris	◑ Crabier chevelu	■ Modéré	
◆ Blongios nain	▲ Echasse blanche	□ Zone étude	
● Bruant des roseaux	◒ Grande Aigrette	⋯ Voie verte en projet	
▲ Busard cendré	◑ Ibis falcinelle		
★ Busard des roseaux	◑ Héron pourpré		
	✚ Mouette macrorhynchos		
	◆ Nette rousse		
	◑ Rollier d'Europe		
	◑ Sterne hansel		
	◑ Sterne naine		
	◑ Sterne pierregarin		
	● Bondrée apivore		
	◆ Chevalier guignette		
	▶ Cigogne blanche		
	● Cochevis huppé		
	■ Coucou geai		
	▲ Faucon hobereau		
	● Faucon kobez		
	● Flamant rose		
	★ Fuligule milouin		
	▲ Gobemouche gris		
	◑ Guêpier d'Europe		
	▲ Huppe fasciée		
	● Martin-pêcheur d'Europe		
	▼ Milan noir		
	● Râle d'eau		
	◑ Rousserolle turdoïde		
	■ Tadorne de Belon		
	★ Vanneau huppé		
	◑ Héron bihoreau		
	✚ Mouette rieuse		

0 100 200 m

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

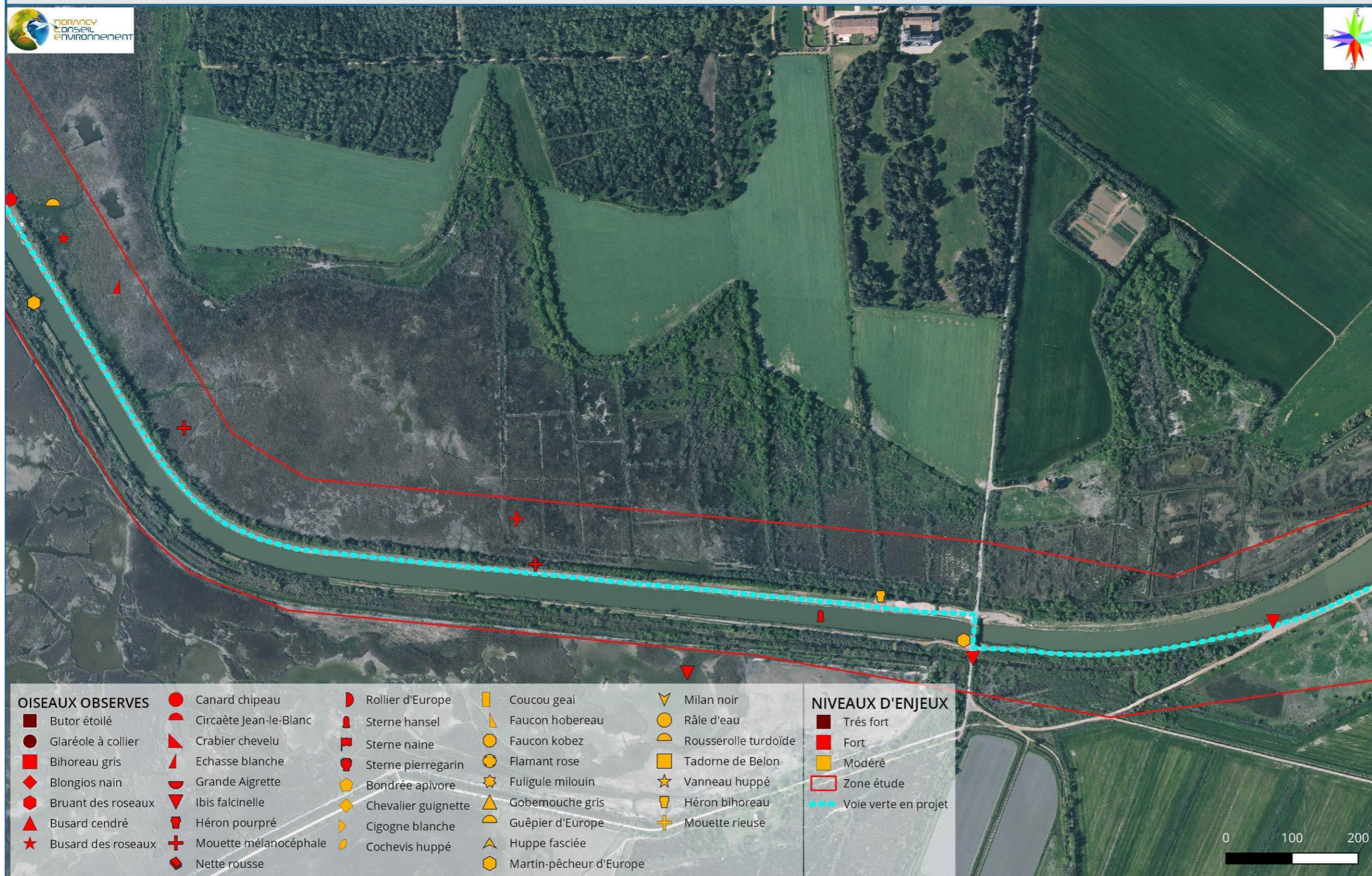
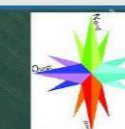
# OISEAUX - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 4/6



OISEAUX OBSERVES		NIVEAUX D'ENJEUX	
■ Butor étoilé	● Canard chipeau	■ Très fort	■ Fort
● Glaréole à collier	● Circaète Jean-le-Blanc	■ Modéré	□ Zone étude
■ Bihoreau gris	▲ Crabier chevelu	□ Voie verte en projet	
◆ Blongios nain	▲ Echasse blanche		
● Bruant des roseaux	● Grande Aigrette		
▲ Busard cendré	▼ Ibis falcinelle		
★ Busard des roseaux	● Héron pourpré		
	● Mouette mélanocéphale		
	◆ Nette rousse		
	● Rollier d'Europe		
	● Sterne hansel		
	● Sterne naine		
	● Sterne pierregarin		
	● Bondrée apivore		
	● Chevalier guignette		
	● Cigogne blanche		
	● Cochevis huppé		
	● Coucou geai		
	▲ Faucon hobereau		
	● Faucon kobez		
	● Flamant rose		
	★ Fuligule milouin		
	▲ Gobemouche gris		
	● Guêpier d'Europe		
	▲ Huppe fasciée		
	● Martin-pêcheur d'Europe		
	▼ Milan noir		
	● Râle d'eau		
	● Rousserolle turdoïde		
	■ Tadorne de Belon		
	★ Vanneau huppé		
	● Héron bihoreau		
	● Mouette rieuse		

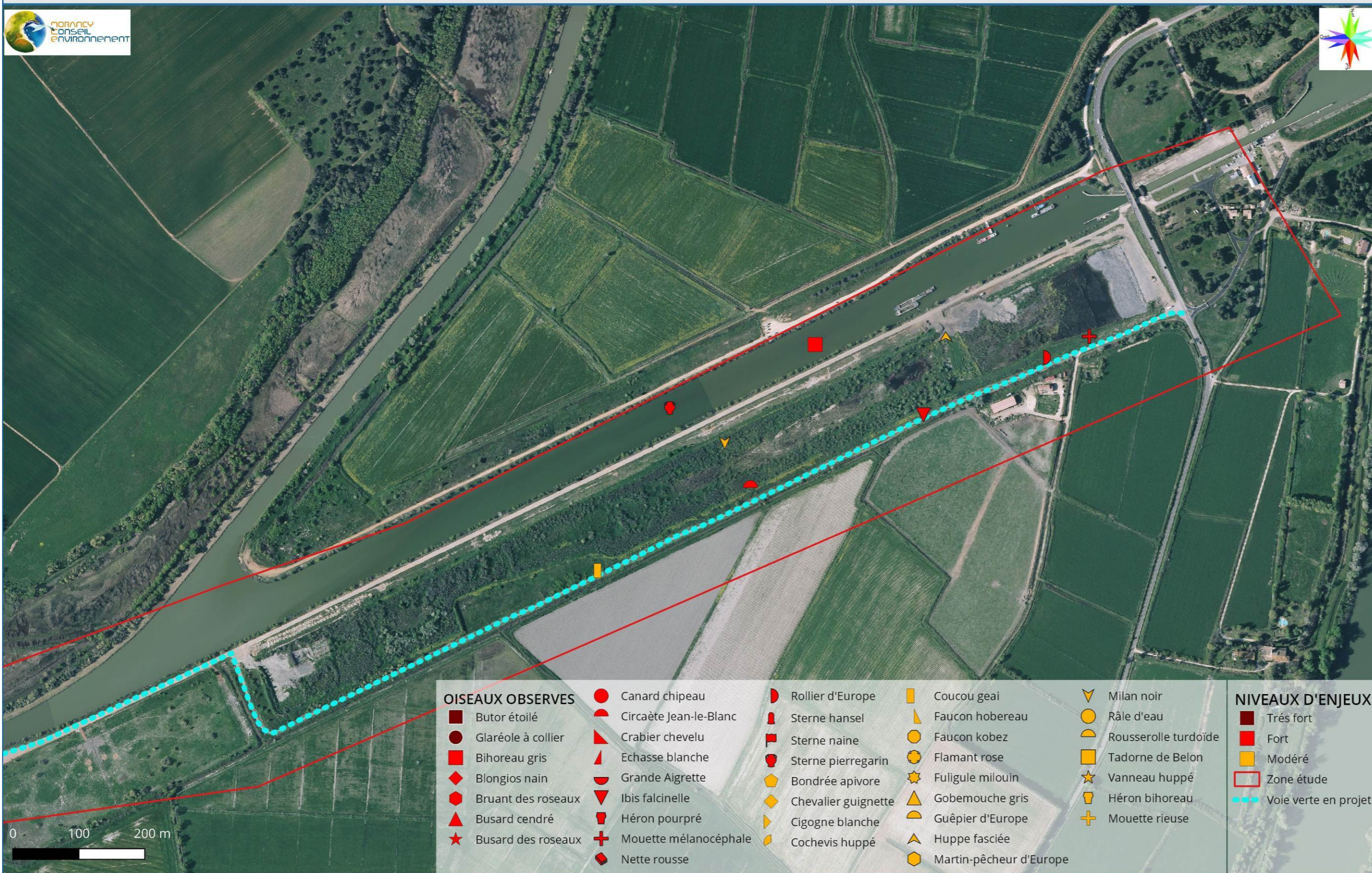
Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# OISEAUX - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 5/6



# OISEAUX - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 6/6

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020





## i. Mammifères

A l'instar des rapaces et autres oiseaux de grande taille, les chiroptères sont des animaux utilisant des territoires plus ou moins importants en fonction de l'espèce (distance gîte-terrain de chasse de 1 à 40 km maximum ; plus de 1 000 km pour les déplacements des espèces migratrices). Les inventaires réalisés dans la zone d'étude nous apportent des informations de présence en termes de chasse (contact au détecteur) ou de gîte.

Les données bibliographiques disponibles (source : Groupe Chiroptères du Languedoc-Roussillon) font état de l'occupation, par plusieurs espèces, de cavités situées en périphérie de la zone d'étude. Ces espèces sont considérées comme fortement potentielles dans la présente analyse. En effet, leur fréquentation nocturne de la zone d'étude ne pourrait être démontrée (ou infirmée) qu'à l'aide de campagnes de radiopistage, campagnes lourdes techniquement et financièrement. L'analyse est bien entendue affinée en fonction des distances moyennes gîte-zones de chasse, connues pour chaque espèce. Enfin, compte tenu des lacunes dans les connaissances en chiroptérologie, d'autres espèces, non connues dans le secteur d'étude, sont considérées comme fortement potentielles dans la zone d'étude, soit en chasse, soit en gîte.

Une liste de **8 espèces de chiroptères** contactées en transit et/ou en chasse dans la zone d'étude a été dressée. Dix autres espèces de chauves-souris sont par ailleurs jugées fortement potentielles. Précisons que les espèces fortement potentielles à enjeu local de conservation très fort, fort ou modéré seront considérées au même titre que les espèces avérées, au vu des données locales attestant de leur présence à proximité et des habitats favorables présents dans la zone d'étude.

Les trois espèces potentielles à enjeu local de conservation faible, à savoir Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), et Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) ne seront en revanche pas présentées.

La liste des 18 espèces de chiroptères avérées et fortement potentielles est présentée en annexe.

**Parmi les autres mammifères, 2 espèces ont été avérées** : le Renard roux (*Vulpes vulpes*) et le Ragondin (*Myocastor corypus*). En raison de son très faible enjeu local de conservation, ce dernier ne sera pas présenté dans la suite du rapport. Par ailleurs, une espèce à enjeu local de conservation modéré, le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) est considéré comme fortement potentiel dans la zone d'étude.

### ♦ Intérêts du secteur vis-à-vis des chauves-souris

Les berges du Canal du Rhône à Sète constituent un linéaire d'importance au sein de la zone d'étude. Seule une petite partie du linéaire à proximité de l'écluse de St-Gilles est située sur le bord sud du canal et n'est pas toujours à proximité immédiate de l'eau. Le reste du linéaire est situé directement sur la berge nord du canal. Cette berge est tantôt recouverte d'une végétation très rase, tantôt constituée d'une piste sur substrat rocheux non favorable à la chasse des chiroptères. Dans les deux cas, la berge est très régulièrement bordée par des alignements d'arbres. Les alignements arborés constituent des corridors de déplacements appropriés pour les chiroptères. Plusieurs de ces arbres disposent de cavités susceptibles de servir de gîte pour certaines espèces de chiroptères arboricoles. Cependant, aucun gîte estival n'a été avéré dans ces arbres durant la prospection de jour au sein de la zone d'étude. De plus, plusieurs espèces de chauves-souris inféodées aux milieux humides et aquatiques sont susceptibles de trouver un terrain de chasse approprié au-dessus du canal et des nombreux étangs à proximité. L'ensemble du canal constitue également un corridor de transit majeur pour toutes les espèces de chiroptères, renforcé par le réseau de corridors secondaires constitués par de très nombreux canaux affluents.

À noter que ce réseau de corridors secondaires n'est pas représenté sur la cartographie pour des raisons de lisibilité.



Berge du Canal du Rhône à Sète avec corridor arboré  
A. DEGLETAGNE, 03/07/2012, Saint-Gilles (30)

### ♦ Espèces à très fort enjeu local de conservation

#### Espèces avérées

Aucune espèce de mammifères à enjeu local de conservation très fort n'a été avérée au sein de la zone d'étude.

#### Espèces fortement potentielles

##### - **Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**

Le Minioptère de Schreibers est une espèce cavernicole essentiellement méditerranéenne. Il est capable de parcourir de longues distances (jusqu'à 40 km) pour rejoindre ses zones de chasse, préférentiellement dans des milieux en mosaïques, en lisière de milieux boisés et en zones artificiellement éclairées.

Cette espèce est inscrite dans les FSD des SIC FR9101406 « Petite Camargue » et FR9301592 « Camargue », le premier contenant la quasi-intégralité de notre zone d'étude, et le second étant situé à environ 1 km en son point le plus proche.

#### Contexte local

En raison des nombreux déplacements entre gîtes et zones de chasse, l'espèce est susceptible de fréquenter notre zone d'étude lors de ses phases de transit pour rejoindre les milieux favorables pour la chasse. L'espèce étant assez ubiquiste concernant ses zones de chasse, le Minioptère de Schreibers peut potentiellement utiliser la zone d'étude et les secteurs attenants pour s'alimenter. **L'espèce est donc considérée comme fortement potentielle dans notre zone d'étude.** En revanche, **aucun milieu constituant la zone d'étude n'est favorable à l'espèce pour le gîte.**

##### - **Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**

Espèce méditerranéenne, ses populations se répartissent sur le pourtour méditerranéen (jusqu'à 600 m d'altitude). L'espèce est très rare et ses effectifs régionaux sont faibles. La population de la région est primordiale pour la conservation de l'espèce.

Le Murin de Capaccini est lié aux grands cours d'eau et est strictement cavernicole. Dans le réseau de cavités qu'il utilise en reproduction, hibernation et en transit, le Murin de Capaccini est sensible au dérangement. Il chasse en milieux aquatiques et affectionne les étendues d'eau calmes (étangs, lacs, rivières, lagunes, estuaires, bassins artificiels), dont la surface lisse évite les interférences avec son sonar. Il peut s'éloigner de plus de 30 km de son gîte chaque nuit pour rejoindre ses terrains de chasse.

### Contexte local

A noter que l'espèce a peut-être été détectée durant la nuit par un enregistreur passif (SM2). Malheureusement, les difficultés techniques pour l'identification de certaines espèces ne nous permettent pas de trancher de façon parfaitement catégorique entre le Murin de Capaccini et le Murin de Daubenton sur les enregistrements concernés.

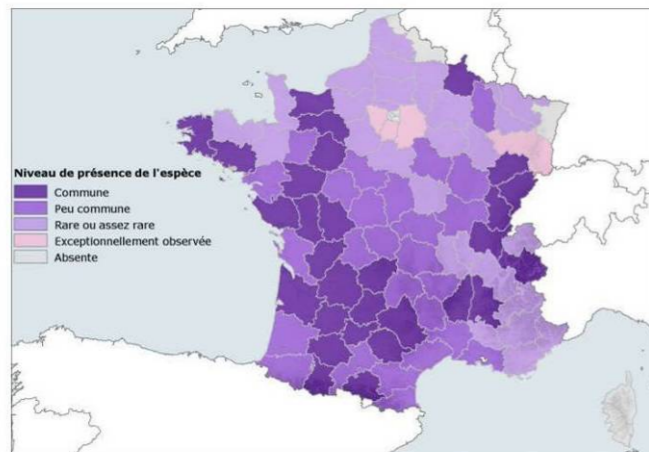
Le Murin de Capaccini est également inscrit dans le FSD du SIC FR9301592 « Camargue » situé à environ 1km de notre zone d'étude en son point le plus proche.

**Le Murin de Capaccini est par conséquent jugé fortement potentiel en chasse au sein de l'ensemble de la zone d'étude** étant donné la présence du canal et des zones humides environnantes. En revanche, l'espèce étant strictement cavernicole, elle n'a aucune possibilité de gîte dans le fuseau d'étude. Aucun gîte favorable n'a été détecté sur la zone d'étude.

#### ♦ Espèces à fort enjeu local de conservation

#### Espèces avérées

- **Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**



Répartition nationale du Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

Le Grand Rhinolophe est une espèce lucifuge présente un peu partout dans la région du Languedoc-Roussillon. Il est courant dans les régions karstiques et dans les secteurs d'élevage des piémonts montagneux. Toutefois, peu de gîtes de reproduction sont connus.

Il affectionne les zones karstiques et recherche les paysages semi-ouverts à forte diversité d'habitats. Particulièrement lié aux pâturages et prairies, le Grand Rhinolophe chasse à l'affût, souvent accroché dans les arbres des haies bordant les pâtures. En été, les colonies s'installent en milieu souterrain ou dans les combles de bâtiments. Les populations ont beaucoup souffert des modifications des milieux agricoles et du dérangement dans les cavités souterraines.

### Contexte local

Le Grand Rhinolophe a été contacté à plusieurs reprises et en différents endroits lors de la nuit de prospection. Il a été détecté au Petterson 240X à la tombée de la nuit au-dessus du contre-canal (point d'écoute numéro 1) et par l'enregistreur passif (SM2) à plusieurs reprises entre 22h30 et 23h00 le long d'un alignement d'arbres bordant ce même contre-canal. Notons que cette espèce discrète passe aisément inaperçue en détection ultrasonore. La majeure partie du linéaire est dépourvu d'éclairage ce qui est favorable à la présence de cette

espèce hautement lucifuge. De plus, les corridors arborés sont favorables au transit de l'espèce dans la zone d'étude, et la mosaïque de paysage (herbages, landes, haies, boisements) à proximité immédiate du linéaire d'étude est favorable pour la chasse.

Cette espèce est inscrite dans les FSD des SIC FR9101406 « Petite Camargue » et FR9301592 « Camargue », le premier contenant la quasi-intégralité de notre zone d'étude, et le second étant situé à environ 1 km en son point le plus proche.



Lieu de détection du Grand Rhinolophe avec le SM2 le long du contre-canal

A. DEGLETAGNE, 03/07/2012, St-Gilles (30)



Vu du contre-canal depuis le point d'écoute n°1

#### Espèces fortement potentielles

- **Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**

Le Murin à oreilles échancrées demeure globalement rare. Il est localisé dans les plaines et les collines, surtout en bordure méditerranéenne.

### Contexte local

Cette espèce est inscrite dans les FSD des SIC FR9101406 « Petite Camargue » et FR9301592 « Camargue », le premier contenant la quasi-intégralité de notre zone d'étude, et le second étant situé à environ 1,5 km en son point le plus proche.

Ce murin fréquente les massifs forestiers et les ripisylves. Il affectionne particulièrement les boisements de feuillus parcourus de zones humides. **L'existence dans la zone d'étude de lisières bordant le canal est favorable au Murin à oreilles échancrées qui est par conséquent jugé fortement potentiel en transit et en chasse.** En revanche, **aucun gîte favorable n'est présent dans la zone pour cette espèce anthropophile en période estivale et cavernicole en dehors de la période de reproduction.**

- **Grand Murin (*Myotis myotis*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**

Le Grand Murin est répandu en France mais demeure rare en Languedoc-Roussillon. Ce Murin s'installe en colonies de reproduction en milieu souterrain ou dans les combles. C'est un « chasseur-cueilleur » qui se nourrit d'insectes posés au sol (coléoptères). Il recherche donc les milieux où la végétation au sol est peu dense et très accessible en vol : forêts avec peu de sous-bois, prairies et pelouses.

### Contexte local

Les berges herbeuses de la zone d'étude offrent donc des zones de chasses appropriées pour cette espèce qui peut également utiliser les alignements d'arbres comme corridors de transit. **Elle est par conséquent jugée**

**fortement potentielle en chasse dans ces types de milieux.**

De plus, notons que cette espèce est inscrite dans les FSD du SIC FR9301592 « Camargue » (présence d'une colonie de reproduction d'une centaine d'individus) situé à environ 1 km de la zone d'étude en son point le plus proche.

**- Petit Murin (*Myotis blythii*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**

Le Petit Murin est assez commun en région Languedoc-Roussillon. Cette espèce méditerranéenne affectionne les plaines et les collines. Le Petit Murin s'installe généralement dans des gîtes souterrains, surtout en période de reproduction. C'est un « chasseur-cueilleur » d'insectes posés au sol (orthoptères). Il chasse dans les milieux herbacés ouverts.

**Contexte local**

Une colonie de reproduction d'une centaine d'individus est présente sur le SIC FR9301592 « Camargue » situé à environ 1 km au plus proche de la zone d'étude. Il est également inscrit dans le FSD du SIC FR9101406 « Petite Camargue » contenant la quasi-intégralité de notre zone d'étude.

Les prairies et la zone humide existantes à proximité de la zone d'étude sont des milieux qui sont favorables à la chasse de cette espèce. Les alignements arborés sont propices au transit de l'espèce. Aussi, **le Petit Murin y est fortement potentiel aussi bien en chasse qu'en transit.**

**- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), PN, BE2, BO2, DH4, DH2**

Les colonies de Petit Rhinolophe fonctionnent en métapopulations qui se dispersent au cours du cycle biologique annuel dans un réseau de gîtes répartis dans un rayon de 20 km. L'espèce recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocages et forêts avec des corridors boisés, à proximité de milieux humides (rivières, étangs, etc.). Le Petit Rhinolophe exploite un domaine vital peu étendu. Il est très dépendant des corridors de déplacement qu'il emprunte de façon fidèle sur un ou deux kilomètres pour rejoindre ses terrains de chasse.

*Notons que cette espèce discrète est très difficile à contacter en détection ultrasonore. En effet, elle émet faiblement et ses ultrasons ne peuvent être captés qu'à quelques mètres de distance.*

**Contexte local**

Le Petit Rhinolophe est également inscrit dans le FSD du SIC FR9301592 « Camargue ».

Les habitats humides situés à proximité de la zone d'étude tout au long du linéaire, les prairies et les corridors boisés sont des milieux qui sont favorables à la chasse et au transit du Petit Rhinolophe. Aussi, **cette espèce est jugée fortement potentielle en chasse et en transit au sein de la zone d'étude.**

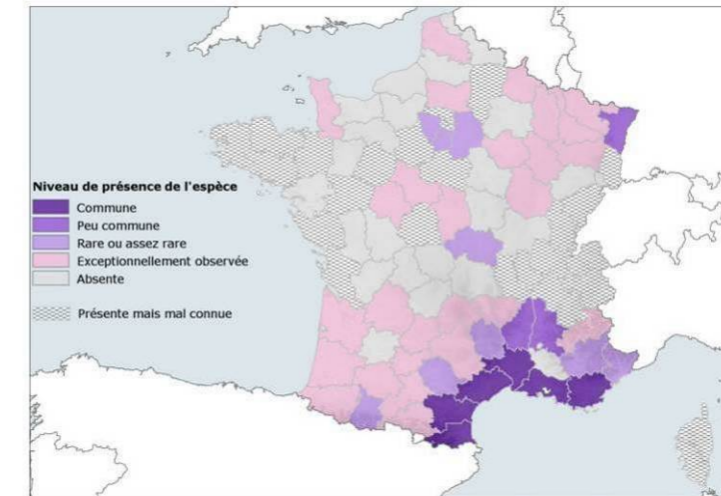
♦ **Espèces à enjeu local de conservation modéré**

**Espèces avérées**

**- Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*), PN, BE2, BO2, DH4**

La Pipistrelle pygmée est présente et commune sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. Elle affectionne les plaines et les collines et est liée aux zones humides (ripisylves et lacs). L'espèce peut être présente dans les cavités arboricoles (fissures, écorces décollées, trou de pic). Ses gîtes de reproduction sont semblables à ceux de la Pipistrelle commune (toitures, fissures, joints de dilatation de ponts). En revanche, ses colonies de reproduction réunissent de plus gros effectifs (de quelques centaines à un millier d'individus). Son régime alimentaire se compose majoritairement de diptères aquatiques. Son caractère lacustre expose régulièrement l'espèce aux traitements chimiques utilisés pour la démoustication. Aucun cas d'intoxication n'est

connu mais la Pipistrelle pygmée semble moins abondante dans les zones fortement démoustiquées.



**Répartition nationale de la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)**  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

**Contexte local**

La Pipistrelle pygmée a été contactée à plusieurs reprises et en différents points lors de la nuit de prospection. Elle a été contactée au détecteur manuel (Pettersson 240X) à la tombée de la nuit au-dessus du contre-canal et par l'enregistreur passif (SM2) régulièrement tout au long de la nuit. Les milieux humides situés tout au long du linéaire sont favorables à l'espèce pour la chasse, et les corridors arborés sont favorables pour son transit. De plus, les cavités et fissures répertoriées sur certains arbres de la zone d'étude peuvent lui servir de gîte en période estivale.



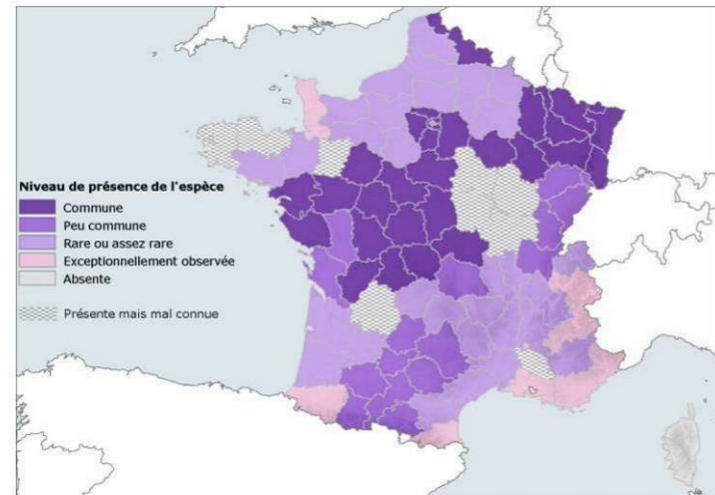
Milieu humide favorable à la chasse de la Pipistrelle pygmée



Corridor arboré favorable au transit de la Pipistrelle pygmée

A. DEGLETAGNE, 03/07/2012, St-Gilles (30)

- **Noctule commune (*Nyctalus noctula*), PN, BE2, B02, DH4**



**Répartition nationale de la Noctule commune (*Nyctalus noctula*)**  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

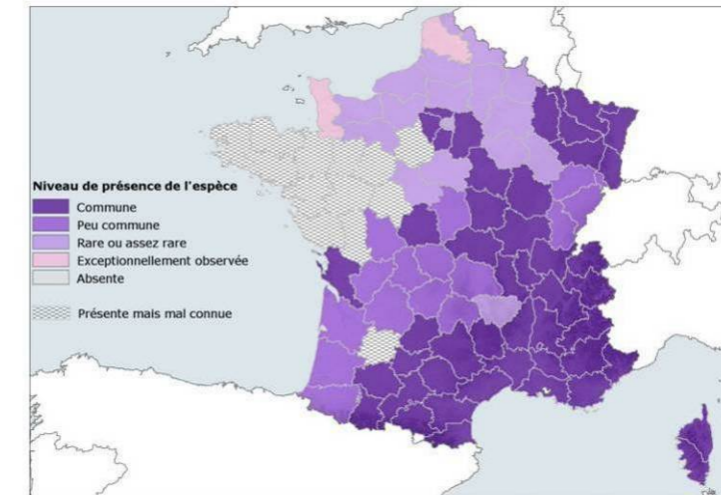
La Noctule commune est migratrice et sa répartition est très localisée. Elle demeure rare en Languedoc-Roussillon.

Prioritairement forestière, l'espèce occupe également les fissures de falaises, voir de bâtiments (ou grands ponts en béton) en milieu urbain et exceptionnellement en cavité. Elle affectionne particulièrement les cavités des Platanes le long des cours d'eau. Sa migration l'amène dans le nord-est de l'Europe en période estivale et dans le sud-ouest de l'Europe en période hivernale. La Noctule commune chasse en plein ciel, généralement à plusieurs (jusqu'à quinze spécimens ensemble) et exploite les milieux de forte densité d'insectes.

**Contexte local**

La Noctule commune a été détectée en transit à une reprise par l'enregistreur passif (SM2) en début de nuit autour de 22h00. Cette espèce de haut vol traverse la zone d'étude pour rejoindre ses zones de chasses en plein ciel. La forte densité d'insectes nocturnes présents dans la zone d'étude est également favorable à la chasse de cette espèce.

- **Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), PN, BE2, B02, DH4**



**Répartition nationale de la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)**  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

La Noctule de Leisler est relativement fréquente en région Languedoc-Roussillon, et plus particulièrement en zone de montagne au-dessus de 500 m.

Les colonies de reproduction connues sont cantonnées aux plaines et aux collines. Elle est très attachée aux massifs forestiers, surtout de feuillus. Les colonies de reproduction affectionnent les cavités arboricoles mais peuvent aussi s'installer dans les toitures de maison. Espèce de haut vol, la Noctule de Leisler chasse en plein ciel, au-dessus des forêts, des villages ou des étendues d'eau. Cette espèce migratrice (femelles) peut parcourir plusieurs centaines de kilomètres entre ses gîtes d'hiver et d'été. Ce caractère migratoire de la Noctule de Leisler renforce sa vulnérabilité.

**Contexte local**

Cette espèce a été contactée en chasse et en transit dans la zone d'étude au niveau des allées arborées bordant les canaux. Quelques arbres présentant des cavités sont susceptibles de servir de gîte à l'espèce dans la zone d'étude. La Noctule de Leisler est donc aussi jugée fortement potentielle au sein de l'ensemble de la zone d'étude étant donné la présence du canal et des zones humides environnantes.

**Espèces fortement potentielles**

- **Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), PN, BE2, B02, DH4**

La Pipistrelle de Nathusius semble localisée plus à l'est de la région Languedoc-Roussillon, essentiellement en plaine.

Elle est liée aux forêts humides et aux plans d'eau. La région se situe sur un axe migratoire de l'espèce et accueille d'importants regroupements en période de migration printanière et automnale.

La Pipistrelle de Nathusius affectionne les zones humides et les boisements riches en insectes pour chasser. Elle utilise différents types de gîtes : fissures de roches, cavités d'arbres et nichoirs. Le comportement migratoire des femelles les amène à parcourir parfois plus de 1 500 km entre les gîtes d'hiver et d'été. Ce caractère migratoire renforce la vulnérabilité de l'espèce.

**Contexte local**

Etant donné la présence de milieux humides très favorables pour la chasse dans la zone d'étude, l'espèce y est considérée comme fortement potentielle. De plus, l'espèce n'étant pas particulièrement spécialiste concernant

ses lieux de gîte, la Pipistrelle de Nathusius peut potentiellement gîter dans les arbres à cavité de la zone d'étude. De plus, elle a déjà été contactée sur les communes de Vauvert et d'Aigues-Mortes (ONEM, 2012).

**- Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), PN**

Le Campagnol amphibie se rencontre près des fossés, dans les champs et les jardins. L'espèce est connue sur les bords du Rhône. Il se nourrit de roseaux, de plantes aquatiques mais peut aussi manger insectes, crustacés, grenouilles et petits poissons. Comparé aux autres espèces de rongeurs, il présente des densités de populations beaucoup plus faibles, du fait d'une moindre fécondité et d'une écologie inféodée aux petits cours d'eau, milieu couvrant une faible superficie relative de manière générale.

Le Campagnol amphibie semble en régression dans la majeure partie de son aire de répartition. L'espèce est classée en « quasi-menacée » (NT) sur la liste rouge des mammifères de France (2017). Le campagnol amphibie n'est naturellement présent dans trois pays seulement (France, Espagne et Portugal).

**Contexte local**

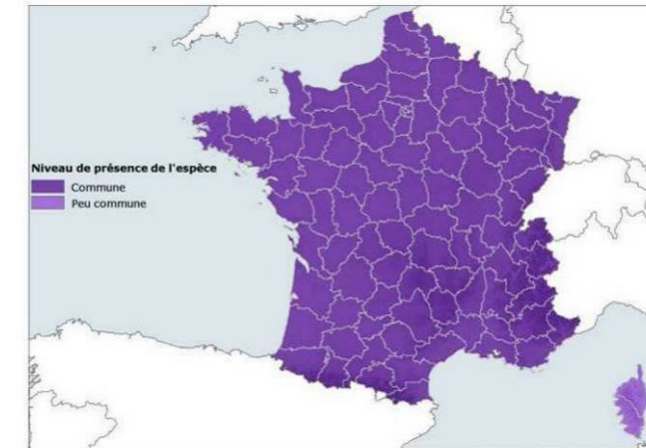
Le Campagnol amphibie n'a pas été contacté durant la prospection sur le terrain, que ce soit par observation directe ou détection de traces de présence de l'espèce. Pourtant certains milieux rencontrés dans la zone d'étude sont favorables à la présence de l'espèce, notamment le long du contre-canal entre le pont de Gallician et celui des Tourradons. De plus, l'enquête nationale lancée par la SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) a permis de confirmer la présence de l'espèce dans le secteur. L'espèce est par conséquent considérée comme fortement potentielle dans la zone d'étude.



Berges du contre-canal favorables à la présence du Campagnol amphibie  
 A. DEGLETAGNE, 03/07/2012, St-Gilles (30)

**◆ Espèces avérées à faible enjeu local de conservation**

**- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), PN, BE3, BO2, DH4**



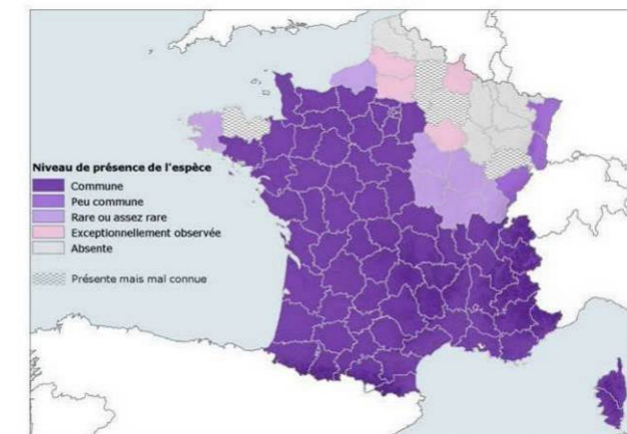
Répartition nationale de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

Plus petite espèce de chauves-souris de France, la Pipistrelle commune est largement répartie en France. On la rencontre du bord de mer, où elle est très abondante, jusqu'à plus de 1 600 m d'altitude dans les Pyrénées-Orientales. L'espèce est très anthropophile en gîte (dans les fissures de murs ou de poutres, sous les toitures et derrière les volets). Elle ne semble pas inféodée à un milieu particulier et peut chasser autour des lampadaires, dans les boisements ou en zone dégagée.

**Contexte local**

La Pipistrelle commune est bien présente au sein de la zone d'étude puisqu'elle a été contactée en chasse et en transit à plusieurs reprises. Au même titre que la Pipistrelle de Kuhl, l'espèce fréquente un grand nombre d'habitats naturels.

**- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), PN, BE2, BO2, DH4**



Répartition nationale de la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

La Pipistrelle de Kuhl est présente sur une majorité du territoire métropolitain mais elle est plus commune sur le pourtour méditerranéen.

En Languedoc-Roussillon, elle est présente sur tous les départements et semble plus commune dans les habitats

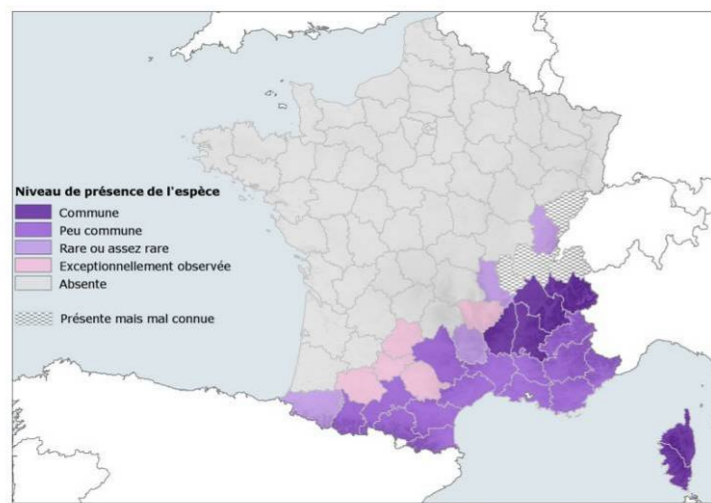
de garrigues.

Dans les zones arides, elle apparaît même plus commune que la Pipistrelle commune. Les colonies s'installent dans les bâtiments, notamment dans les fissures et derrière les volets. Elle chasse dans les milieux boisés et ouverts, le long des lisières et autour des lampadaires des villes et des villages. Globalement commune, elle ne semble pas menacée.

**Contexte local**

La Pipistrelle de Kuhl est bien présente dans la zone d'étude puisqu'elle a été contactée en chasse et en transit en abondance. Tous les habitats naturels de la zone d'étude sont fréquentés par l'espèce qui semble peu exigeante quant au choix de ses terrains de chasse.

- **Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), PN, BE2, BO2, DH4**



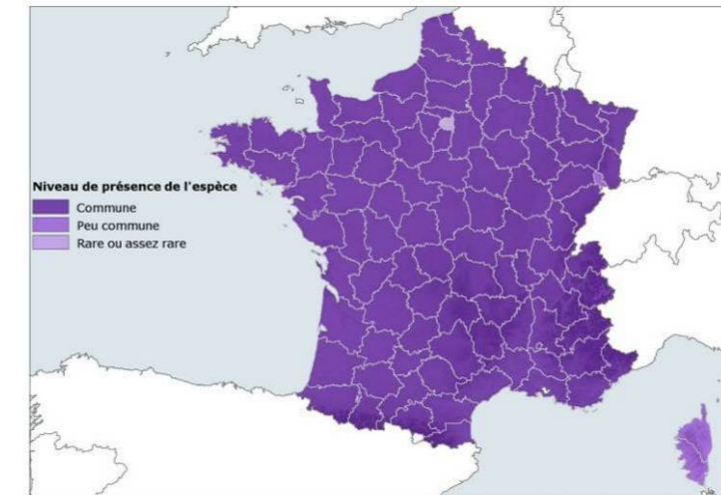
**Répartition nationale du Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*)**  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

Le Molosse est très commun sur tout le pourtour méditerranéen, en milieu naturel et en milieu urbain également. En gîte, il occupe habituellement les fissures verticales de falaises mais l'occupation de fissures similaires dans les murs de bâtiments ou de ponts n'est pas exceptionnelle. Cette espèce méditerranéenne reste active la majeure partie de l'hiver, lorsque les températures le permettent. Suivant les régions, le Molosse de Cestoni effectue une courte période d'hibernation entre décembre et février. Espèce de haut vol, il semble chasser le plus souvent en milieux ouverts. Les premiers éléments de connaissance sur son régime alimentaire mentionnent les Lépidoptères et les Coléoptères.

**Contexte local**

L'espèce a été contactée en transit en plusieurs points, par l'enregistreur passif SM2, et lors d'un point d'écoute active au Pettersson D240X. Le milieu constituant la zone d'étude est parfaitement adapté à cette espèce méditerranéenne. De plus, l'espèce a également déjà été contactée sur la commune de Saint-Gilles (ONEM, 2012).

- **Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), PN, BE2, BO2, DH4**



**Répartition nationale du Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)**  
 Source: ECO-MED, 2010 d'après Arthur et Lemaire 2009

L'espèce est commune en Languedoc-Roussillon. Elle est liée aux rivières, en montagne ou en plaine. Les colonies logent fréquemment sous les ponts et les individus chassent communément au-dessus de l'eau. Même si l'espèce se maintient globalement sur le territoire national, la destruction de gîtes potentiels (rénovations de ponts...) et la régression des zones aquatiques naturelles peuvent localement affecter les populations.

**Contexte local**

Les milieux composant la zone d'étude sont parfaitement adaptés à l'écologie de l'espèce. Le canal et les zones humides environnantes sont idéaux pour la chasse de l'espèce, c'est pourquoi le Murin de Daubenton a été contacté à plusieurs reprises tout au long de la nuit de prospection.

- **Renard roux (*Vulpes vulpes*), pas de statut**

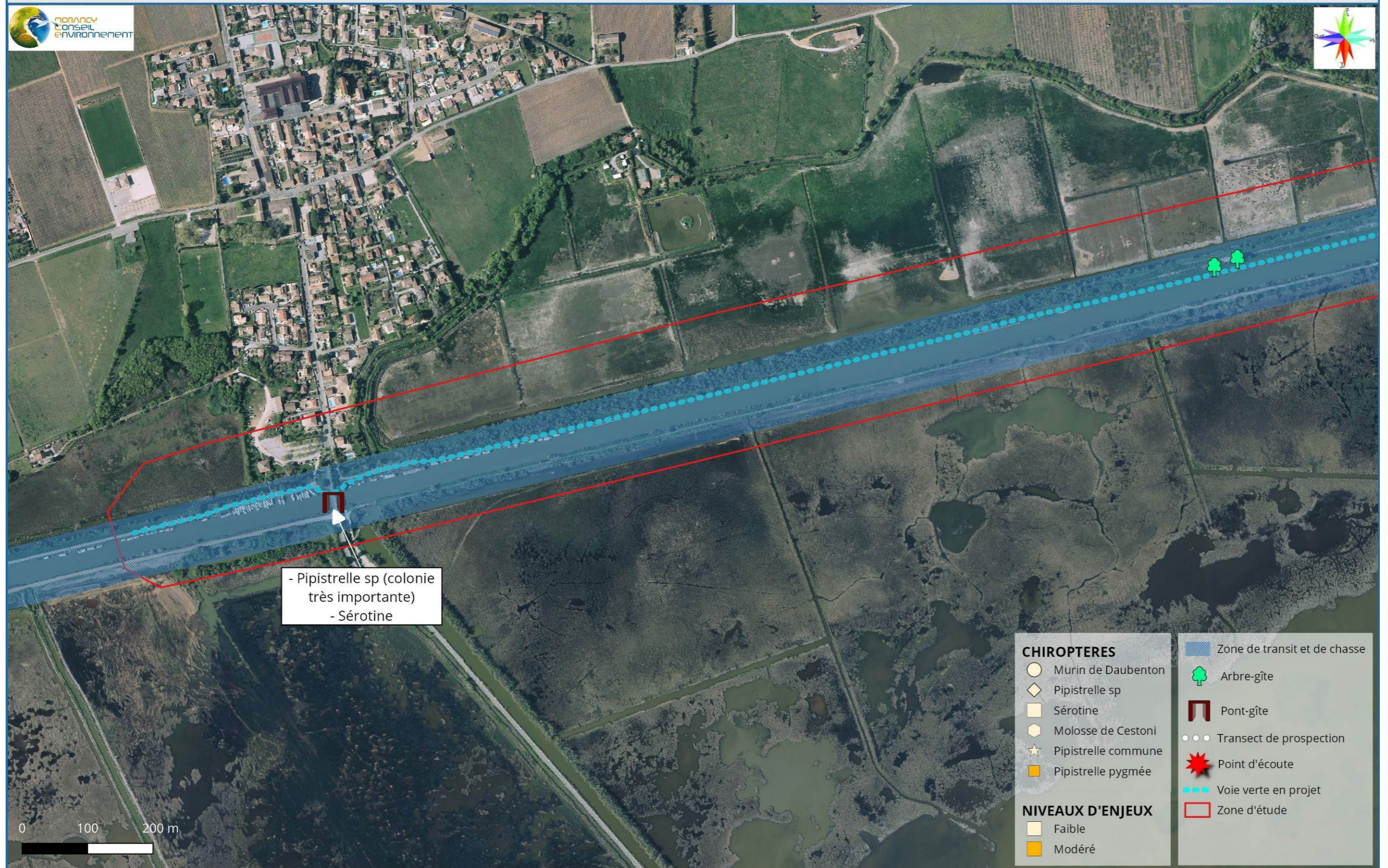
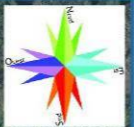
Le Renard se trouve aussi bien en milieu fermé qu'en milieu ouvert ou semi-ouvert. Très ubiquiste, il s'adapte à tous les biotopes, du niveau de la mer à la haute montagne, en passant par les villes. Il gîte dans des fourrés épais, des pierriers, des tas de bois et chasse préférentiellement le Lapin de garenne et les campagnols. Son prélèvement est proportionnel à la disponibilité des proies. Invertébrés, fruits et déchets humains sont des ressources alimentaires aussi régulièrement consommées.

**Contexte local**

L'espèce semble présente de façon abondante dans la zone d'étude et aux alentours. Un individu a été observé au crépuscule le long du contre canal au sud-ouest du fuseau d'étude, et des traces caractéristiques (fèces) ont été retrouvées.

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# CHIROPTÈRES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 1/6



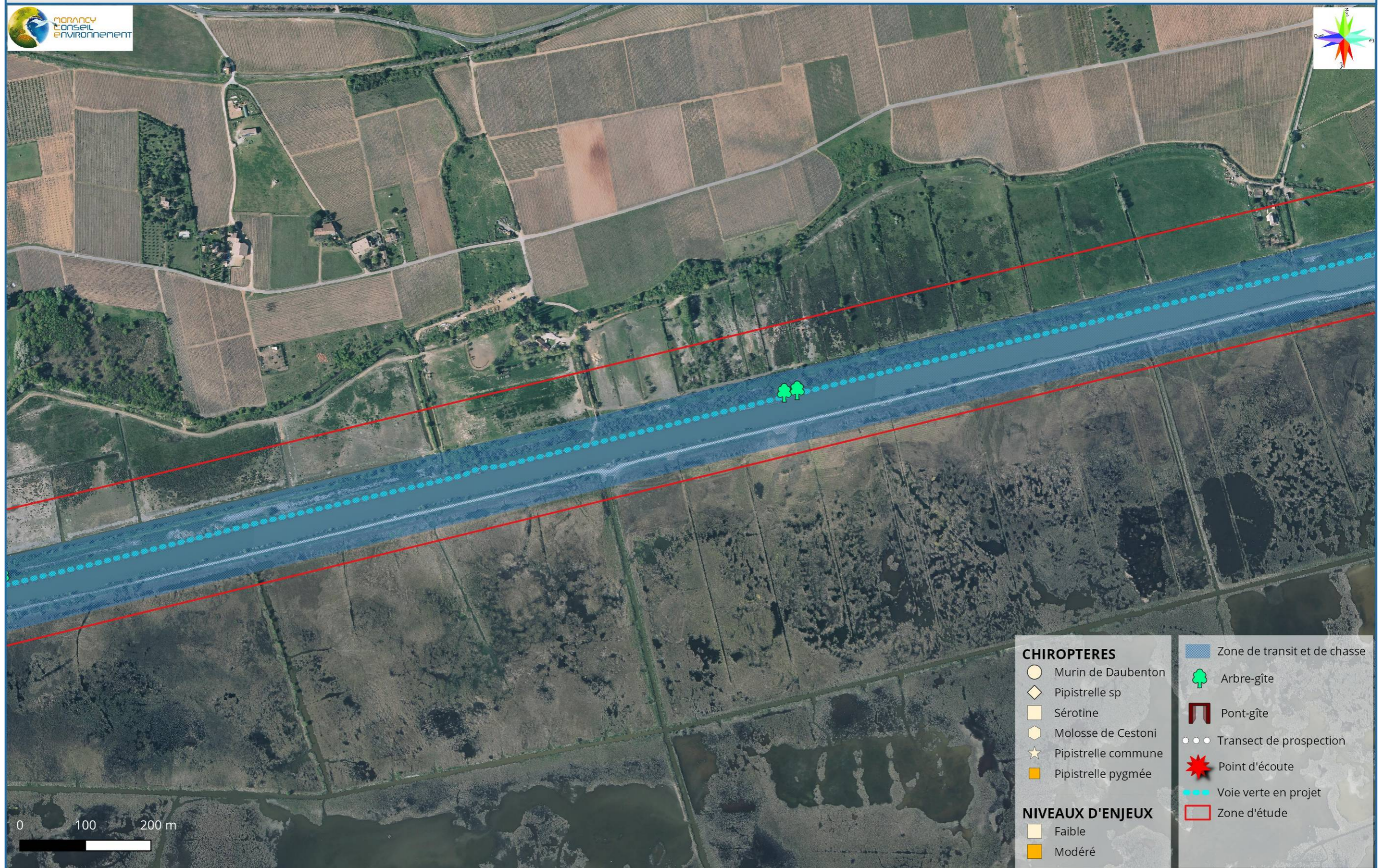
- Pipistrelle sp (colonie très importante)  
 - Sérotine

CHIROPTÈRES	
	Murin de Daubenton
	Pipistrelle sp
	Sérotine
	Molosse de Cestoni
	Pipistrelle commune
	Pipistrelle pygmée
NIVEAUX D'ENJEUX	
	Faible
	Modéré

	Zone de transit et de chasse
	Arbre-gîte
	Pont-gîte
	Transect de prospection
	Point d'écoute
	Voie verte en projet
	Zone d'étude

Source : ECO-MED 2012/MCE 2020  
 Fond : BDORTHO@IGN 2010  
 Réalisation : MCE 2020

# CHIROPTERES - ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION - 2/6



CHIROPTERES		NIVEAUX D'ENJEUX	
	Murin de Daubenton		Faible
	Pipistrelle sp		Modéré
	Sérotine		
	Molosse de Cestoni		
	Pipistrelle commune		
	Pipistrelle pygmée		
	Zone de transit et de chasse		Arbre-gîte
	Zone d'étude		Pont-gîte
	Transect de prospection		Point d'écoute
	Voie verte en projet		